



**HAL**  
open science

# Le climat scolaire : agir sur les pratiques partenariales. La vie scolaire : une ressource essentielle

Jeanne Croissant, Louise Hayère

## ► To cite this version:

Jeanne Croissant, Louise Hayère. Le climat scolaire : agir sur les pratiques partenariales. La vie scolaire : une ressource essentielle. Education. 2022. dumas-04095937

**HAL Id: dumas-04095937**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04095937>**

Submitted on 12 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »**

Mention Encadrement éducatif

# **Le climat scolaire : agir sur les pratiques partenariales La vie scolaire : une ressource essentielle**

Soutenu par  
Jeanne Croissant E200357E  
Louise Hayère E199535N

Sous la direction de Mme Céline Chauvigné  
Maître de conférences - HDR

## Remerciements

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire, ainsi que les personnes qui ont relu attentivement notre travail de recherche.

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à notre directrice de mémoire, Madame Chauvigné. Nous la remercions pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter notre réflexion.

Ensuite, nous adressons nos sincères remerciements à nos tuteurs de stage de première année de master MEEF CPE, Madame Couturier et Monsieur Beaudequin, pour leur accueil et leur soutien dans cette recherche mais également tout au long de l'année de préparation au concours. Nous les remercions sincèrement pour leur disponibilité et leur écoute attentive.

Nous souhaitons également remercier les quatre assistants d'éducation, Lucie, Marion, Baptiste et Franck, qui ont accepté de répondre à nos questions et donné de leur temps pour la réalisation de ce mémoire.

Introduction	6
I. CADRE THÉORIQUE	9
1. Une école qui s'agrandit	9
1.1. Massification : une entrée de profils divers à l'école	9
1.2. Derrière chaque élève une histoire	11
1.2.1. Des difficultés économiques	11
1.2.2. Des problèmes familiaux	12
1.2.3. Un sentiment de trahison	13
1.3. L'état adolescent	14
1.3.1. L'adolescence : changement ou transition ?	15
1.3.2. Des comportements inadaptés : une socialisation fragilisée	15
2. Des facteurs endogènes à l'école	16
2.1. Les attentes institutionnelles	17
2.1.1. Système méritocratique : émergence d'une pression scolaire	17
2.1.2. Le métier d'élève	18
2.2. Les pratiques pédagogiques	20
2.2.1. Les pratiques enseignantes	21
2.2.2. La relation professeur/élève	21
2.2.3. École/famille : une relation en souffrance	22
3. Une cristallisation du système éducatif	23
3.1. Des politiques de l'éducation associées et ajustées aux profils des élèves	24
3.1.1. L'élève au cœur du système et acquisition d'une culture commune	24
3.1.2. Un objectif renforcé de réussite de tous les élèves et d'égalité des chances	26
3.2. L'apparition de la notion de climat scolaire	28
3.2.1. Une nouvelle conception commune aux établissements...	28
3.2.2. ...mais propre à chaque contexte...	30
3.2.3. ... et qui ne dépend pas uniquement des élèves	32
3.3. Le rôle du service de vie scolaire au sein de l'établissement	33
3.3.1. Rupture avec le système éducatif : la « vie scolaire »	33
3.3.2. Le rôle du Conseiller Principal d'Éducation	34
3.3.3. Les missions des Assistants d'éducation	34
II. ENQUÊTE DE TERRAIN	37
1. Problématisation et hypothèses	37
2. Méthodologie	38
3. Résultats	42

3.1. L'accueil des élèves et la mise en place d'un cadre sécurisant	42
3.2. Les relations vie scolaire/équipe pédagogique, médico-sociale : assurer une continuité pédagogique et éducative	44
3.3. Le management de l'équipe vie scolaire	46
3.4. La formation des AED	48
4. Résultats	59
5. Conclusion	61
Annexes	66
Guide d'entretien CPE	66
Guide d'entretien AED	68
Entretien 1 (AED 1) - Franck	70
Entretien 2 (AED 2) - Baptiste	78
Entretien 3 (CPE 1) - Sandrine	86
Entretien 4 (AED 3) - Marion	92
Entretien 5 (AED 4) - Lucie	103
Entretien 6 (CPE 2) - Mathieu	115
Quatrième de couverture	128
Résumé en français	128
Résumé en anglais	128



## Introduction

En 2020, selon le Centre national d'étude des systèmes scolaires (CNESCO), 80 000 jeunes ont quitté prématurément le système scolaire sans diplôme ni qualification. Bien que les résultats soient en baisse au fil des années, le nombre de décrocheurs reste important en France. Les enquêtes internationales PISA (2012) mettent en exergue le système éducatif français. Elles montrent qu'en France, les inégalités scolaires se creusent à l'école et le nombre d'élèves en difficulté augmente. Ce constat est corrélé notamment avec une augmentation des phénomènes de violence dans le milieu scolaire (MEN, 2014)<sup>1</sup>. En effet, l'instauration du collège unique en 1975 par R. Haby amène à une massification de l'école ainsi qu'à une ouverture et un accès à tous. L'école accueille des jeunes issus de toutes catégories sociales et en particulier de milieux populaires qui n'ont pas forcément les codes scolaires attendus par l'institution. Les valeurs telles que le respect des règles collectives, en particulier celles du règlement intérieur, ne sont pas toujours intégrées par ces adolescents. L'école est contrainte d'évoluer d'une part, par la quantité du public accueilli et d'autre part, par la multiplicité des profils. De plus, les élèves se présentent avec des difficultés personnelles qui se traduisent très souvent par des tensions et des comportements qui ne sont plus inconnus maintenant : ennui, manifestation de violences et d'incivilités... (Navarro, 2012).

Suite à ce constat qui reste mitigé, l'État se pose des questions sur la qualité de son système éducatif. On assiste donc à une réelle volonté de la part de l'État d'impulser une politique éducative basée sur l'amélioration du climat scolaire dans les établissements au début des années 2000. Cette politique à l'ambition de permettre à la fois la réduction le nombre de décrocheurs dans les établissements, mais également de diminuer les phénomènes de violence. Elle va améliorer le niveau scolaire moyen des élèves grâce aux résultats des évaluations PISA et en conséquence, le classement de la France par rapport aux autres pays du monde. La loi pour une École de la confiance de juillet 2019 insiste sur la nécessité d'assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves de la maternelle au lycée, prenant mieux en compte leurs singularités et leurs besoins éducatifs particuliers. Les politiques éducatives vont évoluer selon les facteurs exogènes et endogènes de l'école pour prendre en considération cette multitude de facteurs faisant apparaître la notion de climat scolaire. La notion de climat scolaire comprend à la fois le bien-être des acteurs dans l'établissement mais également leur

---

<sup>1</sup> Circulaire n°2014-059 du 27-5-2014 relative à l'application de la règle, mesures de prévention et sanctions.

intégration, les relations que les élèves entretiennent entre eux et avec les personnels éducatifs (enseignants, équipe médico-sociale, équipe de vie scolaire et parfois même équipe de direction).

Cependant, la notion de climat scolaire ne se réduit pas uniquement à la perspective sécuritaire ou du bien-être. D'autres facteurs sont à prendre en compte tels que la qualité de vie à l'école ou encore les pédagogies coopératives. Ces indicateurs vont contribuer à un climat scolaire propice à la réussite des élèves et à leur implication dans les apprentissages (Bulletin officiel n°13 du 31 mars 2016). En effet, l'école est avant tout un lieu d'expérience, d'apprentissage et de construction de soi. Selon l'OCDE<sup>2</sup>, les élèves y passent 50% de leur temps. L'école doit offrir à ces jeunes un cadre et un environnement protecteur ainsi qu'un climat scolaire serein afin de favoriser les apprentissages et leur épanouissement personnel. L'instauration du collège unique promeut cette ambition. Désormais, l'élève est acteur de sa scolarité et se trouve au coeur des problématiques du système éducatif. Il fait partie intégrante de l'établissement et contribue au développement de la vie de celui-ci. Les équipes pédagogiques et éducatives oeuvrent pour répondre à cet objectif. Parmi elles, le service de la vie scolaire y contribue plus particulièrement, grâce aux missions des Assistants d'éducation (AED). Ces derniers sont au plus près des élèves et ont à charge, la régulation des flux au sein de l'établissement. Ils participent activement à l'encadrement et au suivi éducatif des élèves sous l'autorité du chef d'établissement.

Dans le cadre de notre mémoire, nous proposons de s'intéresser au service de la vie scolaire et en particulier aux missions des AED sous l'impulsion du Conseiller Principal d'Éducation (CPE). En partant de ce constat et en prenant en compte l'évolution du métier de CPE depuis les surveillants généraux, nous pouvons nous poser les questions suivantes : comment le CPE, en tant que chef de service des AED, oeuvre-t-il pour un climat scolaire sécurisant nécessaire à la réussite des élèves ? Comment les AED parviennent-ils à transmettre aux élèves les valeurs citoyennes afin de réduire les comportements déviants au sein de l'EPLE favorables à un climat scolaire serein et sécurisant ? Quelle posture les AED doivent-ils adopter pour trouver le juste équilibre entre autorité et proximité avec les élèves ?

Pour répondre à ces questions, nous aborderons, en premier lieu, les facteurs exogènes à l'école influencés par la montée en puissance de la massification scolaire mais aussi par l'expérience et le vécu personnel des élèves et par la complexité de la phase adolescente.

---

<sup>2</sup> OCDE (2018), Heures d'enseignement (indicateur). doi: 10.1787/866c004c-fr (Consulté le 22 décembre 2020).



Puis, nous nous intéresserons aux facteurs endogènes catégorisés selon les attentes institutionnelles de l'école et les pratiques pédagogiques qui y figurent. Enfin, nous verrons comment les politiques éducatives ont dû s'adapter pour contrer l'évolution de ces facteurs, notamment avec l'apparition de la notion de climat scolaire et en s'attardant sur le rôle de la vie scolaire au sein des établissements.

## **I. CADRE THÉORIQUE**

### **1. Une école qui s'agrandit**

Dans cette partie, nous nous intéresserons à l'entrée massive des élèves dans l'école, suite aux différentes réformes du système éducatif français et nous verrons que l'arrivée de ces élèves engendre différentes problématiques. L'école s'ouvre désormais à des publics divers. Elle n'accueille plus uniquement des enfants issus de catégories sociales favorisées avec des codes similaires à ceux de l'école. Elle reçoit également des élèves issus de catégories sociales défavorisées avec des codes éloignés de ceux de l'école. Toutefois, chaque élève doit être considéré dans sa globalité notamment dans l'appréciation des manifestations comportementales qu'il peut exprimer dans le cadre scolaire. Ainsi, nous aborderons les différents facteurs qui peuvent provoquer une fragilisation du système scolaire nous permettant ainsi de mieux comprendre les enjeux quant à la prise en compte de la diversité des profils des élèves (Duru-Bellat et Van Zanten, 2009).

#### **1.1. Massification : une entrée de profils divers à l'école**

Durant la Cinquième République, le système éducatif français a connu une massification spectaculaire du public scolaire. Cette massification se caractérise notamment par l'allongement de la durée de la scolarité et par l'accès à une grande partie de la population à un niveau de qualification élevé. Celui-ci était auparavant réservé à une minorité d'élèves généralement issus de familles de milieux favorisés.

La fin des années 50 et plus particulièrement l'année 1959 marque un tournant dans le processus de la massification scolaire et dans l'allongement de la durée des études. En effet, la réforme Berthoin planifie la généralisation de l'entrée en sixième tout en envisageant de prolonger la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans à partir de 1967. L'évolution de la structure du système scolaire se poursuit avec l'instauration du collège unique en 1975, sous l'impulsion de René Haby, qui fusionnent les Collèges d'enseignement secondaires (CES) et les Collèges d'enseignement général (CEG). Le collège unique met fin à l'organisation de la scolarité en filières. Désormais, tous les enfants entrent en sixième dans des classes indifférenciées. Cette réforme présente un double objectif : élever le niveau de formation et de culture de l'ensemble des jeunes durant la scolarité obligatoire pour répondre aux besoins du pays et favoriser la mixité sociale afin de préparer les futurs citoyens à vivre ensemble. (Delahaye, 2006).

Selon le ministère de l'Éducation nationale, le nombre d'élèves scolarisés dans les classes des collèges de la sixième à la troisième passe d'un peu plus d'un million à trois millions entre le début de la mise en oeuvre de la réforme Berthoin de 1959 et le vote de la loi Haby en 1975. La création du collège unique a permis la démocratisation et l'ouverture de l'enseignement à tous les enfants d'une classe d'âge. Cependant, les finalités du collège unique sont loin d'avoir été atteintes. De fortes disparités demeurent entre les collégiens particulièrement dans leurs relations au travail scolaire ou leurs comportements. J-M. Petitclerc parle d'un véritable « échec du système éducatif français ». Selon lui, le collège qui accueille les jeunes à l'âge difficile de l'entrée en adolescence constitue sans aucun doute un « maillon faible » (Petitclerc, 1999, p.81). Cependant, J-P. Delahaye (2007) affirme que les réformes accomplies depuis plus de trente ans y compris l'instauration du collège unique, ont permis de réelles avancées et ont montré que des réformes étaient possibles. (Delahaye, 2007, p. 9).

Le collège unique défend le principe d'égalité des chances. Or, il lui est reproché de reproduire les inégalités sociales parce que ce sont les enfants issus de catégories sociales les plus favorisées qui obtiennent les meilleurs résultats. De ce fait, dans la sociologie française de l'école, la question de la reproduction des inégalités occupe une place centrale. L'origine sociale et l'orientation scolaire sont fortement corrélées (Bourdieu et Passeron, 1970). L'école joue ainsi un rôle dans la reproduction des inégalités sociales. Bourdieu et Passeron montrent que l'école reproduit le modèle culturel des familles issues de catégories sociales favorisées. De plus, l'école adopte les normes langagières des catégories sociales dominantes (Lahire, 1993). En effet, celles-ci utilisent le langage pour exercer un pouvoir économique, social et politique. Parallèlement, dans les catégories sociales défavorisées, le langage est avant tout un outil de communication. Ce sont principalement ces élèves issus de catégories sociales défavorisées qui se trouvent en situation de non-familiarité avec les codes de l'école et qui réussissent moins bien. Entre eux et l'école, se noue un malentendu à la fois sur les usages du langage, la fonction du savoir et plus largement celle de l'école. Il existe donc un lien fort entre le capital culturel familial et le parcours scolaire des enfants. Plus ce capital scolaire sera grand, plus les élèves auront les ressources et les capacités nécessaires pour répondre aux attentes demandées à l'école. Les enfants issus des classes les plus aisées possèdent déjà cette culture enseignée. Ils n'éprouvent aucun mal à réussir leurs études puisqu'ils ont déjà acquis les attentes de l'école grâce à l'héritage familial dont ils ont pu bénéficier. Ils ont alors plus de chances de réussir à l'école car c'est ce capital qui y est valorisé. À contrario, les enfants des classes populaires ont une culture qui vient, à travers son langage et ses valeurs, « s'opposer » comme le dit Bourdieu à la culture valorisée par l'école. De cette façon, ils ont plus de difficultés à se l'approprier et doivent

fournir davantage d'efforts dans les apprentissages. Selon Perrenoud, les enfants intègrent l'école avec un héritage culturel et des normes scolaires inégales. Cela entraîne des différences entre les élèves en terme d'accomplissement personnel à l'appropriation de savoirs et savoir-faire scolaires. Ainsi, l'estime de soi et le sentiment d'appartenance se révèlent être moins élevés chez les élèves issus de milieux populaires que ceux issus de milieux favorisés. (Perrenoud, 1998, p. 62).

Pour conclure sur cette première partie, nous avons pu voir que la massification de l'enseignement répond à l'enjeu d'égalité d'accès à tous les élèves. Cependant, elle peut déstabiliser le système scolaire. Nous allons voir que le collège unique est une conception nouvelle multifactorielle qui doit être prise en compte. Elle a pour objectif de garantir la réussite de tous les élèves ainsi que leur sentiment de bien-être et d'épanouissement dans les établissements scolaires.

## **1.2. Derrière chaque élève une histoire**

L'École n'est pas la seule fautive dans la reproduction de ces inégalités sociales et scolaires. Certains élèves sont en difficulté de par leur environnement social et familial, constituant ainsi un frein aux apprentissages. Cette dimension multifactorielle va donc nous permettre d'appréhender les élèves dans leur globalité et de comprendre par quels éléments personnels, le climat scolaire d'un établissement peut-il être impacté. Nous nous intéresserons donc aux difficultés économiques des élèves, à leur environnement familial ainsi qu'aux origines sociales de leurs parents.

### *1.2.1. Des difficultés économiques*

Tout d'abord, certains élèves peuvent se retrouver en difficulté de par un contexte financier très précaire. En effet, certaines familles sont dans une situation financière très critique qui ne leur permet pas de s'alimenter correctement et encore moins de bénéficier de certains outils qui pourraient favoriser les apprentissages scolaires. Bourdieu parle de « capital économique » dont les élèves bénéficient ou non et qui peuvent favoriser les apprentissages (Bourdieu et Passeron, 1970). Un enfant qui ne mange pas à sa faim et qui ne dort pas dans des conditions acceptables, sera plus vite fatigué et aura beaucoup plus de mal à se concentrer et donc à fournir un travail efficace. Ces enfants vivent souvent dans le stress communiqué par les parents qui se préoccupent sans cesse de l'avenir. Ce stress est un facteur supplémentaire empêchant ces enfants d'entrer dans les apprentissages de manière sereine et effective. De plus, les problèmes financiers de ces familles ne leur per-

mettent pas d'habiller leurs enfants avec des vêtements dits « à la mode ». Cela peut représenter un facteur d'exclusion de la part des autres élèves. Ces enfants qui seront mis à l'écart par leurs camarades, vivront encore plus mal leur scolarité car ils auront l'impression de ne pas être à leur place à l'école.

Ces problèmes économiques peuvent également impacter l'environnement familial de l'élève, notamment par des conflits parentaux mais aussi entre l'enfant et ses parents. On peut caractériser cela de « cercle vicieux » et c'est ce qui conviendra de voir ci-dessous. Ce facteur économique demande à l'école et aux acteurs de l'institution, de ne pas seulement prendre en compte les élèves scolarisés dans les établissements, mais bien d'élargir leur champ d'action, notamment aux familles. Par ailleurs, on voit que certaines familles semblent être éloignées du cadre scolaire, ce qui se reflète naturellement sur les élèves. Ainsi, l'école doit accorder une attention particulière à ces familles « éloignées » de manière à garantir une égalité des chances et de traitement. Cependant, nous verrons que cette focalisation sur les familles n'est pas toujours simple et que des difficultés persistent, aussi bien vis-à-vis des enfants, que des parents.

### *1.2.2. Des problèmes familiaux*

En lien ou parfois complètement indépendamment des problèmes économiques, certaines familles peuvent être touchées, de près ou de loin, par d'autres problématiques comme l'alcool, la drogue, la violence, etc. Dans de tels climats, un enfant va rencontrer de grandes difficultés à s'épanouir et réussir à l'école. Certains enfants vont, au contraire, développer des aptitudes pour se sortir de cet « enfer » qu'ils vivent au quotidien. Toutefois, pour la plupart des enfants, la solution va être de s'isoler de leur famille afin de se protéger. De plus, la séparation des parents a un impact sur la vie des enfants. Selon une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en France, en 2018, 28 % des moins de 18 ans sont élevés par un seul parent - la mère dans 82 % des cas. Le divorce a des conséquences importantes à ne pas négliger sur la réussite scolaire des enfants et donc sur leur future vie professionnelle (Jeanblanc, 2011). « Quel que soit le milieu social, la rupture du couple parental est associée à une réussite scolaire plus faible chez l'enfant. » (Grelley, 2005, p. 87). Pour les enfants des classes défavorisées, une sortie sans diplôme du système scolaire s'observe dans 50 % des cas lorsque les parents sont séparés alors qu'elle est de 37 % si le couple n'est pas divorcé : « Les dysfonctionnements familiaux pénalisent à des degrés

divers la réussite scolaire des enfants. Le divorce marque moins les enfants que leurs origines sociales et culturelles, mais il les marque quand même. » (Archambault, 1998, p. 511).

Les problématiques familiales évoquées précédemment peuvent avoir un réel impact sur la scolarisation de l'élève et plus généralement sur la construction de son identité personnelle. Par ailleurs, d'autres élèves peuvent être confrontés à des problématiques liées à l'origine de leurs parents. Lors de leur arrivée et de leur scolarisation en France, leur parcours de vie s'est vu transformé.

Pour les enfants primo-arrivants ou pour les enfants dont les parents ne parlent pas français, la difficulté scolaire liée à la barrière de la langue est très importante. Les « élèves nouvellement arrivés en France » désignent, au sens strict, des enfants ou des jeunes « non scolarisés en France l'année scolaire précédente, non francophones ou francophones n'ayant pas une maîtrise suffisante des apprentissages scolaire leur permettant d'intégrer immédiatement une classe de cursus ordinaire. » (MEN, 2001)<sup>3</sup>. L'école joue donc un rôle primordial dans l'accueil et l'inclusion des élèves primo-arrivants ou des enfants dont les parents ne parlent pas français. En effet, il est très difficile pour un enfant ayant des leçons à relire à la maison, de bénéficier d'une aide lorsque ses parents ne sont pas en mesure de déchiffrer ce qui est écrit. Enfin, si l'école se doit d'être inclusive pour les élèves primo-arrivants, à besoins éducatifs particuliers ou encore pour l'ensemble des élèves scolarisés, elle doit également favoriser et contribuer à une relation de confiance entre elle et les familles. Cependant, cet objectif semble difficile à atteindre. En effet, certaines familles se sentent encore trop peu comprises par l'institution scolaire.

### *1.2.3. Un sentiment de trahison*

Au sein des classes populaires des milieux les plus défavorisés, nous identifions les catégories socio-professionnelles les plus basses telles qu'ouvrier, chômeur ou sans emploi. Ici, les parents ont souvent aucune référence scolaire, certains ne savent ni lire ni écrire. De ce fait, nous pouvons nous poser la question de savoir si construire un nouveau rapport au savoir pour ces enfants ne serait pas quelque part trahir leurs parents et leur milieu d'origine ? Pour ces élèves, réussir à l'école c'est passer dans le clan de ceux qui savent et parlent bien. Ce passage provoque ainsi un sentiment de trahison à l'égard du milieu dont ils viennent (Bernardin, 2013).

---

<sup>3</sup> « Les élèves nouveaux arrivants non francophones et leur scolarisation dans les différents dispositifs d'accueil » Note d'information 01-57, MEN, DPD, décembre 2001.

Ce sentiment est d'autant plus fort lorsque la réussite scolaire exige une rupture avec les pratiques et les valeurs de son groupe d'appartenance. Si ces jeunes s'autorisent à devenir autres que leurs parents c'est d'une part, parce qu'ils y ont été symboliquement autorisés par ceux-ci. D'autre part, c'est parce qu'ils ne souhaitent pas reproduire les pratiques familiales et reconnaissent la légitimité d'une ascension sociale. Effectivement, apprendre sous-entend changer, évoluer, devenir différent de ce que l'on était par le passé et c'est surtout grandir. Outre sa fonction sociale, l'école a aussi une fonction symbolique dans le sens où elle permet à l'élève de se libérer de ses appartenances. Les transformations produites par la réussite scolaire ne doivent pas rompre avec la continuité des histoires propres aux élèves. Ces transformations peuvent également apporter chez certaines familles de milieux populaires, la peur de rendre l'enfant étranger à sa famille et ses proches, pour ainsi dire, l'éloigner de ses origines.

Certains de ces adolescents ne présentent pas ces types de difficultés décrits ci-dessus mais pour autant n'adoptent pas les comportements idéalement demandés par l'école et parviennent difficilement à exercer leur « métier d'élève ». Ainsi, n'étant pas concernés par ces problématiques, certains élèves manifestent des comportements caractérisés par la violence ou par un mal-être à l'école. On peut considérer que la période adolescente qu'ils traversent durant les années collège et lycée influence également leur manière d'être et de vivre-ensemble. Il conviendra dans cette prochaine partie, de présenter l'état adolescent ainsi que les manifestations de ces comportements.

### **1.3. L'état adolescent**

Ce n'est seulement qu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle que l'adolescence apparaît comme une préoccupation fondamentale dans le discours de certains hommes politiques et certains moralistes (Claes, 1986, p.12). Jusqu'à cette époque, l'adolescence n'était pas socialement affirmée comme une catégorie d'âge spécifique. Elle constitue donc selon les arguments de P. Ariès, un phénomène récent. Ce n'est qu'à partir du XX<sup>ème</sup> siècle que les adultes ont commencé à tenir compte des besoins et des capacités physiologiques et psychologiques des adolescents. « Cette perception leur a donné l'occasion de reconnaître un stade de développement humain. » (Sprinthall, 1994). L'adolescence tend à devenir un état ; on y rentre de plus en plus tôt, on en sort de plus en plus tard (Marcelli et Lamy, 2013). Cela signifie que le statut de l'adulte n'a jamais été aussi fragilisé et ébranlé qu'aujourd'hui tandis que celui du jeune gagne en popularité.

### *1.3.1. L'adolescence : changement ou transition ?*

L'adolescence caractérise une « période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 19 ans » (OMS, 2021). Elle est souvent abordée négativement (Da Conceição Taborda-Simões, 2005, p. 527) de par les changements psychologiques, physiques et biologiques qu'elle induit. Cette phase de la vie est généralement accompagnée de rupture par rapport à l'enfance et avec l'école. En effet, l'adolescent n'est plus un enfant mais n'est pas encore un adulte. Très souvent, le passage de l'adolescence est perçu comme une période remplie de problèmes et cela peut parfois porter préjudice aux élèves dans la construction des règles de vivre-ensemble.

Cette période s'accompagne également d'une perte de repères notamment dû au passage de l'école primaire au collège puis au lycée. En effet, cette transition conduit l'enfant à développer de nouvelles compétences telles que l'autonomie, auparavant guidées et encadrées par les adultes qui l'entouraient. En pleine construction identitaire, l'enfant devient adolescent, pour ensuite devenir un adulte socialement éclairé et capable de s'insérer dans une société et une vie future. C'est également une opportunité pour ces jeunes, de développer leur esprit critique, d'initiative et de construire leur opinion et tout en faisant des choix responsables, le tout dans un objectif de développement personnel.

### *1.3.2. Des comportements inadaptés : une socialisation fragilisée*

Il n'existe pas un adolescent type mais on distingue trois phases dans l'évolution du comportement social à l'adolescence (Choquet et Ledoux, 1998) :

- La phase dite « d'opposition ». Elle débute par une période de régression durant laquelle les adolescents vont avoir tendance à s'opposer aux règles et à être imprévisible. Cette volonté de vouloir se démarquer permet également de se construire par opposition. Cette attitude est le symbole de l'autonomisation et l'affirmation du sujet. Elle peut prendre la forme de conduites transgressives et/ou d'auto-sabotage allant des conduites à risques au refus scolaire, à l'anorexie mentale et aux conduites psychopathiques.
- La phase « d'affirmation du moi ». C'est une période de revendication mais qui correspond aussi à une grande demande de liberté et d'indépendance. C'est notamment à ce moment de l'adolescence que surviennent les conflits de génération. Les adolescents se confrontent très souvent à



leurs parents et remettent en cause leur autorité. À l'adolescence, l'individu, bien qu'il soit lié à sa famille, doit s'individualiser. De ce fait, il subit une crise individuelle autant que familiale. Le jeune s'éloigne de sa famille dans un certain nombre de domaines et cherche à s'émanciper. Cependant, il ne souhaite pas rompre avec l'ensemble des liens qui l'unissent à elle. La famille représente une parole instituante qui, depuis l'enfance, autorise ou non la prise de liberté et de responsabilité.

- La dernière phase dite d' « indépendance ». Elle correspond à la période précédant la rentrée dans la vie d'adulte durant laquelle les identifications, plus stables, vont se construire et perdureront ensuite. Cette phase d'insertion est facilitée par une insertion professionnelle et une relation de couple qui permettent la construction progressive d'une indépendance affective et économique.

Ainsi, ces différents stades de l'adolescence se manifestent de manières différentes pour tous les adolescents. Certains caractériseront leur frustration par la violence d'autres par l'insolence, le rejet ou l'isolement. D'une manière ou d'une autre, ces manifestations sont pour les jeunes, un moyen d'exprimer leur souffrance. Par ailleurs, ces comportements ne sont pas systématiquement visibles au sein de la sphère familiale. En effet, pour ces adolescents, le cadre scolaire reflète un environnement « à risque » où ils doivent répondre à des attentes institutionnelles, alors qu'eux-mêmes ne savent plus vraiment qui sont-ils.

Après avoir évoqué les facteurs exogènes, nous allons maintenant nous intéresser aux facteurs endogènes de l'école. En effet, certains comportements ne dépendent pas uniquement de l'expérience et du vécu des élèves. L'école présente également une part de responsabilité dans l'explication et dans l'influence du climat scolaire des établissements.

## **2. Des facteurs endogènes à l'école**

Malgré le fait que le système scolaire soit rythmé par les manifestations des élèves résultant de leur histoire, l'école reflète également des facteurs dont elle est dépendante et responsable. Cela va également avoir un impact sur les comportements adoptés par les élèves. Dans ce deuxième chapitre, il conviendra, dans un premier temps, d'aborder les attentes institutionnelles. Puis dans un second temps de réflexion, nous aborderons les différentes pratiques pédagogiques et éducatives.

## 2.1. Les attentes institutionnelles

Il s'agit ici de mettre en lumière les attentes institutionnelles qui font notamment référence aux préconisations et aux recommandations du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. L'objectif premier de l'École est bien sûr la transmission des savoirs et des valeurs de la République. Parallèlement, le système scolaire repose sur le principe de méritocratie. Celui-ci peut faire émerger chez certains élèves, une pression scolaire pouvant ainsi expliquer certains comportements.

### 2.1.1 Système méritocratique : émergence d'une pression scolaire

Le mérite est lié à l'organisation politique de la démocratie française. Le système français s'organise de manière à donner plus à ceux qui en ont moins. C'est le moyen pour les classes sociales les moins aisées, d'espérer arriver à de meilleures conditions de vie en fonction de leur mérite. En 2009, M. Duru-Bellat vient appuyer l'idée selon laquelle l'importance du milieu social d'origine reste un facteur déterminant, surtout pour les élèves des établissements scolaires les moins favorisés. Cela peut se constater chaque année, à travers les orientations de fin de troisième ainsi que les résultats obtenus au diplôme national du brevet (DNB). Sans cette analyse, comme l'explique François Dubet, l'échec affecte l'individu seul puisque malgré ses efforts, il ne parvient toujours pas à obtenir ce qu'il désire. Le mérite est donc une notion subjective au regard de la performance scolaire. On ne peut considérer que les élèves issus des milieux les plus favorisés soient plus méritants que ceux issus des milieux populaires. Pour autant, l'Éducation nationale adopte un système de distribution des places sociales. Ce sont bien les élèves issus de milieux les plus favorisés qui, massivement, parviennent à la réussite dans le supérieur et aux plus hautes fonctions sociales. En outre, si l'on se fondait uniquement sur le mérite, c'est à dire sur l'effort fourni pour parvenir à un but, que faire de l'élève qui a énormément travaillé et qui échoue ? L'injustice se loge donc dans la notion même de mérite car ce n'est finalement pas l'effort qui est jugé mais bien le résultat. Face à cela, les élèves vont être anxieux de leurs performances. Ils vont se mettre une pression par peur d'échouer et de ne pas être à la hauteur. En France, les élèves ont un réel manque de confiance en eux (Gumbel, 2010). Ils ont une relation difficile avec les enseignants. Même quand ils sont bons, ils ont souvent l'impression d'être mauvais. Évidemment, lorsque l'on pointe les fautes plus que les qualités, les élèves finissent par se dévaloriser eux-mêmes. Si l'on considère la participation orale en classe, les Français sont connus pour ne pas oser prendre la parole. Bien que l'exercice ne soit

pas noté, ils ont peur de s'exprimer et surtout, de se tromper. Cela témoigne d'une très forte pression. Celle-ci relève de plusieurs facteurs tels que les longues journées de travail ou les programmes trop chargés, en somme, des rythmes scolaires peu adaptés.

Bien que le système ne soit pas entièrement « juste » et équitable pour tous les élèves, ces derniers doivent malgré tout assurer leur rôle au sein de la classe. Ainsi, les élèves doivent exercer leur « métier d'élève » au sein de la classe et plus généralement à l'école. C'est le moyen pour le système de repérer ces différences entre élèves, mais également de leur faire comprendre ce qu'on attend d'eux à l'école et à la sortie de leur scolarisation.

### *2.1.2. Le métier d'élève*

Le « métier d'élève » renvoie à un ensemble de règles et de routines que l'école impose aux élèves. Ces règles visent à optimiser et à valider les apprentissages par cycle, mais aussi à assurer l'ordre et la discipline. L'élève doit être capable de s'approprier une culture scolaire permettant un apprentissage commun à l'école et un vivre ensemble.

L'analyse de l'inégalité devant l'école peut se réaliser sous l'angle du métier d'élève. En effet, la distance entre les attendus institutionnels et la réalité du terrain s'établit par rapport aux pratiques didactiques et pédagogiques dans lesquelles les élèves, dès leur plus jeune âge, sont impliqués. L'inégalité sociale devant l'école est donc, avant tout, une inégalité devant l'exercice du métier d'élève (Perrenoud, 1996). Une partie des enfants ont reçu, de la part de leur famille, des codes et des habitudes leur permettant d'exercer leur métier d'élève sans y investir un effort considérable. Le métier d'élève est intimement lié à celui d'enfant (Chamboredon et Prevot, 1973, p.295-335) tel que le conçoivent les classes moyennes et supérieures. Parallèlement, pour d'autres enfants, le métier d'élève est très éloigné de ce que l'on attend d'eux à la maison. C'est ainsi, par exemple, que la socialisation familiale prépare de manière très diversifiée aux jeux de l'esprit et du langage. Assurément, dans certaines familles, le métier d'enfant est très largement défini par l'entrée à l'école et de la future compétition scolaire qui les attend. Les familles de classes moyennes accordent énormément d'importance au pouvoir familial et à cette préparation préalable à la scolarisation. Tandis que les familles issues de classes supérieures font preuve d'un plus grand détachement et misent davantage sur le développement intellectuel, le rapport au savoir et les attitudes plutôt que sur des apprentissages préscolaires. L'éducation familiale est porteuse d'inégalités dans la mesure

où les parents perçoivent la phase de l'enfance en corrélation ou en opposition avec le métier d'élève, attendu à l'école. Ce dernier, pour certains enfants, se révèle être une simple continuité, certes un peu plus formelle, de leur rôle au sein de la famille tandis que pour d'autres, il s'agit d'apprendre de nouvelles règles et de nouveaux codes qui organisent le travail scolaire.

Au-delà du comportement de l'élève dans et hors la classe, le système éducatif a également des attentes en terme d'orientation et d'insertion. En effet, dans une démarche individualisée et personnalisée, l'école doit remplir son contrat et assurer l'éducation, la formation et l'instruction des élèves jusqu'à l'âge de 18 ans. Ainsi, il convient de s'intéresser à leurs motivations et leurs aspirations, pour guider les élèves dans le cursus le plus adapté à leur profil. De cette manière, l'école lutte naturellement contre toute forme de décrochage scolaire et implique les élèves dans le suivi de leur projet professionnel en donnant un sens à leur scolarité. Cependant, il est parfois difficile de faire face aux orientations presque déterminées à l'avance par l'origine sociale des élèves.

### *2.1.3. Orientation et insertion*

Lorsque les élèves sont confrontés à de multiples possibilités, qu'est-ce qui détermine leur choix d'une filière scolaire puis professionnelle ? Le sociologue Pierre Bourdieu a développé une première approche dite « culturaliste », au sujet des déterminants de l'orientation scolaire. Bourdieu et Passeron (1964) définissent l'« habitus social » pour expliquer les différences persistantes entre les individus. Selon les auteurs, l'influence du milieu familial a un impact sur les trajectoires scolaires. Basée sur le concept de classes sociales, la théorie de la reproduction des inégalités (Bourdieu et Passeron, 1970) décrit une hiérarchisation « transgénérationnelle » des statuts et des métiers au sein de l'organisation sociale. L'école serait reproductrice des inégalités. En effet, en fonction de l'origine sociale, les formations proposées par l'institution scolaire aux élèves diffèrent. Il existerait une classification des formations où les plus riches décident et font face à des catégories socioprofessionnelles défavorisées. Ainsi, les parents aisés encouragent leur enfant dans le choix d'une filière particulière et valorisée par la classe dominante et le plus souvent, par l'institution scolaire elle-même. Les autres classes sociales recherchent également ce type de filière mais choisissent finalement une orientation « par défaut ». Les familles issues de milieux peu favorisés s'orientent donc sur des métiers davantage « manuels », le plus souvent, dévalorisés et conservent ainsi le statut inférieur de leur milieu.

Selon le Ministère de l'Éducation nationale, à situation comparable en 1989, les enfants de cadres sortent significativement moins souvent du système éducatif sans qualification que les enfants d'ouvriers qualifiés. En effet, à cette date, 68% des élèves sortis sans qualification sont des enfants d'ouvriers, de personnels de service ou d'inactifs (Note d'information du 30 août 1999). L'origine sociale, et plus particulièrement l'origine socioprofessionnelle des parents, aurait donc un rôle important dans l'orientation scolaire de l'élève (Bihl et Pfefferkorn, 1999 ; Duru-Bellat & al., 1997).

Cette théorie de la reproduction des inégalités implique la thèse d'une idéologie dominante (Althusser, 1970 ; Baudelot et Establet, 1992 ; Bourdieu, 1994), qui conduit le système scolaire à justifier et à légitimer les inégalités sociales. Ainsi, la société est fondée sur un processus de domination, amenant les dominés à adhérer aux principes des dominants.

Pour conclure cette partie relative aux attentes institutionnelles, les élèves ne sont donc pas les seuls acteurs de cette question du climat scolaire dans les établissements. De plus, leur souffrance n'est pas uniquement liée à leurs caractéristiques personnelles ou leur situation familiale. Les espérances nationales en terme d'éducation et de formation engendrent également une pression sur ces jeunes, qui se retrouvent en difficulté.

Au-delà de ces recommandations, le statut des enseignants dans les établissements joue un rôle essentiel dans la compréhension du climat et dans la prise en compte des élèves, notamment par les relations qu'ils entretiennent avec eux.

## **2.2. Les pratiques pédagogiques**

L'école d'autrefois se révèle être aussi inégalitaire que celle d'aujourd'hui. Auparavant, les élèves issus de classes défavorisées accédaient difficilement au lycée et aux études supérieures. Aujourd'hui, Bonnéry qualifie les inégalités comme plus trompeuses, plus illusoires car les élèves sont considérés comme égaux alors que tous ne répondent pas spontanément aux attentes de l'école (Bonnéry, 2007, p.66). Ainsi, les pratiques d'apprentissage utilisées par les enseignants n'ont cessé d'évoluer depuis ces dernières décennies, pour tenter d'accrocher tous les élèves aux apprentissages et permettre de donner du sens à leur scolarité.

### *2.2.1. Les pratiques enseignantes*

Depuis les années 1980, l'éducation prioritaire, les dispositifs d'accompagnement, la réduction de la taille des classes sont autant de dispositifs mis en place pour pallier les difficultés du système éducatif à répondre à la massification de l'enseignement secondaire. Pour C. Piquée, nombre de ces mesures ont eu des effets contre-productifs. Ainsi, il serait tout aussi important de s'intéresser à la pédagogie et à la didactique des enseignants sur les temps de classe. Les études de Bressoux démontrent que certaines pratiques enseignantes sont favorables à la réussite des élèves (Bressoux, 1994, p.91-137). Effectivement, ces études révèlent que d'une façon générale, ce sont les pratiques enseignantes « générales ou globales » qui sont à l'origine des effets positifs au sein d'une classe. Au contraire, les pratiques spécifiques ou individuelles mises en oeuvre pour les élèves rencontrant des difficultés aboutissent généralement à une inefficacité.

Selon Piquée et Suchaut, les pratiques d'individualisation sont significatives d'une baisse des exigences de la part de l'enseignant envers les élèves présentant des difficultés ainsi qu'une baisse des occasions d'apprentissage. C'est ce que Grisay, in Piquée et Suchaut (2002) appelle « une dérive du curriculum ». Les pratiques différenciées aboutissent à un affaiblissement de la qualité de l'environnement scolaire. Ainsi, les pratiques générales bénéficient au plus grand nombre et permettent de travailler en groupes coopératifs. C'est un moyen pour les élèves les plus avancés d'apporter leur contribution aux apprentissages et d'aider les élèves les plus en difficulté. Ainsi, ils développent des compétences bienveillantes d'entraide et de collaboration. Les ressources individuelles de tous les élèves sont alors valorisées et mises à profit à l'ensemble de la classe.

Ces pratiques permettent notamment d'améliorer les relations des élèves entre eux, de créer des échanges constructifs dans la progression de leurs apprentissages. Cela participe également à l'accroissement d'une bonne organisation dans la classe grâce à des relations saines entre l'enseignant et ses élèves.

### *2.2.2. La relation professeur/élève*

Le processus d'enseignement ne peut se limiter à un ensemble de contenus programmés à transmettre et de méthodes pédagogiques à appliquer. Il s'étend également dans la construction d'une relation pédagogique par le professeur avec ses élèves. Selon Cyrulnik et Pourtois (2007), une relation pédagogique optimale est celle qui favorise la création d'un climat de confiance, de

sécurité et de respect mutuel entre l'enseignant et l'élève. Plusieurs études ont démontré un lien significatif entre cette relation et l'adaptation de l'élève à l'environnement scolaire. En effet, la relation élève-enseignant influe fortement le comportement de l'élève, sa réussite scolaire ainsi que son sentiment d'appartenance. Certaines recherches mettent en évidence le fait que la qualité de la relation enseignant-élève soit particulièrement importante pour les élèves considérés comme étant à risque en raison de la présence, chez eux, de certains facteurs tels que la pauvreté ou encore la difficile relation parents-enfant.

En outre, les enseignants jouent un rôle non négligeable dans le processus d'amélioration de la confiance en soi des élèves. Ces relations sont un élément à part entière dans la construction d'un climat stable et serein dans la classe et dans l'établissement en général. Les élèves doivent pouvoir se confier facilement à leurs enseignants, s'adresser à eux par rapport aux différentes problématiques qu'ils rencontrent, sans avoir peur du jugement. Les enseignants adoptent des attitudes bienveillantes pour créer un cadre propice et des conditions optimales aux apprentissages. Cela permet ainsi aux élèves de développer de nouvelles compétences. Cependant, ces échanges professeur/élève ne garantissent par pour autant les bonnes relations entre la famille de l'élève et l'école elle-même. En effet, ces dernières sont parfois conflictuelles. Pour G. Fotinos (2015) il existerait trois sources de conflit entre parents et enseignants : la discipline, l'évaluation et l'orientation des élèves.

### *2.2.3. École/famille : une relation en souffrance*

Depuis les années 1970, la volonté d'une réelle relation entre école et famille s'est progressivement imposée jusqu'à devenir une véritable nécessité. Or, dans les quartiers populaires, l'une des difficultés la plus souvent évoquée par les professionnels de l'enseignement lorsqu'ils abordent la question de la famille est la difficulté à rencontrer les parents. C'est particulièrement le cas pour les parents des enfants les plus en difficulté. Selon eux, certains parents se rendent rarement à l'école et ne rencontrent donc pas les équipes pédagogiques et éducatives. D'autres ne viennent que lorsqu'ils sont explicitement convoqués. Dans le cadre d'une étude menée par D. Thin, les enseignants « insistent sur le fait qu'ils voient « toujours les mêmes », souvent les parents des élèves les moins en difficulté, alors que les parents qu'ils souhaitent vraiment rencontrer sont ceux des enfants les plus en difficulté... » (Thin, 1998, p.174). Outre ces phénomènes d'évitement de l'école par une partie des familles, un second type de difficulté qui met particulièrement à l'épreuve les équipes éducatives : la présence des familles qui entrent en conflit avec le personnel des établissements sco-

lares. Ces relations de rivalité sont particulièrement désavantageuses aux familles. En effet, cette situation ne favorise pas la compréhension par les familles des exigences et des codes scolaires. Elle ne favorise pas non plus un approfondissement de la connaissance des familles populaires, de leur mode de fonctionnement, de leurs potentiels et de leurs difficultés par le personnel éducatif. Enfin, elle ne favorise pas la cohérence éducative entre les familles et l'école dont certaines études ont montré l'importance dans la réussite scolaire des élèves. L'idée de partenariat repose sur une conception nouvelle. Les familles sont invitées à s'investir dans l'école et à coopérer avec l'institution qui souhaite faire d'eux de réels partenaires. Le partenariat s'impose donc sur le plan institutionnel comme le modèle de relation à privilégier entre les acteurs. L'objectif étant de favoriser l'épanouissement et la réussite de l'élève, mais aussi pour améliorer le climat scolaire et faire diminuer les incivilités (Fotinos, 2015). École et famille ne doivent pas être en rivalité. L'une et l'autre ne peuvent agir seule. En effet, cette relation doit permettre d'assurer une certaine forme de continuité pédagogique et éducative, au service de la réussite de tous les élèves.

Pour conclure cette partie sur les pratiques pédagogiques, les enseignants sont des acteurs indispensables dans la prise en compte du climat scolaire d'un établissement. Que ce soit selon leurs pédagogies en classe ou les recommandations institutionnelles, les professeurs sont une véritable ressource. Ils permettent d'améliorer la qualité de vie des élèves mais aussi leurs apprentissages et le développement de leurs compétences. Celles-ci sont nécessaires à l'intégration de ces futurs citoyens dans leur vie sociale et professionnelle future.

Ainsi, pour soutenir les personnels de l'éducation et de l'enseignement, le système éducatif est contraint d'évoluer et de s'adapter aux différents profils d'élèves qu'il accueille. C'est l'objectif de ces politiques éducatives qui s'adressent à la communauté éducative en général, et qui vont légitimer les modifications, les dispositifs et les démarches de chaque établissement à l'échelle locale. En effet, selon leur contexte, les établissements scolaires doivent s'adapter afin de répondre au mieux aux préoccupations auxquelles ils sont confrontés.

### **3. Une cristallisation du système éducatif**

Suite au constat fait précédemment sur l'état adolescent et grâce aux différentes réformes du système éducatif, ce chapitre va nous permettre de comprendre la manière dont les établissements agissent et mettent en oeuvre les politiques éducatives pour aborder les élèves dans leur globalité. Cette prise en compte concerne l'ensemble des éléments externes à l'établissement qui peuvent in-



fluencer les comportements des élèves dans le cadre scolaire, mais également les facteurs internes. Nous nous intéresserons donc aux mutations des politiques éducatives, à l'émergence de la notion de climat scolaire ainsi qu'au rôle de la vie scolaire et plus particulièrement des AED dans l'amélioration de cette atmosphère éducative et pédagogique.

### **3.1. Des politiques de l'éducation associées et ajustées aux profils des élèves**

Pour répondre aux problématiques que connaît le système scolaire, l'État se voit mettre en place et adapter ses nouvelles politiques éducatives. L'avènement de l'égalité d'accès et des chances à tous les élèves scolarisés ainsi que leurs différentes manifestations de violence ou de souffrance, obligent l'école à trouver des solutions pour limiter ces difficultés. L'objectif est de guider les enseignants et les personnels éducatifs de manière à mieux prendre en compte les élèves et leur environnement familial. Au cours des dernières décennies, de nombreuses politiques éducatives ont vu le jour. L'État français assure une prise en charge sociale et éducative des jeunes. Il souhaite démocratiser l'éducation, élever le niveau général d'instruction de la population et former des jeunes citoyens capables de vivre en société.

Les politiques éducatives sont des programmes d'action émanant d'une autorité publique, inspirées par des valeurs et des idées, s'adressant à des publics scolaires et mises en oeuvre par l'administration et les professionnels de l'éducation (Van Zanten et Rayou, 2011, p. 42). Depuis les années 1970, elles se sont multipliées en France. Par le biais de programmes mais aussi de décrets ou de circulaires, une politique éducative est menée à l'échelle d'un établissement. Elle dépend à la fois des préconisations ministérielles mais aussi du contexte local.

#### *3.1.1. L'élève au cœur du système et acquisition d'une culture commune*

En 1975, la loi Haby inaugure le collège unique. Les filières disparaissent, les sections deviennent indifférenciées mais ce système influence tout de même la « catégorisation » des élèves au sein de l'établissement. Le collège unique rencontre des difficultés. En effet, il doit accueillir tous les élèves jusqu'à 16 ans et préparer une partie d'entre eux à des études longues. Malgré cette massification et la volonté d'éduquer les élèves, l'école fait face à une hétérogénéité de profils, parfois complexe pour répondre à leurs besoins. En effet, certains de ces adolescents extériorisent leurs problématiques personnelles et individuelles par des manifestations de violence, de l'ennui, un sentiment de mal être, allant même jusqu'au décrochage. Pour contrer ces phénomènes, le système sco-

laire est en recherche continuelle pour tenter de s'améliorer et de répondre à ses objectifs d'éducation et de formation des élèves.

Cette diversité d'élèves ainsi que la volonté d'élévation du niveau de formation des nouvelles générations, va permettre en 1981, la création des Zones d'éducation prioritaires (ZEP). La circulaire du 9 juillet 1981<sup>4</sup> en précise l'objectif « corriger l'inégalité sociale par le renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones et dans les lieux sociaux où le taux d'échec scolaire est le plus élevé ». L'idée est de donner plus aux élèves qui en ont moins, notamment en lien avec le capital culturel transmis par l'environnement familial. Le système scolaire n'apparaît pas encore comme totalement égalitaire. C'est avec la loi n°89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation, dite « Loi Jospin », que le droit à l'éducation et à la formation est assuré dans le respect des principes fondamentaux d'égalité, de liberté et de laïcité. L'État garantit ce droit à tous les enfants et les jeunes vivant sur le territoire national et ce, quel que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique. L'école ne peut supprimer à elle seule les inégalités qui marquent les conditions de vie des élèves. Cependant, elle doit contribuer à l'égalité des chances et permettre à tous d'acquérir un niveau de qualification leur permettant d'exprimer leurs capacités et s'insérer professionnellement. L'enfant est désormais placé au cœur du système éducatif. Par sa propre activité, il doit construire sa personnalité et acquérir des connaissances. Désormais, l'élève est reconnu à travers sa participation à la communauté éducative comme construisant son savoir. Il fait partie intégrante de cette organisation et est alors reconnu comme étant acteur coresponsable de son éducation. La loi Jospin confirme les notions d'équipe pédagogique, de projet d'établissement mais également l'existence d'une communauté éducative élargie qui va œuvrer ensemble dans un objectif commun de réussite de tous les élèves. Entre les années 1990 et 2005, l'école se modernise. Son but est de faire des élèves des sujets respectueux de la société, par l'apprentissage de ses actes et la collaboration. Les élèves vont être amenés à penser et réfléchir par eux-mêmes et pas seulement sur des acquisitions individuelles. Les élèves s'auto-disciplinent. Cette discipline permet le vivre-ensemble. L'école moderne, nouvelle et active fait émerger également la notion d'éducabilité qui soulève l'idée selon laquelle il n'y a aucun cas désespéré. Tous les enfants peuvent et doivent être éduqués. L'école ne doit laisser aucun enfant de côté, quelque soit son profil. En 2005, la loi d'orientation et de programmation pour l'avenir de l'école stipule la création du « socle commun de connaissances et des compétences ». Ce socle permet de valider sept grandes compétences et trois paliers : fin de CE1,

---

<sup>4</sup> MEN, Circulaire n°81-238 du 1er juillet 1981 relative à la création des Zones d'éducation prioritaires

de CM2 et de 3ème. Le socle commun répond aux orientations de l'Union Européenne en matière d'éducation et de formation. La loi d'orientation pour l'avenir de l'école est centrée sur les apprentissages qui se déclinent en compétences. Tous les élèves doivent être égaux devant les mêmes savoirs et doivent posséder des bagages identiques en matière de connaissances et de compétences sociales et scolaires.

Malgré l'impulsion d'une phase d'individualisation des élèves entre 1981 et 2005, des difficultés persistent dans le système. Le sentiment d'appartenance des élèves n'évolue que très peu au sein des établissements ce qui oblige le système à poursuivre ses efforts. Il doit s'améliorer et évoluer. Par ailleurs, la synthèse nord-américaine proposée par Kris de Pedro<sup>5</sup>, insiste sur le sentiment d'appartenance : « les élèves apprennent mieux et sont plus motivés lorsqu'ils sont valorisés, qu'ils s'investissent dans la politique de l'école » (E. Debarbieux, 2012, p.5).

### *3.1.2. Un objectif renforcé de réussite de tous les élèves et d'égalité des chances*

Les enfants n'ont pas tous les mêmes atouts pour suivre leur scolarité avec profit et certains sont en souffrance. L'école elle-même peut faire souffrir certains élèves. Les phobies scolaires par exemple sont en hausse, de par les évolutions sociétales. Dans la continuité des différents dispositifs d'aide et d'accompagnement pour les élèves, les livrets personnels des élèves sont créés en 2008. Ils permettent de mentionner l'intégralité du parcours de scolarité des élèves ainsi que tous les éléments importants, nécessaires à l'épanouissement de l'élève et à sa réussite scolaire.

Depuis les années 2010, on renforce notamment l'orientation et le sentiment d'appartenance dans les lycées avec trois objectifs principaux : « mieux orienter », « mieux accompagner chaque lycéen » et « adapter le lycée à son époque ». La loi de 2013<sup>6</sup> a pour objectif d'élever le niveau de connaissances et de compétences de tous les enfants. Elle concourt à réduire les inégalités sociales et territoriales et à réduire le nombre d'élèves sortant du système scolaire sans diplôme. Cette loi impulse la refonte d'une politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves. De plus, elle vise à réduire les inégalités d'éducation et de santé pour permettre la réussite de tous les élèves tout en promouvant une École plus équitable et plus juste. Cette politique éducative est instaurée dans

---

<sup>5</sup> School Climate Improvement in Schools : A Comprehensive Theoretical and Methodological Approach, Kris de Pedro, Review of Literature, Rossier School of Education, University of Southern California.

<sup>6</sup> Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

chaque établissement scolaire et associe chaque membre de la communauté éducative à son fonctionnement. En 2015, la réforme de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, stipule des nouveaux programmes pour le collège, un nouveau socle commun de connaissances, de compétences et avec l'apparition de cette nouvelle notion de culture (S4C). Des nouveautés concernant l'Enseignement moral et civique (EMC) font également leur apparition dans un objectif d'apprentissage de la citoyenneté à tous les élèves. En matière de pédagogie, on peut distinguer deux conceptions encore actuelles. La première pédagogie observée est celle centrée sur la culture. Les élèves sont intégrés par les savoirs, les connaissances et la culture avec comme volonté de former un citoyen éclairé. La deuxième dimension est la pédagogie centrée sur le sujet où l'on accompagne l'élève dans ses découvertes et son développement. L'enfant est placé dans des situations où il construit lui-même ses propres apprentissages en mettant la priorité sur le développement individuel ou collectif. L'instruction est la mission première de l'école. Depuis 2016, les politiques éducatives mettent un fort accent sur le renforcement de l'accompagnement du parcours scolaire de l'élève. La loi pour l'école de la confiance de 2019 en témoigne puisqu'elle renforce le contrôle de l'instruction dispensée dans la famille. Elle promeut un accompagnement humain au plus près des besoins pédagogiques de chaque élève.

Encore aujourd'hui, le système scolaire ne cesse d'évoluer et de s'améliorer en prenant en compte toutes les caractéristiques nouvelles que les élèves offrent à leurs établissements. Cependant, les politiques éducatives ne peuvent pas combler toutes les tensions qui peuvent apparaître, notamment après cette montée en puissance de l'instruction scolaire, grâce à la massification de l'école. Il faut donc trouver de nouvelles notions pour élargir le champ d'action des établissements. La prise en compte de tous les élèves permet de garantir une meilleure accessibilité, des meilleures chances de réussite, un meilleur accès aux connaissances ainsi que de meilleures conditions d'apprentissage et de vie au sein de l'établissement.

Certaines difficultés persistent autant pour le système scolaire que pour les élèves. En effet, l'arrivée au collège est un changement majeur dans la vie de l'enfant. Il vit un conflit entre apprentissage scolaire et découverte de l'autonomie. Le système éducatif recherche l'accès à l'autonomie pour les élèves qui comprend plusieurs éléments : l'instruction et la prise en compte de savoir-faire et de savoir-être.

En conclusion de ce chapitre lié aux politiques éducatives, celles-ci tentent de pallier les difficultés qui surgissent dans les établissements. Ainsi, n'oublions pas le rôle du chef d'établissement, qui impulse notamment ces politiques. En diagnostiquant les besoins de son établissement, il est le plus à même de proposer des modifications aux équipes qu'ils dirigent, de manière à répondre efficacement à ces complications. En collaboration et avec l'aide du CPE et plus généralement l'ensemble de la communauté scolaire, le chef d'établissement va agir sur le climat scolaire de l'établissement dont il est responsable. Il convient donc de définir cette nouvelle notion ci-après.

### **3.2. L'apparition de la notion de climat scolaire**

Suite aux questionnements des violences scolaires et des souffrances des élèves, la notion de climat scolaire fait son apparition. Afin de comprendre les comportements des élèves et ainsi, accroître la prise en charge de ceux-ci dans leur globalité, les établissements s'appuient sur la qualité de ce climat. En effet, le nombre d'élèves participant à la vie de l'établissement, le sentiment de sécurité ou encore les résultats scolaires sont autant d'indicateurs permettant aux personnels d'appréhender l'état des adolescents dont ils sont responsables à l'école. Ainsi, nous verrons que le climat scolaire est un élément commun à tous les établissements mais qu'il s'adapte selon les acteurs, les problématiques et le contexte local.

#### *3.2.1. Une nouvelle conception commune aux établissements...*

Ce sont donc ces nouvelles politiques éducatives mises en place progressivement qui vont permettre de re-dynamiser les établissements scolaires et d'améliorer les conditions de vie des élèves et de tous les personnels. L'objectif est de recréer des conditions d'apprentissages optimales. Bien que la notion de climat scolaire soit étudiée depuis plusieurs décennies, ce n'est qu'à partir des années 2010 que l'on commence à faire le lien entre climat scolaire, qualité des apprentissages, réussite scolaire et victimation à l'école (Debarbieux et al., 2012)<sup>7</sup>.

Plusieurs auteurs se sont intéressés à cette notion de climat scolaire, notamment E. Debarbieux, qui a travaillé sur les violences à l'école. Celles-ci se révèlent être un réel frein sur lequel les équipes doivent travailler et proposer des solutions pour améliorer le climat scolaire d'un établissement.

---

<sup>7</sup> Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport au Comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale. MEN-DGESCO/Observatoire International de la Violence à l'École. 25 pages.).

L'auteur vient donc à définir le climat scolaire comme étant « une expérience subjective de la vie scolaire qui prend en compte non pas l'individu mais l'école en tant que groupe large et les différents groupes sociaux au sein de l'école » (Debarbieux. 2012, p.2).

Toutefois, il n'existe pas une seule et unique définition du climat scolaire. C'est un ensemble de processus qui s'organisent entre eux et qui permettent de travailler sur une multitude de facteurs nécessaires au fonctionnement d'un établissement. En 2009, la National School Climate Center propose à son tour la définition suivante : « Le climat scolaire repose sur les modèles qu'ont les personnes de leur expérience de vie à l'école. Il reflète les normes, les buts, les valeurs, les relations interpersonnelles, les pratiques d'enseignement, d'apprentissage, de management et la structure organisationnelle inclus dans la vie de l'école ».

Selon Cohen, McCabe & al. (2009), le climat scolaire se compose en cinq éléments :

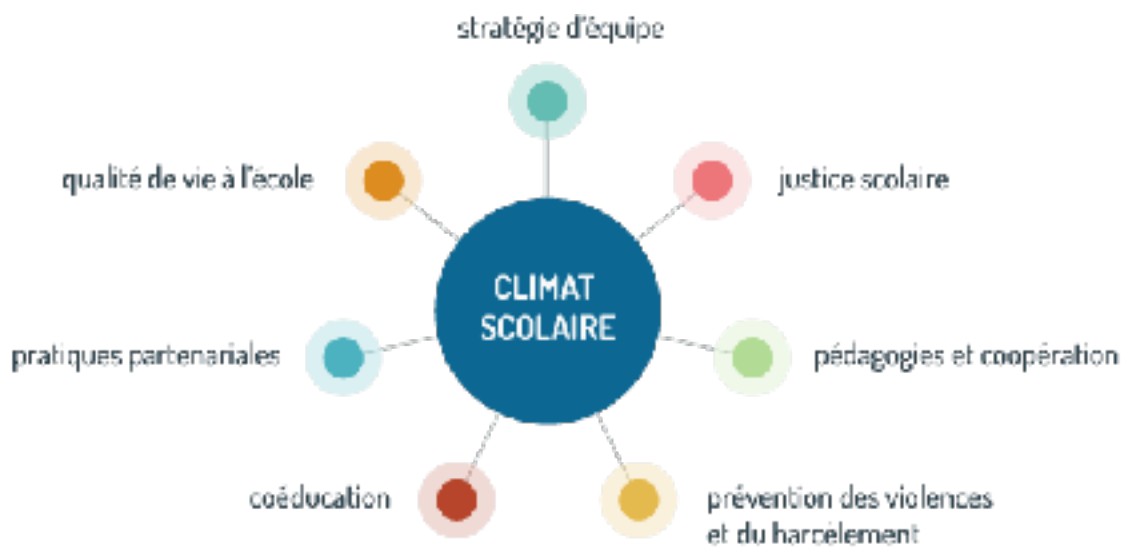
- Les relations : respect de la diversité (relations positives entre tous, décisions partagées, valorisation de la diversité, participation des élèves dans l'apprentissage et la discipline, collaboration) ; entraide et communauté scolaire (participation des parents aux décisions, support mutuel et investissement de la communauté scolaire, programme d'assistance aux familles, vision mutuelle parents-professeurs sur l'apprentissage et le comportement).
- L'enseignement et l'apprentissage : qualité de l'instruction, apprentissage social, émotionnel et éthique, développement professionnel, leadership.
- La sécurité physique et émotionnelle.
- L'environnement physique : propreté, matériels adaptés, offres extra-scolaires.
- Le sentiment d'appartenance : sentiment d'être relié à la communauté scolaire, à un adulte, engagement, enthousiasme des élèves et des professeurs.

Le climat scolaire est donc une notion vaste et large permettant de caractériser l'atmosphère d'un établissement, les relations entre les élèves, mais également les relations entre les élèves et les adultes de l'établissement tels que l'équipe de direction, vie scolaire, enseignante, médico-sociale, etc. Cependant, bien que la notion de climat scolaire soit universelle, il convient de prendre en compte la particularité de chaque établissement et notamment leur contexte, c'est-à-dire le type de public qu'il accueille (exemple : les catégories socioprofessionnelles des parents), l'environnement dans lequel il est situé, les infrastructures mises à disposition...

### 3.2.2. ...mais propre à chaque contexte...

Le climat scolaire s'évalue particulièrement à travers le ressenti des acteurs au sein de l'établissement : sentiment de sécurité, bien-être, intégration, mais aussi tous les éléments extérieurs à l'établissement qui viennent s'y confronter... La marguerite des composantes synthétise et met en lumière les éléments nécessaires à la construction d'un climat scolaire serein et propice à la sécurité et à la réussite de tous les élèves.

#### Schéma du climat scolaire :



Le premier axe est celui des stratégies d'équipe, il permet de travailler sur la dynamique entre les acteurs. Le chef d'établissement est le pilier de ces stratégies d'équipe ; il impulse un travail collaboratif entre toutes les équipes de l'établissement. Par stratégies d'équipe, on entend également les relations entre les élèves et les différents acteurs de la communauté éducative. Comme explicité précédemment, les élèves sont amenés à créer des interactions avec leurs enseignants dans le cadre des apprentissages. De plus, ils sont en relation avec les AED et l'équipe médico-sociale qui œuvrent à un objectif commun de formation et d'éducation. Le second élément de composition est la qualité de vie à l'école. L'organisation des espaces et des temps permet aux élèves de s'approprier les lieux. C'est un moyen de favoriser leur sentiment d'appartenance et de développer des aspirations en terme d'engagement et d'investissement dans la vie de leur établissement. Le schéma reflète ensuite les pratiques partenariales faisant référence aux alliances éducatives extérieures. La

collaboration avec des intervenants extérieurs va enrichir les formations proposées aux élèves et aux personnels, ainsi que le réseau de l'établissement. La coéducation est une composante indispensable du climat scolaire. En effet, les relations parents/école permettent aux familles de participer et de devenir acteur de la scolarité de leur enfant mais également de la vie de l'établissement. Cette implication est bénéfique notamment dans la continuité pédagogique et éducative des élèves, mais aussi dans l'impulsion d'une vitalité de l'établissement. La prévention des violences et du harcèlement est le cinquième axe sur lequel il est possible d'agir et de proposer des actions pour améliorer le climat scolaire d'un établissement. Il convient de garantir aux élèves un sentiment de sécurité fiable et continu. Le sixième volet de la marguerite concerne les pédagogies et la coopération ; les stratégies pédagogiques sont mises en place par les différentes équipes en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves. Lorsque les élèves donnent du sens à leurs apprentissages, qu'ils comprennent l'intérêt et l'objectif de ce qu'ils font et qu'ils se sentent valorisés dans leurs efforts, alors ils développent entre eux des compétences coopératives et collaboratives d'entraide et de tutorat. Enfin, la justice scolaire renforce chez tous, un sentiment de sécurité et de sérénité dans l'établissement.

Pour les établissements, travailler sur le climat scolaire c'est aussi un moyen d'améliorer les résultats scolaires, le bien-être des élèves et des personnels. Cela permet également de diminuer les inégalités scolaires, l'absentéisme, les violences et le harcèlement. Ces derniers étant des effets de cette démocratisation et massification de l'école dans les années 70-80. Depuis 2013 et jusqu'à aujourd'hui, plusieurs enquêtes ont été menées pour évaluer la qualité du climat scolaire dans les établissements. On observe alors une augmentation du sentiment de bien-être des élèves et une augmentation des bonnes relations avec les enseignants. Cependant, des phénomènes de violence sont toujours présents dans les établissements. Ils nuisent très sérieusement au climat et de fait, à la qualité de la transmission des connaissances et des apprentissages des élèves. Dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie et d'apprentissage des élèves, les établissements scolaires disposent d'une multitude d'outils. Ceux-ci visent notamment à développer les compétences psychosociales, améliorer l'estime et la confiance en soi des élèves ainsi que leur bien-être. Les lieux d'échange avec les parents sont un moyen de favoriser ces relations. En effet, bien que les élèves soient au cœur de cette question, ils ne sont pas les seuls acteurs de la problématique du climat scolaire. Le chef d'établissement, architecte de tous les projets et responsable de l'ensemble des équipes éducative et pédagogique, impulse une dynamique visant à mobiliser tous les personnels de l'éducation et de l'enseignement dans l'amélioration du climat scolaire de l'établissement.



### 3.2.3. ... et qui ne dépend pas uniquement des élèves

Pour créer ces conditions d'apprentissage et de vie optimales pour les élèves, tous les acteurs internes et externes à l'établissement sont concernés et doivent œuvrer à la mise en place de ces politiques éducatives. « La notion de climat scolaire renvoie à la qualité de vie et de communication perçue au sein de l'école. On peut considérer que le climat d'une école correspond à l'atmosphère qui règne dans les rapports sociaux et aux valeurs, attitudes, sentiments partagés par les acteurs d'un établissement scolaire » (Thiébaud, 2005, p.2). On parle donc d'une communauté éducative qui comprend à la fois les élèves, les enseignants et les personnels des équipes éducatives, mais également l'équipe de direction, et l'équipe médico-sociale qui oeuvrent au suivi de l'élève. La mise en place d'un climat scolaire favorable et propice aux apprentissages passe aussi par des relations extérieures et notamment par la coéducation qui semble indispensable pour permettre une continuité pédagogique. Les échanges avec les partenaires extérieurs, les éducateurs sont également à prendre en considération dans la prise en compte du suivi de l'élève et donc dans le climat scolaire d'un établissement.

Les enseignants jouent un rôle primordial dans la construction de ce climat scolaire. Ce dernier peut toutefois influencer sur leurs carrières professionnelles et leurs aspirations. En effet, un climat scolaire positif dans un établissement constitue un appui pour la stabilité de l'équipe éducative. A contrario, les enseignants en « décrochage professionnel » ressentent le manque de soutien de la part de l'équipe administrative et de direction. Ils ont également une impression de n'avoir aucune influence sur les élèves qui présentent des problèmes de discipline et de comportement.

La relation entre le climat scolaire positif et la réussite des élèves a bien été établie internationalement. Un climat scolaire positif affecterait puissamment la motivation à apprendre, favoriserait l'apprentissage coopératif, la cohésion du groupe, le respect et la confiance mutuelle. En effet, on parle alors de « boucle rétroactive » : la qualité des apprentissages agit sur le climat scolaire qui agit à son tour sur les apprentissages. La bonne qualité du climat scolaire est associée à un taux plus faible d'absentéisme et joue sur l'exclusion scolaire des élèves. Des groupes d'élèves de niveaux socio-économiques différents présentent des écarts de réussite importants. Ces écarts ne proviennent pas de différences de compétences ou d'effort mais d'opportunités et de facteurs sociaux. Enfin, dans toutes ses études, l'OCDE (2009) rappelle que les résultats scolaires dépendent majori-

tairement de la qualité du climat scolaire et qu'il en est de même pour le bien-être et le développement personnel des élèves.

Tous les personnels, internes ou externes à l'établissement œuvrent à la valorisation du travail, des efforts et des compétences des élèves. Ainsi, l'équipe vie scolaire, AED et CPE, est un point d'appui pour impulser tout projet.

### **3.3. Le rôle du service de vie scolaire au sein de l'établissement**

En 1847, le corps des Surveillants généraux est créé pour prendre en charge les élèves en dehors de la classe et pour les accompagner dans l'instruction. « Ces fonctionnaires avaient essentiellement des missions liées à la discipline des élèves : contrôler les absences et les retards, surveiller les élèves dans la cour ou à l'étude, sonner la cloche sont leurs principales attributions. » (Dupeyron, 2019). En 1937, les Surveillants généraux sont épaulés par la création des MI-SE (Maîtres d'Internat-Surveillants d'Externat). Cela va permettre au Surveillant général de se consacrer davantage à des missions éducatives. La circulaire de 1965<sup>8</sup> précise les missions qui lui sont attribuées. Il est désormais chargé de l'ordre et de la discipline mais aussi de l'action pédagogique et éducative.

#### *3.3.1. Rupture avec le système éducatif : la « vie scolaire »*

Le terme de « vie scolaire », aujourd'hui axé sur la prise en charge de l'adolescent, marque une séparation avec le système éducatif uniquement basé sur la classe. C'est désormais un espace de vie dans l'école, qui n'est plus l'organisation habituelle du système éducatif. On observe une orientation proche de l'idée de l'éducation nouvelle. L'objectif étant de faire des établissements scolaires, des lieux de vie et d'épanouissement personnel. Cette vie scolaire est organisée en service, avec un Surveillant général et des Maîtres d'Internat-Surveillants d'Externat. Plus généralement, nous pouvons dire que la vie scolaire est un service, un espace entre deux mondes qui s'ignorent, le pédagogique et l'éducatif, un ensemble d'expérience, une forme de vie (Chauvigné, 2020). Ce service est fondé sur l'accueil et l'accompagnement des élèves et des enseignants ainsi que d'une ouverture sur le monde. On considère les élèves comme capables et responsables, en essayant de les

---

<sup>8</sup> Ministère de l'Éducation Nationale, Circulaire n°65-419 du 17 novembre 1965, relative à la pédagogie, les enseignements scolaires et l'orientation.

amener le plus possible vers l'autonomie (Vitalli, 1997). Les objectifs de ce service renvoient principalement à la prise en charge individuelle et collective des élèves en dehors de la classe, la formation des individus capables de vivre en société, le développement du sens des responsabilités, l'apprentissage de la liberté et la recherche d'une autonomie. Le service de vie scolaire doit également veiller à la sécurité de tous les élèves et s'assurer de leur épanouissement individuel et collectif, et prendre en compte l'adolescent dans sa globalité (personne, élève, adulte en devenir) et leur permettre de s'ouvrir au monde sur le plan culturel et éducatif. Pour ce faire, le service dispose de moyens structurels, organisationnels, disciplinaires et humains.

### *3.3.2. Le rôle du Conseiller Principal d'Éducation*

Sans abandonner ses missions disciplinaires, d'autres rôles complètent la fonction du CPE. Il impulse une médiation dans l'établissement, permet la socialisation des élèves, assure une éducation à la citoyenneté, applique la pratique d'une sanction éducative et régule les relations pédagogiques. Plus généralement, les missions du CPE s'articulent autour de trois grands domaines : la politique éducative de l'établissement, le suivi des élèves et l'organisation de la vie scolaire (MEN, 2015)<sup>9</sup>. Parmi ce dernier champ, le CPE est responsable de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire. En effet, en lien avec le chef d'établissement, il participe activement au recrutement des AED. Lors de la rentrée, le CPE met en valeur le service vie scolaire et son fonctionnement. Ce moment doit permettre de poser un cadre sur les attentes du chef du service et du chef d'établissement. Le CPE est chargé de former et d'informer son équipe à l'utilisation des différents outils utilisés au sein de l'établissement nécessaires à la gestion des absences, au suivi des élèves, etc. De plus, il est du rôle du CPE d'impulser une dynamique au sein de son service vie scolaire. Les réunions de service et les entretiens individuels trimestriels permettent de renforcer la cohésion d'équipe. Par ailleurs, le CPE accompagne les AED dans leur posture et leur exemplarité qu'ils doivent assurer auprès des élèves. En effet, ils ont un rôle essentiel à jouer dans le suivi des élèves que nous allons aborder dans la partie suivante.

### *3.3.3. Les missions des Assistants d'éducation*

En France, le corps des AED a été créé par la loi Ferry du 30 avril 2003 dans l'objectif de remplacer progressivement les maîtres d'internat et surveillants d'externat. Désormais, les AED

---

<sup>9</sup> Circulaire n°2015-139 du 10 août 2015 relative aux missions des Conseillers principaux d'éducation

exercer des fonctions d'encadrement et de surveillance des élèves anciennement dévolues au MI-SE. Ils sont les garants du respect des droits et des élèves ainsi que de la sécurité. Ils travaillent en équipe et participent, sous l'autorité du CPE, au contrôle de l'assiduité et à la gestion des absences et des retards. Au-delà des missions de surveillance, les AED participent au repérage des difficultés des élèves et se concertent avec l'équipe pédagogique afin d'y remédier. Les AED doivent faire preuve de responsabilité, être à l'écoute des élèves tout en se faisant respecter et en imposant leur autorité. Ils interviennent alors en dehors des heures de classe et développent un lien privilégié avec les élèves. Leur fonction participe activement à l'apprentissage de la vie en collectivité et à la création d'une socialisation en dehors de la sphère familiale. De par leur proximité avec les élèves, ils renforcent le lien entre ces derniers, le CPE et l'équipe pédagogique. Nous avons choisi de nous intéresser plus particulièrement à ces acteurs car ils sont, selon nous, essentiels à l'amélioration du climat scolaire. En effet, ils veillent au bien-être des élèves dans l'établissement ainsi qu'à leur participation à la vie collégienne ou lycéenne. Les AED, par le biais de dispositifs ou encore d'instances représentatives dans lesquelles ils peuvent être élus, vont participer à l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des élèves dans l'établissement dans lequel ils sont en poste.

Pour conclure sur ce cadre théorique, la massification du système scolaire, depuis les années 1970, pose question sur les conditions d'accueil et de prise en charge des élèves à l'école. En effet, l'institution scolaire accueille désormais des publics divers et variés. À leur entrée à l'école, certains élèves arrivent avec un vécu personnel et individuel présentant des difficultés familiales, sociales ou encore économiques. De plus, ce vécu s'accompagne d'un changement physiologique et psychologique. La transition entre l'école primaire et secondaire est une étape essentielle dans la vie du jeune. Au-delà des caractéristiques individuelles des élèves, des facteurs propres au contexte scolaire doivent être pris en considération. Face à cela, l'institution doit trouver des réponses et des moyens adaptés à chacun. Des politiques éducatives vont voir le jour pour pallier les difficultés auxquelles le système scolaire fait face. Effectivement, l'élève est désormais placé au centre du système éducatif et devient acteur de sa scolarité et de ses apprentissages. L'école ne se base plus uniquement sur la simple réussite scolaire des élèves mais prend également en compte leur bien-être et leur épanouissement personnel. De ce fait, la notion de climat scolaire fait son apparition et va permettre aux établissements de s'accorder et de donner un sens commun à cette nouvelle conception. L'ensemble de la communauté éducative joue un rôle dans l'instauration d'un climat scolaire favorable. De surcroît, le service de vie scolaire piloté par le CPE est un point d'appui pour impulser une dynamique positive. Les AED, de par leur proximité et les relations qu'ils construisent avec les

élèves, sont des médiateurs à privilégier pour garantir le bien-être et la réussite de tous les élèves au sein de l'établissement.

## II. ENQUÊTE DE TERRAIN

### 1. Problématisation et hypothèses

Suite aux apports théoriques apportés ci-dessus et de notre expérience en tant que CPE stagiaire, nous nous sommes questionnées sur le rôle des AED dans la réussite des élèves. En effet, les AED semblent être les acteurs les plus proches des élèves, à la fois dans leur rôle en dehors de la classe mais également dans l'accompagnement et la sécurité des élèves au sein des établissements. A l'aide des fiches de poste construites par le CPE, les AED assurent principalement des missions de surveillance et de suivi des élèves, de manière à garantir un cadre sécuritaire et propice aux apprentissages. Cependant, grâce aux éléments théoriques et aux enquêtes que nous allons effectuer, nous verrons que le rôle des AED ne se limite pas seulement à la surveillance. De surcroît, ils jouent un rôle dans l'accompagnement des jeunes et dans leur parcours de formation. Grâce à l'installation d'une relation de confiance, les AED sont à même de percevoir les différents profils des élèves ainsi que les difficultés qui les accompagnent.

Nous allons donc nous concentrer sur la problématique suivante qui guidera nos recherches :

**Comment le CPE, en tant que responsable du service vie scolaire et des assistants d'éducation, oeuvre-t-il pour un climat scolaire favorable, facteur de réussite de tous, lorsque les établissements bénéficient de contextes et de profils d'élèves diversifiés ?**

Trois hypothèses découlent de cette question :

- La personnalité du CPE joue un rôle moteur dans la dynamique impulsée au sein de l'équipe vie scolaire. Celle-ci contribue à l'amélioration du climat scolaire. En effet, si le CPE se montre disponible, à l'écoute, répond aux besoins de chacun et confie aux AED des tâches diversifiées (qui dépassent la simple gestion des absences), alors les AED s'engagent davantage dans leurs missions. De cette manière, ils proposent plus facilement des projets innovants dans une démarche de modernisation. De là, naît un sentiment de valorisation chez les AED qui va permettre de renforcer la cohésion d'équipe. Ainsi, le bon fonctionnement de ce service va se faire ressentir sur les relations entre les différents acteurs de l'établissement.

- La focalisation du CPE sur la gestion des heures d'étude est un vecteur d'amélioration du climat scolaire. En effet, la façon dont les AED construisent et investissent l'espace de la permanence va amener des conditions optimales de travail pour les élèves. La mise en place d'un rituel d'entrée et de déroulement du temps de permanence conditionne les élèves à se positionner dans un espace de travail. Les AED impulsent l'idée que cet espace est un lieu d'échange et de travail en collaboration (travaux de groupe en autonomie ou organisé par l'AED, exposé, etc). Ce lieu d'échange, sous l'entière responsabilité des AED, est régi par un ensemble de règles devant être respectées collectivement. Ce mode de fonctionnement de permanence permet aux élèves de s'impliquer pleinement dans leurs apprentissages et aux AED d'assurer un suivi individuel et collectif, pédagogique et éducatif.
- Le renforcement du suivi par la mise en place du CPE d'un AED référent contribue à l'amélioration du climat scolaire. Les AED référents d'une classe, dont le suivi est délégué par le CPE, organisent des temps d'échange informels avec la classe, afin de favoriser des relations de confiance, de repérer les élèves en difficulté et de leur apporter un soutien éducatif et scolaire. Ils sont des personnes ressources auprès des équipes éducative, pédagogique et médico-sociale, et des médiateurs privilégiés entre ces équipes, le CPE et les élèves. Ainsi, cette mission permet aux AED de travailler, avec la classe, la cohésion de groupe, les difficultés qu'ils rencontrent et favoriser un vivre ensemble. De cette manière, les AED œuvrent au bien-être et à l'épanouissement personnel des élèves.

## **2. Méthodologie**

Dès lors, nous devons nous questionner sur la méthode à adopter afin de répondre au mieux à cette problématique. Nous allons principalement travailler sur le rôle des AED dans l'accompagnement des apprentissages sur les temps de permanence et dans l'instauration d'un véritable vivre ensemble en classe. De plus, nous allons aussi chercher à appréhender l'impact de la posture du CPE sur l'engagement des AED et plus largement sur la cohésion de l'équipe vie scolaire.

En conséquence, pour étudier l'ensemble de ces données, la méthode de l'entretien semi-directif d'une vingtaine de questions établies par thématiques, nous semble être l'outil le plus adapté pour approfondir, avec les AED et les CPE, les raisons de leur engagement ou encore le rôle qu'ils occupent dans l'accompagnement du parcours de formation de l'élève.

Après avoir travaillé la méthodologie de l'entretien, nous avons décidé de réaliser des entretiens semi-directifs afin d'approfondir notre travail de recherche. L'entretien semi-directif porte sur un certain nombre de thèmes identifiés et organisés dans un guide d'entretien que nous avons préparé en amont. Cela va nous permettre de recueillir des témoignages précieux que nous pourrions mettre en relation ou en opposition avec nos lectures et nos hypothèses. Il s'agit, selon nous, de la méthodologie la plus adaptée pour recueillir des données exploitables et pertinentes concernant notre sujet. Cet outil permet aux personnes interrogées de s'exprimer librement sur leur vécu professionnel tout en répondant à des questions ciblées. J. Combessie (2007), dans ses travaux, accorde une importance particulière à l'entretien semi-directif qu'il appelle également l'entretien centré. « Dans la mesure où il choisit et annonce au préalable le thème ou les thèmes (...), le guide d'entretien est un memento (un pense-bête). Il est rédigé avant l'entretien et comporte la liste des thèmes ou des aspects du thème qui devront avoir été abordés avant la fin de l'entretien. » (J. Combessie, 2007, p.24).

Nous allons donc nous rendre dans deux établissements scolaires. Il s'agit de deux collèges ; le climat scolaire semble être plus visible et lisible, suite à l'arrivée des élèves de l'enseignement primaire. En effet ces nouveaux élèves doivent se confronter à un nouveau fonctionnement de l'enseignement secondaire (heures d'étude par exemple), avec de nouveaux personnels (CPE, assistants d'éducation). Le premier établissement est un établissement public situé anciennement en Zone Urbaine Sensible (ZUS) qui accueille des élèves d'origines diverses et variées. Ce collège est composé de classes générales de la sixième à la troisième et d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS). À ce jour, l'établissement accueille 623 élèves. Le deuxième établissement se situe en zone urbaine, à proximité d'un établissement classé en REP+. Cet établissement présente une très forte mixité sociale avec des élèves dont les parents sont issus des catégories socio-professionnelles supérieures et d'autres enfants issus de la communauté du voyage, des élèves arrivés en France il y a peu de temps et parfois allophones. Ce collège dispose également d'une ULIS et accueille 406 élèves. Nous avons choisi d'interroger les personnels de vie scolaire de ces collèges urbains car les contextes scolaires nous semblent être des points d'appui pertinents afin de vérifier nos hypothèses. En effet, au collège, les élèves bénéficient d'un suivi renforcé par l'ensemble de la communauté éducative. Cette dernière garantit aux élèves un encadrement pédagogique et éducatif sur les temps hors-classe tout en les accompagnant vers une autonomisation totale. Le comparatif entre ces deux établissements va nous permettre de mettre en opposition ou en relation les différentes pratiques observées au sein des deux collèges où le climat scolaire semble être différent. Effectivement, le climat scolaire du premier établissement est perçu, par l'ensemble des acteurs, comme étant sécuri-



sant et serein. Tandis que dans le deuxième établissement, des élèves présentent de grandes difficultés à exercer leur métier d'élève. Par conséquent, ils n'ont pas des comportements adaptés au cadre scolaire. Cette hétérogénéité des profils crée ainsi une atmosphère pesante. Afin de comprendre ces différentes manifestations reflétées dans les établissements scolaires, nous envisageons dans un premier temps d'interroger un CPE par établissement. Dans un second temps, nous adresserons un questionnaire de quatre questions à tous les assistants d'éducation. Les réponses à ce questionnaire nous permettront d'identifier des profils d'AED que nous envisageons de rencontrer ensuite pour procéder à un entretien. Dans chacun des deux collèges, nous souhaiterions nous entretenir avec un AED très investi dans son rôle éducatif et pédagogique, et un AED qui ne semble pas contribuer à l'amélioration du climat scolaire de l'établissement. De cette manière, nous pourrions comparer les réponses des AED et en tirer des conclusions sur les missions des AED qui jouent un rôle dans le climat scolaire de l'établissement.

Lors de ces entretiens, plusieurs items communs seront travaillés mais posés différemment aux CPE et aux AED :

- Tout d'abord, il sera demandé aux professionnels de se présenter très succinctement grâce à des indicateurs tels que, le parcours de formation, les différentes expériences professionnelles et les motivations à exercer cette profession. Cette première partie sert à la fois à mettre la personne à l'aise et en condition d'entretien. De plus, elle a pour but de mieux connaître le profil des acteurs que nous allons interroger et de mettre en lumière ses caractéristiques personnelles et professionnelles.
- Ensuite, nous nous intéresserons aux relations dans l'établissement et plus précisément les relations entre CPE et AED, CPE et élèves et entre AED et élèves, du point de vue du CPE. De la même manière, nous demanderons au CPE l'importance qu'il accorde à son recrutement et les exigences qu'il attend de son équipe d'Assistants d'éducation dans l'objectif d'améliorer du climat scolaire de l'EPL. Ces réponses nous permettront de comprendre et d'analyser la posture et le positionnement du CPE dans son service vie scolaire au service de la réussite des élèves et la manière dont il conçoit son métier et son équipe d'Assistants d'éducation.
- Enfin, il sera question de l'engagement du professionnel dans l'établissement scolaire (la manière dont il s'implique dans les apprentissages, la garantie du bien-être des élèves et du respect des règles, le vivre ensemble) mais aussi la posture et le positionnement de chacun, la valorisation dans l'exercice de leurs fonctions et leur éthique professionnelle. En effet, selon les différentes compétences mais aussi appétences des AED et CPE, leurs réponses nous éclaireront sur leur

contribution personnelle mais aussi collective à l'amélioration du climat scolaire. Ainsi, en se basant sur nos hypothèses nous avons choisi de séparer ces questions en deux champs : les heures d'études et le dispositif référent AED :

- Les heures d'étude sont un temps scolaire essentiel dans la scolarité d'un élève. Elles leur offrent un temps de travail en autonomie précieux pour la réalisation de leur travail personnel. En ce sens, les AED ont un rôle primordial à jouer puisqu'ils sont garants du bon fonctionnement de ces temps hors de la classe. Ainsi, la gestion des heures d'étude contribue pleinement à l'aspect pédagogique des missions des AED.
- Le dispositif référent AED légitime le rôle éducatif des AED grâce au suivi individuel et collectif de classe. De par leur expertise et leur connaissance des élèves, ils sont une ressource essentielle pour les équipes pédagogiques et éducatives en terme de repérage d'absences, de retards, de passage à l'infirmerie, de punition, etc. Ces éléments sont des indicateurs clés pour évaluer le climat scolaire de l'établissement.

Au-delà des données établissement énoncées ci-dessus et des entretiens réalisés avec les CPE et AED, nous nous appuyerons également sur des enquêtes de climat scolaire déjà réalisées ou encore des projets existants pouvant influencer les réponses des AED et CPE interrogés.

Après avoir effectué nos différents entretiens avec les deux CPE et les quatre AED, nous déchiffrerons et analyserons les résultats. Pour cela, nous procéderons à la réalisation de tableaux qui nous permettront de mettre en lumière rapidement les résultats des professionnels. Il s'agira de construire un tableau récapitulatif par professionnel (six tableaux au total) qui reprend les grandes thématiques abordées durant l'entretien et les réponses respectives de chacun. Ensuite, nous confronterons ces réponses afin de mettre en lumière une idée majeure illustrée par des extraits d'entretien que nous appuyerons avec des apports théoriques. Cette méthode d'analyse qualitative d'entretien est utilisée par L. Bardin (2013) qui permet la restitution des données et la validation d'hypothèses. Selon M.-A. Descamps in L. Bardin (2013), « l'analyse de contenu est une technique de traitement de données pré-existantes par recensement, classification et quantification des traits d'un corpus. » À notre sens, il semble pertinent d'utiliser l'analyse de contenu descriptive. En effet, cette méthode implique une classification des thèmes abordés durant les entretiens ainsi qu'une quantification des résultats obtenus. L'objectif étant de sélectionner certains apports qui nous permettront ainsi de vérifier nos hypothèses établies au préalable ou d'éveiller de nouvelles pistes. Pour rappel, les hypothèses sont axés sur la personnalité du CPE, l'organisation de l'espace et la

gestion de la permanence et enfin le suivi des élèves par un assistant d'éducation jouent un rôle primordial dans l'amélioration du climat scolaire d'un établissement.

### **3. Résultats**

Nous avons mené six entretiens avec deux CPE et quatre AED dans deux établissements scolaires. Dans le premier collège, nous avons interrogé une CPE et deux AED et dans le deuxième collège, nous avons également rencontré un CPE et deux AED.

D'une façon générale, la première conclusion que nous pouvons avancer suite aux différents entretiens, est qu'il n'existe pas de profil type de CPE ou d'AED. Dans le tableau joint en annexe, nous pouvons différencier les différentes réponses apportées par les acteurs. Ces derniers ont tous une personnalité différente et adoptent donc des pratiques diversifiées. Toutefois, nous avons pu constater plusieurs similitudes relatives à l'exercice de leurs différentes missions.

A l'issue de nos entretiens et parallèlement à nos hypothèses, nous avons soulevé différentes thématiques. Ces dernières ont été mises en évidence par les différents acteurs interrogés :

- L'accueil des élèves et la mise en place d'un cadre sécurisant
- Les relations vie scolaire/autres membres de l'établissement : assurer une continuité pédagogique et éducative
- Le management de l'équipe vie scolaire
- La formation des AED
- La communication
- La gestion des heures d'étude
- L'animation éducative
- Le suivi des élèves

Il conviendra, pour chaque thématique repérée, de présenter les résonances et les dissonances évoquées par chacun de ces acteurs et de les mettre en corrélation avec des sources scientifiques.

#### **3.1. L'accueil des élèves et la mise en place d'un cadre sécurisant**

Nous avons, dans un premier temps, demandé aux deux CPE ainsi qu'aux quatre AED de définir leurs motivations à exercer leurs missions dans leur établissement respectif. Ces éléments nous paraissaient essentiels afin de cibler les profils des acteurs que nous interrogeons, ce qui nous

sera très utile lorsque nous parlerons en particulier de l'animation éducative. De la même manière, les réponses apportées vont nous permettre de prendre la mesure des parcours professionnels, des motivations et aspirations de chacun.

### *La confiance et les soins dans les interactions...*

Les réponses apportées par les acteurs sont comparables sur certains points. Les deux CPE et les quatre AED mettent en évidence leur envie de créer du lien avec les élèves et plus largement, de les placer dans les meilleures conditions de réussite scolaire et d'épanouissement personnel. Les professionnels s'attachent à construire une relation de confiance avec les élèves, à les accompagner quotidiennement afin de renforcer leur sentiment d'appartenance au sein de l'établissement. L'ensemble des acteurs contribuent à la qualité du climat scolaire de par la surveillance, les échanges avec les élèves, les gestions de conflits, etc. Par exemple, Franck (AED) affirme entretenir de « bonnes relations avec les élèves » et accorde une grande importance à la communication. Pour Baptiste (AED), il est important « de donner confiance aux élèves, de faire en sorte qu'ils se sentent bien et qu'ils se sentent à l'aise. Ça passe par l'échange avec les élèves, faire preuve d'écoute, de tolérance et d'ouverture avec eux. C'est important qu'ils se sentent soutenus et surtout pas jugés . » Sandrine (CPE) aspire à être « une aide pour les enfants, les adolescents et à construire des repères éducatifs pour eux ». Marion (AED) considère faire le lien entre les élèves, les familles, les enseignants et les autres personnels de l'établissement : « on doit tout le temps être disponible pour contribuer un petit peu à leur éducation et puis à leur bien-être pour que tout se passe le mieux possible ». Pour Lucie (AED) il est important d'être proche des élèves. Elle affirme être une « personne ressource et un repère pour eux ». Enfin, selon Mathieu (CPE), « le CPE permet de créer les conditions de bien-être de l'élève en travaillant avec tous les acteurs de l'établissement ». Il est un « référent, à l'écoute, bienveillant et propose un cadre sécurisant pour les élèves. » De plus, il met l'accent sur l'accueil des élèves : « un accueil souriant, ça montre aux élèves qu'on est content de les accueillir, et rien que ça, ils se disent qu'ils sont dans un endroit qui est agréable. »

### *...propres à chaque acteur*

Nous pensons qu'il est intéressant de séparer les réponses des personnes interrogées puisque nous avons pu remarquer des différences entre les réponses des uns et des autres.

Par exemple, pour Franck (AED), le climat scolaire se traduit principalement par l'application du règlement intérieur et le respect des règles : « Nous on est là pour que ça se passe bien donc on essaie de faire en sorte que le règlement intérieur soit bien respecté, voilà. Donc on se tient vraiment au règlement intérieur (...) ». Sandrine (CPE), quant à elle, s'attache à « constituer des repères éducatifs pour les enfants » et à la « transmission des valeurs ».

En parallèle, nous pouvons soulever le fait que Baptiste (AED), Lucie (AED) et Mathieu (CPE) utilisent beaucoup l'humour avec les élèves. Baptiste « pense qu'il faut savoir rigoler avec eux ». Lucie « aime bien les charrier » tandis que Mathieu affirme que « ce n'est pas rare que l'on puisse faire des petits traits d'humour, enfin moi je trouve ça sympa ».

Ces résultats nous montrent que les différents CPE et AED interrogés adoptent des pratiques différentes pour créer une relation de confiance avec les élèves. Selon Lucie et Mathieu, l'utilisation de l'humour est un moyen pertinent pour favoriser ce rapport de confiance et ainsi faire en sorte que les élèves se sentent bien dans l'établissement. Bien que tous les acteurs n'aient pas tous recours à cette pratique, tous partagent le même but : constituer des repères éducatifs pour les jeunes afin de garantir un cadre sécurisant et plus largement un climat scolaire apaisé au sein du collège.

E. Prairat (2021) parle de « l'hospitalité scolaire » comme une institution ouverte et accueillante. L'école se doit d'accueillir tous les enfants et de leur transmettre les mêmes enseignements et leur donner les mêmes chances de réussir. L'accueil sécurisant des élèves ne relève pas seulement du simple fait de leur dire bonjour quand ils entrent dans l'établissement. On parle d'hospitalité dans la manière dont nous avons connaissance des élèves, dont les personnels de l'établissement prennent en charge ces individus. L'hospitalité scolaire selon E. Prairat est également une question d'éthique...ce qui nous permet de rebondir sur la notion d'éthique relationnelle et professionnelle. Selon C. Marsollier (2016), l'éthique fait référence à une posture, une attitude mais également une disposition dans laquelle on essaye d'être attentif à l'individualité de chacun. Comme le dit Sandrine (CPE) la présence de chacun permet de constituer des repères pour les élèves et c'est ce qui est reflété dans ces questions d'hospitalité et d'éthique.

### **3.2. Les relations vie scolaire/équipe pédagogique, médico-sociale : assurer une continuité pédagogique et éducative**

Garantir le bien-être des élèves et leur sécurité au sein des établissements scolaires est la préoccupation majeure et commune de chaque acteur de la communauté éducative. Ainsi, à l'issue de nos entretiens, nous avons soulevé la thématique de la coéducation ainsi que des relations vie scolaire/enseignants. Celle-ci nous semble essentielle à traiter afin d'assurer une réelle continuité pédagogique et éducative pour les élèves. En effet, chaque acteur y contribue pleinement et ainsi, joue un rôle important dans l'amélioration du climat scolaire.

Si l'on cible la question des relations vie scolaire/enseignants, nous avons pu constater que dans les entretiens de Franck et Baptiste, les relations AED/enseignants semblent fragilisées. Franck affirme que, dans son établissement, les AED « n'ont pas trop de relations avec les professeurs principaux. » C'est d'ailleurs ce que confirme Baptiste pour qui, « il y a trop de distances et chacun reste dans ses préjugés ». « Il y a un manque de reconnaissance. » Pour autant, Baptiste aspire à « s'ouvrir aux professeurs pour que les élèves se sentent au mieux. » Nous pouvons penser qu'il en est de même dans l'établissement de Marion et Lucie puisqu'elles n'évoquent pas les relations AED/enseignants. Toutefois, Marion nous fait part des relations avec d'autres acteurs de l'établissement : « on a l'infirmière qui est incroyable avec les élèves, on a l'assistante sociale, on a une psychologue scolaire. On a un directeur aussi qui est à l'écoute pour les plus grandes problématique. » Lucie évoque également un travail en collaboration avec l'infirmière autour de la thématique de la vie sexuelle et affective : « je sais qu'avec l'infirmière il y a ça qui est prévu donc c'est bien pour moi mais c'est trop peu ».

Pour Sandrine, « il est important de solliciter les assistants d'éducation selon leur profil sur de l'animation éducative. (...) Une AED va faire une formation sur la santé avec des élèves de sixième qui s'appelle « Sac à dos sur le dos : comment porter son cartable ? » L'idée est de donner des conseils aux élèves sur comment bien s'organiser, les gestes et postures à adopter. Elle va faire cette animation en lien avec l'infirmière. »

Nous pouvons voir que du côté des AED comme des CPE, il y a une réelle volonté de créer de véritables relations de travail avec les autres acteurs de l'établissement afin d'intervenir auprès des élèves sur des problématiques diverses et variées (par exemple la question de la santé, de la vie affective et sexuelle, etc.). C'est en croisant les regards et en collaborant ensemble, que chaque acteur peut espérer pouvoir contribuer à la continuité éducative et plus largement au climat scolaire de l'établissement. Ici, nous pouvons mobiliser les travaux de J. Dewey (2019)<sup>10</sup> pour qui l'école est

---

<sup>10</sup> Dewey, J. (2019). Progressive Education and the Science of Education. *Recherche & formation*, 92, 71-82. <https://doi.org/>

un centre social, une mise en pratique de la vie communautaire. L'intérêt est lié aux activités que l'enfant vient réaliser à l'école. Autrement dit, pour pouvoir faire en sorte que l'enfant s'émancipe, il doit faire l'expérience des choses, se confronter à l'autre et modifier son point de vue, se nourrir de cette confrontation pour constituer d'autres repères. L'ensemble de la communauté éducative doit oeuvrer en ce sens et permettre ainsi d'assurer une continuité de par les différentes expériences vécues au sein de l'école.

### **3.3. Le management de l'équipe vie scolaire**

Dans un troisième temps, nous avons demandé aux acteurs comment fonctionnait leur service vie scolaire et plus particulièrement comment ils pouvaient qualifier les relations CPE/AED.

#### *La complicité et la confiance au sein de l'équipe*

A. Bouvier (2015) s'intéresse au management pédagogique de proximité dans différentes perspectives. Il considère le management comme un élément essentiel de la conduite des changements et du pilotage au sein de l'éducation nationale. D'un point de vue général, les 4 AED et les 2 CPE jugent les relations au sein du service très positives. Dans le premier établissement, Franck estime que les relations entre les AED et les CPE sont des relations de confiance : « Ce sont de véritables relations de travail dans le sens où c'est très cordial, il y a une bonne entente entre les surveillants et les deux CPE, c'est très professionnel. » Baptiste, quant à lui, a le sentiment que tous les acteurs composant le service vie scolaire sont sur la même ligne. C'est d'ailleurs ce que confirme la CPE de ce même établissement, Sandrine : « Je me considère plutôt être comme un soutien, un accompagnement. J'ai beaucoup de reconnaissance pour leur travail au quotidien. Dans le management, j'accorde une importance à les accompagner dans les difficultés qu'ils rencontrent pour qu'ils puissent avoir du plaisir à venir au travail. » En effet, l'ambiance semble être plutôt bonne et solidaire. Il s'agit là d'une équipe posée et soudée.

Dans le deuxième établissement, les acteurs interrogés semblent aussi être très satisfaits des relations de travail au sein du service vie scolaire. Pour Marion, la relation avec Mathieu (CPE) est très privilégiée : « On est très proches. Mathieu a créé une équipe avec une forte cohésion (...). On peut lui parler de tout, il n'y aucune barrière, il est très à l'écoute et très réactif. » Les propos de Lucie à ce sujet confirment les propos de Marion : « Mathieu est quelqu'un de très chouette, c'est notre chef, il nous donne des consignes mais il est à l'écoute, il est proche de nous, il est compréhensif, il est soucieux de notre bien-être, il nous soutient toujours (...). Il a à coeur de nous voir

bien et puis on rigole aussi c'est important. » Après avoir entendu les AED de ce deuxième établissement, nous avons demandé à Mathieu, le CPE, ce qu'il pensait des relations au sein du service vie scolaire : « On a de très bonnes relations (...). C'est un rapport de confiance, cela veut dire que moi je leur fais confiance les yeux fermés et elles peuvent compter sur moi aussi pour les soutenir, pour les recadrer aussi s'il y a besoin. »

Les relations professionnelles positives entre les acteurs favorisent un meilleur fonctionnement du service vie scolaire. Chacun semble être satisfait de ces relations ce qui a un fort impact sur leur envie de venir travailler et de véhiculer auprès des élèves des ondes positives. Ainsi, les élèves ressentent auprès de ces adultes qui les encadrent un sentiment positif. De plus, si tous les professionnels se disent être sur la « même ligne », cela va favoriser le respect des règles au sein de l'établissement de la part des élèves. Adopter un même discours commun auprès des jeunes est essentiel pour garantir un climat scolaire favorable au sein du collège.

### *L'importance de la figure du CPE*

L'ensemble des acteurs affirment entretenir des relations positives au sein du service vie scolaire basées sur de la communication et de la confiance. Effectivement, comme l'affirme A. Kojève (2004), la confiance est indispensable dans le rapport hiérarchique. Cette confiance s'appuie sur le savoir et les compétences du CPE qui sont des piliers de son autorité sociale autant que son propre tempérament, plus ou moins charismatique. Ainsi, nous avons pu remarquer que les CPE adoptent deux fonctionnements de manager leur équipe différents.

Si tous les acteurs affirment entretenir de relations positives au sein du service vie scolaire, nous avons pu remarquer que les CPE adoptent deux fonctionnements de manager leur équipe différents. Effectivement, la répartition des missions entre les AED divergent d'un établissement à un autre et c'est d'ailleurs le cas dans notre enquête de terrain.

Dans le premier établissement, la mission de bureau est attribuée à deux personnes qui sont formées plus spécifiquement au bureau pour assurer un meilleur suivi de la gestion des absences et des retards et pour travailler cet aspect avec la CPE. Sandrine ne souhaite pas mobiliser les AED pour l'élaboration de l'emploi du temps ou des fiches de poste des AED : « Nous avons des exigences qui nous sont propres et qui peuvent ne pas paraître utiles aux assistants d'éducation. C'est à nous de mettre l'accent sur ce qui nous semble important. On a aussi cette vision du service et cette continuité du service que l'on souhaite pérenniser donc de ce fait là, on ne souhaite pas déléguer



cette mission aux assistants d'éducation. Certains pourraient s'attribuer d'autres postes un peu moins contraignants que d'autres. »

Dans le deuxième établissement, les missions des AED sont partagées de manière proportionnelle. Comme a pu le dire Marion, « On a tout partagé de manière proportionnelle entre nous quatre (...), nous avons toutes un jour de bureau dans la semaine. » Cela laisse donc entendre que les AED répartissent elles-mêmes leurs missions. C'est ce que nous a expliqué Mathieu par la suite : « les emplois du temps, tu vois moi je dis aux AED que j'ai besoin de ces postes là, à chaque heure, et c'est elles qui le font. Comme ça, c'est elles qui le font ensemble, elles s'équilibrent. » Toutefois, Mathieu vérifie le cahier des charges complété par les AED. Cette façon de faire semble tout à fait fonctionner selon lui puisque les AED se sentent impliquées dans ce qu'elles font.

En résumé, nous pouvons dire que chaque CPE a sa propre façon de manager son service vie scolaire. Il n'existe pas une seule et unique manière de faire. L'essentiel pour le CPE, est avant tout d'explicitier ses attentes aux assistants d'éducation afin de garantir un fonctionnement efficace au sein du service.

### **3.4. La formation des AED**

Ensuite, nous avons interrogé les acteurs sur la formation des AED. Comment sont-ils formés ? A quelle fréquence ? Sont-ils demandeurs d'être formé davantage ? La question de la formation des AED nous paraissait pertinente au regard de notre problématique car les fonctions d'assistant d'éducation ne sont pas innées et comme dans toute profession, il y a certains codes à respecter.

#### *Une étape essentielle dans la pratique des acteurs*

Dans les deux établissements scolaires, nous avons été marquées par le contraste entre les réponses des AED et des CPE à ce sujet. Les AED nous disent ne pas avoir été assez formés à leur poste tandis que les CPE affirment que les AED ont été formés de manière suffisante à leur arrivée. Du côté des AED, pour Baptiste, la formation « ça a clairement manqué. (...) On ne peut pas faire, on a l'impression de se sentir inutile un peu. » Marion nous affirme que « il n'y a pas eu vraiment de formation. (...) On est formées sur le tas. (...) Par exemple, Pronote le logiciel, j'ai été formée par mes collègues. » Lucie confirme les dires de Marion : « On manque de formation. Moi ce que je sais et ce que j'apporte aux élèves, le peu, c'est ce que j'ai appris de mon côté toute seule (...), je me documente mais ce n'est pas assez approfondi. » Tandis que du côté des CPE, le point de vue semble être différent. Dans le collège où travaille Sandrine, « une après-midi a été mise en place où

CPE et AED se sont réunis pour faire connaissance et être opérationnels dès la rentrée. Ce fut l'occasion pour les CPE de pouvoir répondre à toutes leurs questions. » En tant que chef de service, Sandrine a pu définir ses attentes. Selon elle, ce temps a permis aux AED de poser leurs questions, d'être rassurés, de mieux connaître l'équipe ainsi que les attentes des CPE. L'objectif étant de faire du service une équipe solidaire afin qu'ils puissent travailler de manière collective et se soutenir entre eux. Les réponses de Mathieu sont similaires à celles de Sandrine : « Je fais une journée de formation pour les nouvelles qui arrivent où je leur explique un peu tout le fonctionnement, quelles sont mes attentes mais sinon ce sont des petits temps informels. C'est vrai que je n'arrive pas trop à faire de réunions, c'est plutôt des points qu'on se fait pour modifier deux ou trois choses qui ne fonctionnent pas. »

En résumé, nous constatons que le temps de formation donné aux AED en début d'année semble ne pas suffire pour eux bien qu'il soit essentiel et important pour les CPE. Les assistants d'éducation demandent à être davantage formés tout au long de l'année sur leur poste ainsi que sur des thématiques bien précises telles que la gestion de conflit, la consommation de stupéfiants, l'estime de soi, etc. Baptiste évoque même l'envie d'être formé sur « l'amélioration des relations entre les AED et le corps enseignant. »

### **3.5. La communication**

L'une des thématiques qui revient régulièrement dans les réponses des protagonistes interrogés tourne autour de la communication entre les services mais également entre les membres d'une même équipe. En effet, un établissement scolaire est le reflet d'une « mini société » dans laquelle les informations doivent être transmises de manière efficace afin de répondre aux besoins de tous. Elle est donc un levier dans l'amélioration du climat scolaire puisque, la manière dont les différents services vont travailler ensemble et collaborer, va impacter très nettement l'ambiance, l'atmosphère et la prise en compte des élèves dans leur globalité.

*Communiquer au sein du service vie scolaire : une dimension indispensable au bon fonctionnement d'un établissement*

Dans les deux établissements, la quasi-totalité des acteurs interrogés s'accordent sur le fait que la communication est très « importante pour que les relations fonctionnent au sein du service » (Lucie, AED). L'ensemble des assistants d'éducation sont dans la même optique selon laquelle ils s'entraident et communiquent ensemble, notamment pour la transmission d'informations. C'est une

manière pour eux d'être efficace et rapide pour gérer les situations auxquelles ils doivent faire face. Mathieu met également un point d'honneur dans son recrutement d'assistant d'éducation, il a besoin de sentir que la personne va s'adapter rapidement au fonctionnement. Pour lui « les critères les plus importants c'est à la fois que la personne va s'entendre avec l'équipe, et faut que je sente que ça va matcher avec moi. C'est-à-dire que je vais réussir à embarquer la personne dans mon projet, dans ma vision de l'éducation dans le sens où qu'est-ce que moi j'attends d'un assistant d'éducation, et si je sens que je vais pouvoir travailler en confiance avec cette personne là ».

### *La collaboration et coopération avec l'ensemble des acteurs*

Mathieu, CPE confirme la communication entre les services au sein de son établissement, notamment avec l'infirmière scolaire. « Quand l'infirmière elle vient, elle a un petit document elle note mais, la transmission se fait oralement ». Cela semble indispensable également que l'infirmière se réfère aux assistants d'éducation qui ont une connaissance plus fine des élèves et qui les voient évoluer au sein du collège.

Sandrine, la deuxième CPE ne donne pas forcément d'information sur la communication au sein de son service ou avec les autres acteurs de l'établissement, néanmoins lorsqu'on lui demande ce qui selon elle améliore le climat scolaire elle répond « c'est toute la communication qu'on peut faire ».

Cependant, Mathieu insiste sur le fait que ses AED collaborent avec les professeurs principaux, « moi je leur demande de travailler avec le professeur principal dans le sens où elles ont une connaissance différente des élèves, voilà. Donc c'est vrai que moi je leur demande d'être en lien avec lui, pour donner des infos ou en avoir aussi. Notamment aussi à l'approche des conseils de classe ». Selon C. Focquenoy-Simmonet (2017), au travers de l'analyse des textes législatifs qui définissent la fonction du CPE, la collaboration avec les autres acteurs de l'établissement scolaire, notamment les enseignants, constitue une constante dès l'origine. C'est une des volontés des CPE que de transmettre cette nécessité aux assistants d'éducation qui constituent l'équipe vie scolaire afin de multiplier les canaux de communication et d'affiner la perception des élèves.

### *Une organisation du service différente selon les contextes d'établissement et les profils de CPE*

La différence la plus flagrante lors de l'analyse de ces entretiens est révélée par les CPE et l'organisation de leur service. En effet, Sandrine, pour permettre une communication efficace, organise des réunions de service avant chaque fin de période. Le contexte de son établissement et de son

service fait qu'elle a besoin de réunir tous les assistants d'éducation régulièrement pour faire le point et apporter des ajustements quand il est nécessaire.

Mathieu lui, ne voit pas d'intérêt à ces réunions puisqu'il bénéficie d'un petit service avec 4 AED, présentes tous les jours ensemble, ce qui lui permet de faire des points quotidiennement avec ses AED, plusieurs fois dans la journée si nécessaire. En effet, selon la circulaire du 28 octobre 1982, les CPE assument « la responsabilité (...) de l'organisation des personnels de surveillance, les mouvements des élèves ». Il lui appartient de concevoir ce que doit être l'espace-temps de l'externat, celui de la demi-pension de telle sorte que les élèves y soient dans de bonnes conditions de travail, d'épanouissement et de sécurité.

Deux établissements avec deux vies scolaires qui semblent fonctionner différemment mais avec un point commun : la communication est un élément indispensable. C'est le moyen de transmettre toutes les informations nécessaires, de rendre compte à son responsable de service, d'échanger entre collègues pour multiplier les avis, croiser les regards et ainsi gérer au mieux les situations.

### **3.6. La gestion des heures d'étude**

Le climat scolaire d'un établissement se reflète évidemment dans les conditions de vie mais également de travail pour les élèves. Dans le service vie scolaire, les assistants d'éducation ont un rôle pédagogique et doivent placer les élèves dans les meilleures conditions de travail, lors des temps de permanence et d'études surveillées. Ce rôle de pédagogue va permettre aux assistants d'éducation de légitimer leur statut et de les responsabiliser dans des missions qui sont pleinement les leurs. Sous la responsabilité de leur chef de service, les AED vont également bénéficier de liberté et d'autonomie pour concevoir les heures d'études et donc créer des rituels afin de sécuriser les élèves.

#### *La notion de rituels dans l'éducation*

Dans les deux établissements, les deux CPE Mathieu et Sandrine sont en accord sur le fait qu'ils disposent d'une grande salle de permanence. Le CDI est proposé aux élèves autant que possible selon l'emploi du temps du professeur documentaliste pour désengorger les permanences trop chargées. « On a une grande salle de perm (...) le CDI en prend quand même une bonne part donc bon en général ils arrivent à être un par table. (...) » (Mathieu, CPE).

Avec le contexte sanitaire, dans les deux établissements, les assistants d'éducation procèdent à un rituel d'entrée avec une désinfection des mains pour tous les élèves et placent les élèves un par table dans la mesure du possible. « Donc là au niveau du rituel, c'est nous qui les plaçons. Donc déjà en plus comme nous on a le gel hydroalcoolique c'est vrai qu'en leur mettant, on leur dit où aller, donc on les place...souvent... En fait ça dépend vraiment des niveaux, (...). On essaye de mélanger quand même un petit peu les classes si y'a plusieurs niveaux, comme ça ça calme les plus petits si ils sont un petit peu trop bruyants. Et puis ensuite voilà on fait l'appel, on exige le calme et puis le CDI, enfin le documentaliste arrive assez rapidement en fait pour prendre les élèves comme ça il nous soulage directement » (Marion, AED).

C'est une volonté des deux CPE que les élèves se mettent au travail rapidement et dans le calme. Les AED ont pour mission de faire l'appel puis de tourner dans les rangs afin d'apporter du soutien, de proposer de l'aide aux élèves « ils sortent du travail et les assistants d'éducation tournent pour vérifier qu'ils ont bien du travail à faire, apportent un soutien si y'a besoin et quand ils ont fini leur travail, et bah on peut les autoriser à lire ou à dessiner ou à faire autre chose mais c'est vraiment travail, en salle d'étude » (Mathieu, CPE).

Selon E. Prairat. (2019), « la vie scolaire doit s'organiser d'abord et avant tout autour de rites et rituels. La ritualité scolaire regarde donc de manière privilégiée l'univers de la classe. Celle-ci, est une forme institutionnelle originale où l'on s'instruit en se socialisant et où l'on se socialise en s'instruisant. Elle est ce lieu où l'enfant, devenu élève, est confronté à une double altérité : celle de ses pairs et celle de la culture ». De cette manière et c'est ce qui se reflète notamment lors des moments de permanence, les rituels permettent aux élèves d'être sécurisés dans une dynamique qu'ils connaissent et à laquelle ils adhèrent progressivement. Ils savent que les rituels d'entrée et de sortie reflètent également des règles qu'il doivent respecter et auxquelles ils sont confrontés pour rentrer dans le fonctionnement de leur établissement.

Le fait d'adhérer et de se « contraindre » à ces rituels, les élèves et les AED créent ensemble une forme de relation de confiance qui ensuite donnera la possibilité aux élèves de développer leur autonomie, de travailler différemment et donc d'évoluer au sein du collège, dans leurs apprentissages mais également au sein de leur vie future.

*Une gestion des permanences contrôlée et maîtrisée*

Dans l'établissement où travaille Sandrine, un des AED n'est pas favorable au travail de groupe car cela peut provoquer des débordements. Il procède donc à la sortie des carnets de correspondance sur les tables en début de chaque heure d'étude pour tous les élèves. C'est le cas également pour Lucie dans le deuxième établissement lorsqu'il y a beaucoup d'élèves en permanence : « on exige le silence, je fais sortir tous les carnets et le premier qui bouge je lui mets un mot quoi. » (Lucie, AED).

Sandrine, organise son service de manière à ce qu'un AED soit référent des heures d'étude par classe. C'est-à-dire que c'est toujours le même AED et la même salle pour la même classe. « Cette année, avec ma collègue, on a organisé le service différemment sur la gestion des études, il y a un AED référent des heures d'étude par classe. (...) Donc ils sont dans des salles de classe finalement pour faire les études avec toujours le même assistant d'éducation et toujours la même salle. On a essayé aussi de procéder à un placement dans la salle de classe de manière à ce que les élèves gagnent rapidement en installation et de manière à ce que les assistants d'éducation connaissent bien les élèves et nous fassent part des problématiques pour une meilleure gestion. » (Sandrine, CPE).

### *Ouverture sur l'autonomie...*

Dans le collège où travaille Mathieu, les heures d'études sont réparties équitablement selon l'emploi du temps et les grilles de service des AED. L'une d'entre elles a pour habitude de faire travailler les élèves régulièrement en autonomie en salle d'étude et dans ce même établissement, une autre AED évoque l'utilisation d'un nouvel outil qui s'appelle « le permis à points » afin d'améliorer la gestion des permanences.

Toutes ne semblent pas convaincues par l'aménagement de l'espace de la permanence : « il y a quelques trucs au mur...il y a une petite étagère avec des livres, des dictionnaires et des manuels scolaires... Honnêtement il y aurait moyen de faire un truc vachement plus... (...) c'est un peu à l'ancienne et puis pareil les magazines, enfin les Spirou qu'ils lisent c'est des trucs qui datent de Mathusalem j'ai l'impression. » (Lucie, AED).

Cependant, on remarque un fossé entre les deux établissements et au sein même des services. En effet, Sandrine insiste sur la posture des AED en permanence, ceux à quoi ils doivent être vigilants notamment dans le travail scolaire des élèves et leur comportement.

Mathieu évoque également le fait que la salle d'étude est un espace de travail avant tout, où les élèves doivent, dans un premier temps, faire leurs devoirs et être aidés si besoin par les AED. Toute-

fois, tous les AED ne sont pas forcément en adéquation avec les attentes des CPE : « moi je n'ai pas eu l'impression qu'il y avait des exigences, mise à part que ça doit être calme... » (Lucie, AED). Selon nous, les AED du deuxième collège sont plutôt dans une démarche d'autonomisation du travail personnel des élèves et de temps calme. En effet, pour Lucie, la permanence est « un moment convivial et chaleureux avec les élèves ».

Nous pouvons mettre en lumière ces résultats avec les travaux de P. Meirieu (2021) puisque selon lui, l'autonomie n'est pas innée. Elle se construit avec les élèves, par les interactions avec leurs pairs mais aussi et surtout avec les adultes qui les entourent et qui les font évoluer vers l'âge adulte.

### **3.7. L'animation**

L'animation éducative dans les établissements scolaires est un élément représentatif et très révélateur du climat scolaire et de l'implication des acteurs dans la vie quotidienne du collège. La diversité des activités proposées ou des projets mis en place reflètent à notre sens, un sentiment de bien-être à la fois des personnels pour s'engager dans des actions mais aussi des élèves qui vont être demandeurs et participer aux différentes activités qui leur sont proposées.

#### *Une ouverture sur la vie*

Selon les contextes et les profils d'élèves accueillis, les établissements scolaires ne proposent pas la même offre en terme d'animation éducative. En effet, dans l'établissement de Sandrine, Baptiste et Franck, les AED sont peu investis dans le champ de l'animation. Pour autant, c'est un choix de la CPE que de solliciter les AED sur l'animation selon leur profil. Certains animent des ateliers, d'autres participent au dispositif devoirs-faits. L'un d'eux fait même partie intégrante de la section foot. Néanmoins, l'un des AED confirme être peu investi dans le champ de l'animation car il estime avoir déjà beaucoup de charges dans ses fonctions « avec les postes et les charges qu'on a déjà actuellement, ça laisse peu de place à l'animation » (Franck, AED).

Baptiste, le deuxième AED interrogé est pourtant en demande d'animer des heures de vie de classe avec les professeurs principaux et semble volontaire pour mettre en place des projets au sein du collège : « Je pense que ça pourrait être intéressant mais il faudrait que ce soit mis en place par

les AED, qu'ils proposent ça aux profs. Je pense que c'est plus dans ce sens là, proposer des choses, voir ce qui est possible de faire avec différents organismes. Pour moi, ça peut vraiment être intéressant. (...) Selon moi, il y a quelque chose à faire sur la pause méridienne ».

Dans le deuxième établissement, les AED sont responsables et animateurs des clubs sur le temps de la pause méridienne (club débat, relaxation, etc.) et estiment que ce sont des actions qui ont un impact considérable sur le climat scolaire du collège. Les élèves sont demandeurs de temps où ils peuvent se sentir plus libres. Grâce au projet de vie scolaire et à l'axe éducatif du projet d'établissement, les AED participent également à des interventions sur le harcèlement, notamment pour les classes de sixième : « Cette année il y a eu la création d'un club débat avec l'une de nous, Agathe, et donc en fait c'est toutes les semaines, le mardi, (...). Les élèves apprécient beaucoup et je pense que ça, on va dire que c'est le nouveau projet de cette année qui les fait cogiter, qui les fait réfléchir et ensuite nous en fait on en rediscute tout le temps. » (Marion, AED)

Lucie (AED) affirme qu'il y a un gros manque de prévention sur la vie sexuelle et affective dans les établissements scolaires et qu'il s'agit pourtant d'un levier qui mériterait d'être activé afin d'améliorer le climat scolaire. En effet, cette éducation peut se référer au sentiment de sécurité des élèves. Lucie confirme que les élèves sont en demande de formation sur cette thématique et que ce sont des conversations qu'elle partage avec les élèves sur les temps de récréations : « mais même eux sont demandeurs, moi je sais que j'adore ce sujet là parce qu'il y a un beaucoup de travail à faire. Moi j'ai aucun mal à parler de ça, je mets les pieds dans le plat, j'utilise mes mots qu'il faut. Alors au début ils sont un peu gênés, ils rougissent, ils rigolent nerveusement, (...) et après ils sont toute ouïe, ils sont à l'écoute et ils sont demandeurs de ça. Et les filles aussi. J'ai des cinquièmes y'a encore pas si longtemps que ça, qui m'entendait en parler dans la cour et qui m'ont dit mais pourquoi on ne fait pas ça dès la sixième » (Lucie, AED)

Dans cette dynamique, les établissements scolaires ont une mission de formation auprès des élèves afin de leur transmettre les connaissances et compétences nécessaires pour exercer une citoyenneté et de faire des élèves des futurs citoyens autonomes et responsables. Selon C. Chauvigné (2018), « la formation de citoyens s'expose, dans le cadre d'une prise en charge des élèves, dans ou aux frontières de la classe (soit en vie scolaire, entendue comme vie en dehors de la classe) aux tensions entre savoirs liés à un enseignement civique et valeurs et normes sociales qui à la fois encouragent et restreignent le fonctionnement effectif de la démocratie ».



Néanmoins, l'implication des personnels et notamment des AED dans différents projets tels que des clubs sur le temps de pause méridienne, participe activement à l'ouverture des élèves sur le monde et à la construction d'un esprit critique, d'une opinion individuelle et au respect des autres. L'amélioration de leur connaissance personnelle, la connaissance des autres et des éléments qui entourent les élèves dans et en dehors de l'école contribuent très sérieusement à la formation d'un citoyen lucide, éclairé, autonome et éduqué.

### **3.8. Le suivi des élèves**

Le suivi des élèves est l'une des thématiques qui s'est naturellement révélée lors des entretiens avec les professionnels interrogés. A notre sens, il s'agit d'un levier sur lequel nous devons nous appuyer pour améliorer le climat scolaire d'un établissement et ainsi renforcer le sentiment d'appartenance des élèves. Au même titre que la gestion des heures de permanence, le suivi des élèves est un moyen de responsabiliser les assistants d'éducation, au-delà de leurs missions. En effet, les AED prennent part réellement à la vie quotidienne des élèves, en particulier sur les temps hors de la classe mais également dans les apprentissages grâce aux relations avec les enseignants ou encore la famille. Le dispositif AED référent dont nous allons parler ensuite, est un moyen de légitimer leur place au sein de la communauté scolaire, à la fois aux yeux des personnels de l'établissement, mais aussi des familles. Ils sont de véritables personnes ressources pour les élèves.

#### *Déléguer pour gagner en efficacité et responsabiliser les AED*

Les deux CPE, Mathieu et Sandrine délèguent le suivi des élèves mais pas nécessairement de la même manière. Mathieu demande aux AED de choisir un niveau pour lequel, elles vont être référentes tout au long de l'année scolaire. L'AED référent assure la gestion des absences, des retards, des conflits, procède à la vérification des carnets de correspondance, appelle les familles, etc. Marion témoigne : « On les suit vraiment au niveau administratif donc les absences, les retards, t'as fait signer, pas signer, les mots dans le carnet, le nombre d'observations, voilà. Après, on s'aide toutes (...) ». Les assistantes d'éducation sont également les interlocutrices privilégiées pour les élèves et les enseignants, notamment les professeurs principaux. Les AED sont des acteurs du collège qui permettent de « faire le lien avec les profs. En fait c'est tout ce qui est faire le lien, soit

entre les élèves, soit entre l'élève et la maison, soit entre le prof et l'élève, c'est vraiment faire le lien. » (Marion, AED).

Pour Sandrine et sa collègue CPE, le fonctionnement du dispositif référent est similaire : « on a laissé les assistants d'éducation s'inscrire. On a aussi des référents section sportive qui sont surveillants donc on leur a donné la priorité du suivi de ces classes là bien sûr parce qu'ils les voient en dehors. On a laissé parce que certains se sentent plus à l'aise dans l'accompagnement des sixièmes et préfèrent les petits. D'autres préfèrent les un peu plus grands ou alors il peut y avoir une envie de travailler avec un professeur principal en particulier sur un projet ou autre. » (Sandrine, CPE).

### *Les assistants d'éducation : un personnel ressource*

Tous les assistants d'éducation s'accordent pour dire qu'ils sont rapidement identifiés par les élèves comme des personnes référentes. En effet, ils sont des personnes ressources et assurent le suivi administratif des élèves de leurs absences, leurs retards...mais également le suivi éducatif en collaborant avec les CPE, l'infirmière, les professeurs principaux. Au delà de leurs missions de suivi administratif, les CPE mettent un point d'honneur sur l'implication des AED dans les classes. En effet, ils ont la possibilité en tant que référent de classe, d'intervenir en heure de vie de classe pour évoquer des problématiques ou encore bénéficier d'une vision différente des élèves à l'intérieur de la classe. Cependant, ils ne se saisissent pas forcément de cette opportunité... « Alors nous on intervient pas du tout en heure de vie de classe, c'est vrai que ça pourrait être quelque chose de fait mais si tu veux on a tellement de moments avec eux, en individuel et en collectif, que ce soit dans les couloirs, dans la cour, le midi, dans la cantine, en fait partout, même dehors au portail le soir, que, je ressens pas le besoin forcément de les voir souvent en collectif en classe entière » (Marion, AED).

Le point de divergence que l'on peut constater entre les deux CPE est la réserve de Sandrine sur délégation de la gestion de certaines situations conflictuelles entre élèves. En effet, elle se montre prudente sur l'implication de ses assistants d'éducation dans ces situations. Elle ne souhaite pas arriver à des débordements sur la confidentialité et souligne le fait que certains AED sont jeunes et peuvent ainsi être affectés par certaines situations. Sandrine reste donc prudente dans la délégation de certaines missions et notamment dans la gestion des incidents.

Afin de justifier et de comprendre certains choix, nous avons élaboré un tableau récapitulatif selon le profil des assistants d'éducation qui ont été interrogés, leur parcours professionnel ou universitaire et leur engagement dans les projets où ils s'investissent dans leur établissement scolaire respectif.

Assistants d'éducation	Profil	Projets et investissement dans l'établissement
Franck	Homme d'une quarantaine d'années. Présent dans l'établissement depuis trois ans. Possède un riche bagage (usine, patron d'un hôtel, aide-soignant, AED). Souhaite passer les concours administratifs et a tenté le concours de professeur des écoles deux fois. Privilégie la communication pour améliorer les relations avec les élèves.	Investi dans une dynamique d'équipe, apprécie le travail en équipe. Souhaite être formé sur des problématiques telles que le harcèlement scolaire, l'estime de soi, etc. Volontaire pour participer à des projets mais réticent car déjà très pris dans les missions de surveillance et de suivi des élèves.
Baptiste	Homme d'une trentaine d'années, éducateur sportif depuis sept ans. Anciennement salarié dans une association de football pendant six ans. Présent dans l'établissement à mi-temps depuis deux ans. Intervient également au collège sur la section football en plus du contrat d'AED. Privilégie le contact avec les enfants, leur permet d'avoir un cadre de fonctionnement afin qu'ils puissent se confier, les accompagner dans leur scolarité.	Extrêmement investi dans sa relation avec les élèves et souhaite investir dans la relation avec l'équipe pédagogique. L'objectif étant de développer des relations propices à l'épanouissement des élèves. Très investi dans les projets et plus particulièrement les projets relatifs aux activités sportives en lien avec les professeurs d'EPS.
Marion	Jeune femme d'une vingtaine d'années, très dynamique. Deuxième année dans l'établissement en tant qu'assistante d'éducation. En arrêt dans les études (début d'un cursus universitaire en licence de sociologie). Découvre le métier de CPE et souhaite s'investir et se rapproche au maximum du métier. Devient donc AED pour comprendre les missions et se conforter dans ses choix. Souhaite se réinvestir dans le master encadrement éducatif pour préparer le concours de CPE.	Extrêmement investie dans sa relation avec les élèves. Communique énormément avec les élèves à la fois dans la résolution et gestion de conflits ou de situations difficiles mais aussi pour s'intéresser aux élèves, favoriser leur bien-être et leur transmettre de vraies valeurs qui lui tiennent à cœur. S'est investie dans des interventions avec les 6èmes liées au harcèlement.
Lucie	Jeune femme d'une vingtaine d'années. Première année dans l'établissement et en tant qu'assistante d'éducation (arrivée dans un autre établissement l'année d'avant pour renfort lié au protocole et crise sanitaire Covid19). Formation d'éducatrice spécialisée. Travaille dans la protection de l'enfance et dans le handicap suite à l'obtention de son diplôme : accompagnement individuel de jeunes en très grosse difficulté et avec multiples problématiques. Manque de sécurité et de travail d'équipe. Bonne relation avec les adolescents dont se tourne vers les missions d'AED.	Investie dans une dynamique d'équipe, avait besoin d'avoir des collègues avec qui travailler. Souhaite s'investir dans des projets liés à la vie sexuelle et affective des jeunes. : discussion avec eux sur la cour lors de temps informels sur ce sujet. Volontaire pour participer à des actions en co-animation avec l'infirmière sur des classes de 6èmes ou 5èmes. Certaine expertise dans la connaissance des adolescents notamment sur leur vie hors cadre scolaire (réseaux sociaux, situations familiales...).

#### 4. Résultats

Dans cette partie, nous allons reprendre les trois hypothèses formulées à l'issue de la problématique. Nous verrons, grâce à l'enquête et à l'analyse des entretiens, si ces hypothèses se confirment. Dans le cas contraire, nous démontrerons en nuancant avec des arguments, en quoi celles-ci ne sont pas pleinement validées.

Dans un premier temps, nous nous sommes intéressées sur l'impact de la personnalité du CPE en émettant l'hypothèse que celle-ci jouait un rôle moteur dans la dynamique impulsée au sein de l'équipe vie scolaire. Suite aux réponses apportées par les CPE et les AED interrogés, nous validons pleinement cette hypothèse. En effet, la personnalité du CPE contribue à l'amélioration du climat scolaire. Les deux CPE se montrent particulièrement disponibles, à l'écoute, répondent aux besoins de chacun et confient aux AED des tâches diversifiées. Ainsi, les AED sont totalement engagés dans leurs missions. Ils proposent facilement des projets innovants dans une démarche de modernisation. Cette posture renforce la valorisation chez les AED par les CPE, est très appréciée et permet de renforcer la cohésion d'équipe. Unanimement, les AED s'accordent pour dire que la dynamique impulsée par leur responsable de service permet de renforcer les relations entre les différents acteurs de l'établissement. De la même manière, la posture adoptée par les CPE permet d'asseoir la légitimité des AED au sein des différents services d'un établissement scolaire. Cela les engage dans un processus d'autorité bienveillante, mais amène également à une meilleure connaissance des élèves dans le travail en collaboration avec les différentes équipes de l'EPL.

Deuxièmement, nous avons émis l'hypothèse que la focalisation des CPE sur la gestion des heures d'étude était un vecteur d'amélioration du climat scolaire. Cette hypothèse est à nuancer. En effet, la façon dont les AED construisent et investissent l'espace de la permanence amène des conditions de travail optimales pour les élèves. Suite à notre enquête de terrain, nous avons constaté que les deux établissements n'avaient pas la même manière de fonctionner sur la gestion des heures de permanence. Dans l'un des deux établissements, malgré la volonté du CPE de vouloir instaurer un espace de travail calme et serein, propice aux apprentissages de l'élève, les AED assurent une gestion libre et en autonomie de ce temps pédagogique, qui ne correspond pas entièrement aux attentes du responsable de service. Toutefois, ce fonctionnement ne semble pas influencer la qualité du climat scolaire. Les AED justifient cela comme une manière de développer davantage de compétences pour les élèves, notamment en terme d'autonomie. Dans le deuxième établissement, les AED se

conforment pleinement aux attentes du CPE et répondent aux demandes de celui-ci. La mise en place d'un rituel d'entrée et de déroulement de permanence, conditionne les élèves à se positionner dans un espace de travail. Ici, les AED impulsent l'idée que la salle d'étude est un lieu de travail cadré et régi par un ensemble de règles devant être respectées par tous. En résumé, les attentes et la volonté des CPE sur la gestion des heures d'étude, ainsi que la manière dont les AED se saisissent de ces attentes ne semblent pas impacter la qualité du climat scolaire de l'établissement.

Pour rappel, la troisième hypothèse formulée faisait référence au renforcement du suivi des élèves par la mise en place du dispositif « AED référent » comme facteur positif à l'amélioration du climat scolaire. Nous sommes convaincues que les AED référents d'une ou plusieurs classes, délégué par les CPE, ont un impact sur la connaissance des élèves et les différentes relations dans l'établissement. En effet, ils sont des personnes ressources auprès des équipes éducatives, pédagogiques et médico-sociales. De plus, ils sont des médiateurs privilégiés entre ces équipes, le CPE, les élèves et les familles. Cette mission permet aux AED de favoriser des relations de confiance, d'apporter un point de vue extérieur sur la vie quotidienne de l'élève, d'être un élément supplémentaire dans le repérage des élèves en difficulté et d'apporter un soutien éducatif et scolaire. De cette manière, les AED font preuve d'hospitalité éducative, d'accueil bienveillant, de prise en charge des élèves dans leur globalité et oeuvre pleinement à la création d'un cadre sécurisant. Ils participent totalement au bien-être et à l'épanouissement personnel de l'élève.

Grâce aux différents apports des acteurs interrogés, nous avons pu valider ou non les hypothèses formulées à partir de notre question de recherche. Toutefois, nous souhaitons pointer du doigt certaines limites. Premièrement, l'échantillon sur lequel nous avons travaillé est de loin révélateur de notre réflexion. En interrogeant uniquement six personnels de vie scolaire sur deux collèges différents, il est difficile d'avoir un point de vue réaliste sur nos différentes hypothèses. De plus, nous rappelons que le climat scolaire ne se limite pas aux AED, à la personnalité du CPE ou encore à la gestion des heures d'étude. De nombreux facteurs tels que la justice scolaire, la prévention contre le harcèlement scolaire, la coéducation, la qualité de vie à l'école ou encore la stratégie d'équipe composent le climat scolaire d'un établissement. Nous faisons le constat que notre enquête de terrain ne nous permet pas forcément d'aborder toutes les thématiques abordées dans la partie du cadre théorique grâce aux différents auteurs scientifiques.

La thématique du climat scolaire reste relativement vaste mais nous au regard de nos expériences et de nos vécus, nous avons fait le choix de nous focaliser sur ce qui nous paraissait impor-

tant et essentiel à nos pratiques professionnelles à savoir les relations au sein du service vie scolaire. En effet, en tant que responsable du service vie scolaire, nous aspirons à créer des conditions de travail propices à une entente et une communication efficace entre les différents personnels de l'équipe vie scolaire. L'objectif étant d'instaurer un climat positif au sein du service qui se reflète sur son fonctionnement et donc sur le climat scolaire de l'établissement qui a un impact sur la réussite et l'épanouissement de tous les élèves.

## 5. Conclusion

Il est tout d'abord essentiel de rappeler que la problématique qui a guidé notre recherche est la suivante : *Comment le CPE, en tant que responsable du service vie scolaire et des assistants d'éducation, oeuvre-t-il pour un climat scolaire favorable, facteur de réussite de tous, lorsque les établissements bénéficient de contextes et de profils d'élèves diversifiés ?*

Cette problématique est le fruit d'un questionnement plus global à propos du climat scolaire. Nous nous sommes demandées quel pouvait être l'impact de la posture du CPE, en tant que responsable de service, sur le climat scolaire d'un établissement.

Nous avons cherché à comprendre les conséquences et les bienfaits liés à la personnalité du CPE sur la dynamique du service vie scolaire et l'engagement des assistants d'éducation : comment les AED s'engagent-ils dans leur mission ? Comment favoriser la création d'une cohésion d'équipe positive ? Puis, nous avons ciblé notre réflexion sur les attentes du CPE relatives à la gestion des heures de permanence pour en comprendre les effets plus précis sur le climat scolaire.

Enfin, nous avons orientées notre réflexion sur la mise en place, par le CPE, du dispositif « AED référents » : quels bénéfices sur l'amélioration de la connaissance des élèves ? Quel impact sur les relations inter-personnels ?

Pour répondre à ces questionnements, nous avons décidé d'utiliser la méthode de l'entretien semi-directif. Ce mode de collecte de données nous a semblé être le plus pertinent au regard de nos différentes interrogations. En effet, nous avons cherché à analyser le point de vue des CPE et des AED quant à la qualité du climat de l'établissement. Les résultats obtenus auprès des deux CPE et des quatre AED, issus de deux contextes d'établissements différents, nous ont permis de comprendre en grande partie que les méthodes professionnelles utilisées dans chacun des services vie scolaire, bien que diversifiées, sont toujours mis à profit d'un objectif commun : développer et favoriser un climat scolaire serein et sécurisé. Toutefois et malgré notre focalisation sur la personnalité

du CPE, la gestion des heures d'étude et le suivi des élèves, les réponses des acteurs interrogés nous permettent de confirmer l'idée selon laquelle bien d'autres éléments sont à prendre en compte pour travailler sur la qualité du climat scolaire. En effet, durant nos échanges, des thématiques ont été mises en évidence par les différents acteurs telles que la communication, l'animation éducative, la coéducation... Ces différents éléments ont confirmé notre idée de départ selon laquelle l'adulte a une place d'accompagnateur : il aiguille l'élève pour qu'il construise lui-même le sens qu'il donne à sa scolarité. En somme, c'est l'ensemble de la communauté éducative qui doit se saisir du sujet afin que les élèves soient pleinement épanouis au sein de l'établissement. Chacun d'entre eux doit se sentir concerné par cette problématique du climat scolaire et s'engager individuellement et collectivement dans ce but commun.

Enfin, en tant que CPE stagiaires, cet écrit nous aura permis de prendre le recul nécessaire sur le quotidien, de rechercher des sources scientifiques, de s'interroger pour trouver des réponses. Cela nous aura surtout et principalement permis de faire évoluer nos pratiques, de les perfectionner, toujours dans le but principal qu'est le bien-être de l'élève dans l'établissement scolaire.

## Bibliographie :

Archambault, P. (1998). *Les difficultés d'accès au diplôme des enfants de familles dissociées. Espace, populations, sociétés*, 16(2), 211-225.

Bernardot, M. (2017). Ouvrir l'école aux parents immigrés pour la réussite des enfants (OEPRE) : un dispositif innovant pour favoriser la réussite scolaire des enfants de l'immigration, resté dans l'ombre. *Journal du droit des jeunes*, 366-367(6-7), 17-23.

Bihr, A., & Pfefferkorn, R. (1999). *Déchiffrer les inégalités (Alternatives économiques) (French Edition)*. Syros.

Bonnéry, S. (2007). *Comprendre l'échec scolaire : Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques (Essais) (French Edition)*. SNEDIT LA DISPU.

Bourdieu, P., Passeron, J., & Nice, R. (1990). *Reproduction in Education, Society and Culture, 2nd Edition (Theory, Culture & Society) (2nd éd.)*. Sage Publications.

Bouvier, A. (2015). Le management pédagogique de proximité. *Administration & Éducation*, 147, 79-86. <https://doi.org/10.3917/admed.147.0079>

Bressoux, P. (1994). Note de synthèse [Les recherches sur les effets-écoles et les effets-maîtres]. *Revue française de pédagogie*, 108(1), 91-137.

Chamboredon, J. C., Prévot, J., & Prevot, J. (1973). Le « métier d'enfant » : Définition sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle. *Revue Française de Sociologie*, 14(3), 295.

Chazal, S., & Guimond, S. (2003). La théorie de la dominance sociale et les choix d'orientation scolaire et de rôles sociaux des filles et des garçons. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 32/4, 595-616.

Chauvigné, C. (2018, 1 juin). *La démocratie à l'école : quels savoirs, quelles valeurs pour quelle éducation ?* OpenEdition Journal. Consulté le 19 mars 2022, à l'adresse <https://journals.openedition.org/edso/2980>

Combessie, J. (2007). II. L'entretien semi-directif. Dans : Jean-Claude Combessie éd., *La méthode en sociologie* (pp. 24-32). Paris: La Découverte.

Cyrulnik, B., & Pourtois, J. (2007). *École et résilience (OJ.PSYCHOLOGIE) (French Edition)* (ODILE JACOB éd.). JACOB.

Da Conceição Taborda-Simões, M. (2005). L'adolescence : une transition, une crise ou un changement ?. *Bulletin de psychologie*, 5(5), 521-534.

Debardieux, E., & Blaya, C. (2001). *Violences à l'école et politiques publiques*. EME - ESF.



- Delahaye, J. (2006). *Le collège unique, pour quoi faire ? (French Edition)*. Retz.
- Dewey, J. (2019). Progressive Education and the Science of Education. *Recherche & formation*, 92, 71-82. <https://doi.org/>
- Dupeyron, J. (2019). CPE et « nouveaux surgés » : cartographie d'un égarement professionnel. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 52(4), 103-119.
- Focquenoy-Simonnet, C. (2017). Chapitre 5. Partage des savoirs entre enseignants et conseillers principaux d'éducation (CPE), la collaboration à l'épreuve. Dans : Cécile Gardiès éd., *Savoirs au travail: Savoirs en partage en éducation et formation* (pp. 89-109). Dijon cedex: Éducagri éditions. <https://doi.org/10.3917/edagri.gardi.2017.01.0089>
- Galland, O., Choquet, M., & Ledoux, S. (1998). *Adolescents. Enquête nationale. Revue Française de Sociologie*, 36(3), 567.
- Godeau E., Navarro F, Arnaud C., (2012). La santé des collégiens en France / France 2010. *Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC)*, Paris, Édition INPES.
- Grelley, P. (2005). ... en contrepoint - La scolarité des enfants de parents divorcés. *Informations sociales*, 122(2), 87-88.
- Gumbel, P. (2010). *On achève bien les écoliers (French Edition)*. GRASSET.
- Jacques, B. (2013). *LE RAPPORT A L'ECOLE DES ELEVES DE MILIEUX POPULAIRES*. DE BOECK.
- Jeanblanc, P. (2011). *Analyse stratégique : Les fondements économiques (Stratégie - Politique de l'entreprise) (French Edition)*. Dunod.
- Jellab, A. (2006). *Patrick Rayou, Agnes Van Zanten, Enquete sur les nouveaux enseignants. Changeront-ils l'école ? Bayard, Paris, 2004, 304 pages. [A book review from : Sociologie du travail]*. Elsevier.
- Kojève, A. (2004), *La Notion de l'Autorité*, Gallimard, collection Tel.
- Lahire, B. (1993). *Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de l'échec scolaire à l'école primaire (French Edition)*. PU LYON.
- Marcelli, D., & Lamy, A. (2013). *L'état adolescent : Miroir de la société (Hors Collection) (French Edition)*. ARMAND COLIN.
- Marie, D. A. Z. V. (2009). *Sociologie du système éducatif : LES INEGALITES SCOLAIRES (LICENCE)* (PUF éd.). PUF.

Marsollier, C. (2016, 1 mars). *L'éthique relationnelle : une boussole pour les enseignants*. Réseau canopé. Consulté le 19 mars 2022, à l'adresse <https://www.reseau-canope.fr/notice/lethique-relationnelle-une-boussole-pour-lenseignant.html>

Meirieu, P. (2021, 16 novembre). *Ces rituels qui organisent la vie scolaire : une importance à reconsidérer ?* Mission laïque française. Consulté le 19 mars 2022, à l'adresse <https://www.mlf-monde.org/tribunes/ces-rituels-qui-organisent-la-vie-scolaire-une-importance-a-reconsiderer/>

Perrenoud, P. (2017). *Métier d'élève et sens du travail scolaire (Pédagogies références) (French Edition)* (8e édition). ESF Sciences Humaines.

Perrenoud, P. (1998). *L'évaluation des élèves: de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages : entre deux logiques*. DE BOECK.

Petitclerc, J. (1999). *VIOLENCE ET LES JEUNES* (SALVATOR éd.). SALVATOR.

Piquée, C., & Suchaut, B. (2004). Un maître supplémentaire dans la classe : quel effets sur les progressions au cycle III. *Revue française de pédagogie*, 146(1), 91-103.

Prairat, E. (2019, 27 juin). Bien-être : Eirick Prairat et « l'hospitalité scolaire ». Café pédagogique. Consulté le 19 mars 2022, à l'adresse <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/06/27062019Article636972175813717706.aspx>

Rémy, R., Sérazin, P. & Vitali, C. (2010). Chapitre I. Le CPE et l'organisation de la vie scolaire. Dans : , R. Rémy, P. Sérazin & C. Vitali (Dir), *Les conseillers principaux d'éducation* (pp. 139-163). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Rouillard, R., & Chauvigné, C. (2020). Quelle est la place du travail collaboratif entre le conseiller principal d'éducation et les enseignants dans les représentations sociales des étudiants ? *Carrefours de l'éducation*, n°49(1), 79.

Rozier, E. (2010). John Dewey, une pédagogie de l'expérience. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 80-81, 23-30. <https://doi.org/10.3917/lett.080.0023>

SPRINTHALL (Norman), COLLINS (W. Andrews). *Psicologia do adolescente. Uma abordagem desenvolvimentista*, Lisbonne, Fondation Calouste Gulbenkian, 1994.

Thiébaud M. (2005). Climat scolaire. <http://www.preventionscolaire.ca/doc/climat-scolaire-mt.pdf>

Thin, D. (1998). *Quartiers populaires : L'école et les familles (French Edition)*. PU LYON.

Vitali, C., & Obin, J. (2000). *La Vie scolaire (Pédagogies pour demain) (French Edition)* (0 éd.). Hachette.

**Guide d'entretien CPE**

<p><b>Présentation du CPE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quel est votre parcours de formation ?</li> <li>- Depuis combien de temps exercez vous cette fonction ? Et dans cet établissement ?</li> <li>- Quelles sont vos motivations pour exercer cette profession ?</li> </ul>
<p><b>Les relations dans l'établissement au service d'un climat scolaire favorable</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelles relations CPE/AED ?</li> <li>- Quelles relations CPE/élèves ?</li> <li>- Quelles relations AED/élèves ?</li> <li>- Qu'est-ce qui selon vous fonction et améliore le climat scolaire ? qui aurait-il à améliorer ?</li> </ul>
<p><b>Les AED</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment procédez-vous pour le recrutement des AED ?</li> <li>- Comment fonctionne le service vie scolaire ?</li> <li>- Comment organisez-vous le travail des AED dans le suivi des élèves ?</li> <li>- Comment aménager l'espace vie scolaire pour l'efficacité du service ?</li> <li>- Comment définiriez-vous l'ambiance générale de l'équipe vie scolaire ?</li> </ul>
<p><b>La formation des AED</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelle répartition des tâches : surveillance/administratif/animation ?</li> <li>- Comment procédez vous pour la rédaction des EDT et fiches de poste ? Mobilisez-vous les AED pour cela ?</li> <li>- Quelle formation pour les AED à la rentrée ? Tout au long de l'année scolaire ?</li> </ul>

<p><b>Les heures d'étude</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment sont aménagées les espaces des salles d'études ?</li> <li>- Il y a-t-il un rituel d'entrée ? De sortie ?</li> <li>- Comment accompagnez-vous les AED dans la gestion de la classe ?</li> </ul>
<p><b>Dispositif référent AED</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment organiser le suivi individuel et collectif des élèves en collaboration avec les AED</li> <li>- Quelles missions déléguez-vous ?</li> <li>- Comment favoriser la mise en place des différents partenariats professeurs/équipe médico-social/AED ?</li> <li>- Que pensez-vous de l'intervention des AED en HVC ?</li> </ul>

## Guide d'entretien AED

<b>Présentation de l'AED</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Parlez-nous de vous : (parcours / ancienneté / motivation à exercer cette fonction / projet professionnel)</li></ul>
<b>Les relations dans l'établissement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Quelles relations AED/élèves ?</li><li>- Quelles relations AED/CPE ?</li></ul>
<b>Vos missions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comment sont réparties vos missions (administratif, animation, surveillance) ?</li><li>- Dans le cadre de quelles missions contribuez-vous à la qualité du climat scolaire ?</li><li>- Quels projets avez-vous ou pourriez-vous développer avec les élèves (ou pas) pour améliorer la qualité du climat scolaire ou du service vie scolaire ?</li></ul>
<b>La formation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Avez-vous été formé au début de l'année sur les fonctions que vous occupez ? De quelle manière ?</li><li>- Sentez-vous un manque de formation sur une thématique en particulier, ou souhaitez-vous vous former davantage ?</li><li>- Comment gérez-vous des conflits entre élèves ?</li></ul>
<b>Les heures d'étude</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comment sont aménagées les espaces des salles d'études ?</li><li>- Il y a-t-il un rituel d'entrée ? De sortie ?</li><li>- Comment procédez-vous dans la gestion de la classe ?</li><li>- Avez-vous été accompagné dans cette mission ?</li></ul>

<b>Le dispositif référent AED</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comment est organisé le suivi individuel et collectif des élèves ? Avez-vous un rôle à jouer dans ce suivi ?</li><li>- Comment procédez-vous au suivi individuel et collectif des élèves ?</li><li>- Intervenez-vous en HVC ? Si oui, pour quoi ? Si non, souhaitez-vous intervenir ?</li></ul>
-----------------------------------	---

---

## Entretien 1 (AED 1) - Franck

J : Bonjour Franck, dans le cadre de mon mémoire, je réalise des entretiens avec des Assistants d'éducation et des Conseillers principaux d'éducation. Pour te résumer rapidement, le mémoire traite principalement du climat scolaire et plus particulièrement des relations AED/CPE et AED/élèves. Pour commencer, peux-tu te présenter et me parler de ton parcours ?

F : Je suis Franck, j'ai 43 ans, je suis dans l'établissement depuis trois ans. Avant, j'étais pas du tout dans le monde de l'éducation puisque j'ai fais pas mal de choses. J'ai été en usine, j'ai été patron d'un hôtel, voilà. Et entre deux, après l'hôtel j'ai fais une reconversion en tant qu'aide soignant. Et puis avec des problèmes de santé par derrière, j'ai dû arrêter. C'est pour ça que je me retrouve encore en reconversion professionnelle en fin de compte...à nouveau. Et là je prépare sans doute prochainement les concours administratifs. Les deux autres années, j'ai aussi tenté le concours de professeur des écoles mais bon c'était pas ce que je voulais.

J : Qu'est-ce qui te motive à exercer le poste d'assistant d'éducation ?

F : En fait, moi je dirais plus la communication parce que j'ai toujours été plus ou moins en contact avec les gens et puis comme j'étais dans l'optique de devenir professeur des écoles je voulais être dans le monde de l'éducation c'est ce qui m'a amené à être Assistant d'éducation en attendant.

J : C'est quoi la communication ? Pour toi, comment se traduit comment la communication ? Avec qui ? Comment ?

F : La communication je dirai que c'est le fait de communiquer, d'établir une relation avec quelqu'un. Pour moi c'est aussi ce qui va faire que le service vie scolaire fonctionne. Faut se dire les choses, c'est important.

J : Comment pourrais tu définir tes responsabilités ?

F : Alors, j'ai des responsabilités notamment au niveau de surveillance ça c'est le vraiment la principale responsabilité je dirai. La surveillance en perm, sur la cour, au self. Puis la surveillance pendant les heures de retenue aussi puisque moi je suis le référant des heures de retenue.

J : Qu'est-ce que cela signifie « être le référent des heures de retenue » ?

F : Ça veut dire que c'est moi qui me charge de surveiller les élèves qui sont collés le mercredi après-midi et le vendredi soir après les cours.

J : D'accord. Quelles relations entretiens-tu avec les élèves dans l'établissement ?

F : En général, ce sont des bonnes relations. Bon, il peut y avoir quelques élèves où ça peut être conflictuel mais ça reste minime.

J : Dans ce que tu m'as expliqué de ce que représente le quotidien de ton métier, si je focalise sur l'étude par exemple, comment tu te positionnes vis-à-vis des élèves durant ces temps scolaires ?

F : Moi je suis là pour qu'il y ait le calme en permanence donc c'est vrai que je peux paraître un peu dur parfois mais j'ai pas le choix si je veux qu'ils se mettent au travail rapidement et que ça se passe bien.

J : Et si tu devais me parler de la relation AED/CPE, qu'est-ce que tu pourrais me dire ?

F : Très bonne relation, une relation de confiance, vraiment.

J : Quelle relation de travail ?

F : Que ce soit Sandrine ou Audrey elles nous disent toujours que si on a besoin, la porte de leur bureau est grande ouverte et je sais qu'on peut compter sur elles si on a un souci. C'est une vraie relation de travail dans le sens où c'est très cordial, il y a une bonne entente entre les surveillants et les deux CPE et c'est très professionnel.

J : Comment sont réparties vos missions au sein de l'équipe vie scolaire ? Est-ce que certains sont plus amenés à effectuer des tâches administratives ou de la gestion d'étude par exemple ?

F : Bah en fait mise à part les personnes qui sont destinées au bureau sur pronote, les autres sont tous au même niveau. Les tâches sont réparties de manière assez régulière.

J : Donc une personne reste toujours au bureau de la vie scolaire ?



F : Actuellement il y a deux personnes qui font que ça. Enfin non, il y a Julie qui ne fait que ça et quand Julie n'est pas là, puisqu'elle n'est pas là à 100%, il y a une autre personne qui la remplace.

J : Donc quelles sont tes principales missions à toi Franck ?

F : Moi c'est l'étude, la surveillance sur la cours, le self fin la pause méridienne puisque c'est la période effectivement où on a besoin le plus de personnels et puis sinon les sorties et l'accueil des élèves.

J : Comment tu perçois l'organisation de l'étude ? En quoi ça contribue au climat scolaire ?

F : Nous on est là pour que ça se passe bien donc on essaie de faire en sorte que le règlement intérieur soit bien respecté, voilà. Donc on se tient vraiment à ce règlement là en fin de compte et après faut que les élèves vivent en harmonie. Enfin élèves et personnels.

J : Qu'est-ce que pour toi vivre en harmonie ?

F : J'entends par harmonie une bonne entente entre les élèves, qu'il n'y ait pas de disputes ou de bagarres entre eux quoi.

J : Donc pour toi climat scolaire renvoie principalement à l'application du règlement intérieur ? Il s'agit d'une question disciplinaire ?

F : Ouais, je dirai que oui principalement. Si on veut qu'il y ait un bon climat scolaire dans le collège il faut vraiment que les élèves respectent le règlement intérieur. Il y a des règles, elles doivent être respectées pour que ça se passe bien.

J : Quel projet, en tant qu'AED, pourriez-vous proposer ou développer avec les élèves pour améliorer la qualité du climat scolaire ? Je pense notamment en terme d'animation, quelles activités pourraient-être proposées ici dans l'établissement ?

F : Alors là je ne me suis pas encore posé cette question là. C'est vrai que bon...avec les postes et les charges qu'on a déjà actuellement, ça laisse peu de place à l'animation.

J : As-tu été formé en début d'année scolaire ou lors de ton arrivée dans le collège ?

F : Alors moi j'ai eu une formation sur ma première année. C'était une formation d'une journée avec plusieurs AED de plusieurs établissements et des formateurs. Et on parlait justement du climat scolaire dans chaque établissement, comment on réagissait nous, est-ce que certains faisaient autrement... C'était plus un échange de pratiques en fin de compte. Et après les formateurs nous donnaient des petites astuces à faire ou à ne pas faire.

J : Ressens-tu le besoin ou est-ce que cela te serait utile d'être formé sur une thématique en particulier ?

F : Je n'en ressens pas le besoin après je dirai que c'est presque un peu au feeling. On se sent bien avec les élèves ou ça va pas et dans ce cas là il faut arrêter je pense. Je pense que c'est un ressenti plutôt qu'autre chose. Et puis si vraiment on a un problème, il faut pas hésiter à aller en parler avec le CPE et voir si ça peut pas s'améliorer.

J : Et par exemple, si on te proposait une formation sur le repérage de situations de bouc-émissaire, est-ce que cela t'intéresserait ?

F : Oui par contre ça, ça peut être intéressant. Nous on doit avoir quelques cas comme ça mais après on n'est pas dans un établissement où il y a beaucoup de harcèlement donc ça va et tant mieux. Sinon oui par contre, ça pourrait être intéressant d'avoir des petites astuces bien sûr.

J : Donc il n'y a pas un réel besoin de ta part d'être formé davantage ?

F : Bah si, si c'est vrai que sur le harcèlement ça peut être bien. L'estime de soi aussi, la drogue. Sur la violence en général en fin de compte.

J : Comment gères-tu les conflits entre élèves ?

F : En fait, on essaie de voir les protagonistes. Nous le processus c'est de les amener en vie scolaire et puis voir avec les CPE s'ils sont là. En général, on leur donne une feuille de papier et puis ils écrivent ce qui s'est passé, les faits. Et ensuite, ils discutent de ces faits là avec le CPE.

J : Es-tu informé des évolutions de ces situations ?

F : Bah en fait si on a été témoin, on rédige un rapport d'incident voilà. On écrit les faits nous aussi. Et puis tout ça est retranscrit sur pronote après.

J : Je change totalement de sujet. Si j'axe plutôt sur la gestion des heures d'étude. Comment sont aménagés les espaces des salles d'étude ?

F : Donc dans la salle d'étude du bas, c'est des tables individuelles qui sont espacées plus ou moins et puis on essaie de placer les élèves quand on les connaît bien, on les place nous-même pour pas qu'il y ait de débordements. Fin moi personnellement, j'essaie d'avoir le silence un maximum surtout quand les études sont complètes. Le travail de groupe, alors on hésite. Parce que quand ils sont trop nombreux c'est impossible. Parce qu'au bout d'un moment on sait très bien comment ça va se passer, ça va déborder. Sinon, s'ils sont 4-5 élèves, on leur laisse la possibilité mais tout en ayant un niveau sonore assez faible.

J : Donc il y a un rituel d'entrée et de sortie ?

F : Donc oui en général moi je demande à ce qu'ils sortent leur carnet de correspondance et qu'il soit mis sur la table ou des fois directement sur mon bureau comme ça moi je les ai tout de suite à portée de main au cas où il se passe quelque chose. Sinon c'est vrai qu'avec les protocole actuel, on doit aussi leur mettre du gel sur les mains. Sinon pour la sortie, ils attendent la sonnerie et ils sortent.

J : Lorsque l'étude est complète, ils sortent tous ensemble en même temps ?

F : Ah oui, ils sortent tous en même temps. C'est vrai qu'actuellement on a plus qu'une seule salle d'étude donc quand ils sont trop nombreux, on monte en salle de classe. C'est le même système qu'en étude. Et ce qui demande donc deux voire trois AED sur ces créneaux.

J : Dès qu'il y a un débordement en salle d'étude, comment procèdes-tu ?

F : C'est tout d'abord un avertissement oral, ensuite c'est le carnet. C'est un mot notifié dans le carnet. Si vraiment c'est plus grave ça peut aller jusqu'à la retenue.

J : As-tu déjà été confronté à une situation très difficile à gérer qui a nécessité l'intervention du CPE ?

F : Ça m'est arrivé une ou deux fois sur la première année. C'était vraiment ingérable puisqu'ils se baladaient dans la permanence et puis ils ne m'écoutaient pas. Donc là, effectivement j'ai dû faire appel à un CPE ou un de mes collègues qui étaient à côté au bureau de la vie scolaire.

J : Sur la gestion de la classe, as-tu été accompagné dans tes pratiques pour gérer une classe en étude ?

F : Les collègues plus anciens m'ont un peu guidé. Sinon c'est vrai qu'on est très vite, comme on dit, « lâcher dans la gueule du loup ».

J : As-tu déjà entendu parler du dispositif AED référent ?

F : Oui, là on en a parlé en début d'année avec les CPE donc effectivement on est référent de trois classes différentes. Moi c'est les 6E, 5E et 4C.

J : Comment cela se passe ? Comment procèdes-tu pour assurer un suivi individuel et collectif de ces classes ?

F : Bah en fait, nous alors en fin de compte, le suivi c'est plus un suivi de carnet de correspondance. On contrôle tous les mots qui sont mis, s'il y en a trop, on met des retenues. Tous les mots, qui en général sont des mots des professeurs, ne sont pas forcément mis sur pronote donc on les retranscrit sur pronote pour permettre d'assurer un suivi là dessus.

J : Donc tu suis plutôt ce qui va être de l'ordre de la discipline comme les punitions ? Et les absences/retards/passages à l'infirmerie ?

F : Les passages à l'infirmerie ça peut être notifié sur le carnet de correspondance donc ça on retranscrit aussi sur pronote.

J : As-tu un outil en particulier pour assurer ce suivi de classe ?

F : Et bien moi je suis référent des retenues. Donc en fin de compte c'est moi qui gère toutes les retenues le mercredi après-midi et le vendredi soir. Donc quand il y a une retenue à mettre souvent c'est moi qui la rentre sur pronote. Et donc c'est moi qui gère les retenues après. Donc le travail qui a été donné soit par les professeurs soit les CPE, c'est moi qui les redonne aux personnes concernées.

J : Si un élève accumule des retards/absences injustifiées, ou des punitions, quel va être ton rôle ?

F : S'il y a trop de choses, j'avertis le CPE.

J : Et le professeur principal ?

F : C'est vrai qu'on a pas trop de relations avec les professeurs principaux. Ce serait bien qu'on en ai plus. Après ça peut nous arriver qu'on ai un souci avec un élève et donc qu'on aille voir directement le prof principal. C'est déjà arrivé sur les deux-trois ans que j'ai été là.

J : Et donc justement, si le professeur principal te proposait d'intervenir avec lui en heure de vie de classe, pour co-animer une séance sur une thématique en particulier, serais-tu partant ?

F : Oui bien sûr. Bon après il faudrait que ce soit préparé un peu en avance parce que bon une animation ça ne se fait pas comme ça. Mais oui pourquoi pas.

J : Qu'aimerais-tu transmettre aux élèves durant cette séance ?

F : Ouais, je sais pas trop.

J : Tu aimerais être sollicité davantage pour faire de l'animation au collège ?

F : Oui, ça pourrait mais après est-ce qu'on aurait le temps par rapport à notre charge de travail...

J : Je vois. Mais ce serait un temps compris dans tes heures de travail.

F : Oui mais faut pas que ça perturbe non plus le restant de la vie scolaire.

J : D'accord, je te remercie Franck pour ces précieuses informations et le temps que tu as bien voulu m'accorder.

F : Merci à toi.

---

## Entretien 2 (AED 2) - Baptiste

J : Bonjour Baptiste dans le cadre de mon mémoire, je réalise des entretiens avec des AED et des CPE. Le thème du mémoire porte principalement sur le climat scolaire et plus particulièrement sur les relations AED/CPE et AED/élèves. Pour commencer, peux-tu te présenter et me parler de ton parcours ?

B : Je m'appelle Baptiste, j'ai 30 ans. Je suis éducateur sportif depuis 7 ans. J'ai été salarié dans une association de football pendant six ans. Depuis l'année dernière, j'ai changé de structure au niveau du foot sans avoir un temps plein ce qui a fait que je suis arrivé ici. Donc je suis à mi-temps au collège et à mi-temps au foot. Voilà, c'est comme ça depuis deux ans. J'interviens aussi au collège sur la section foot en plus de mon contrat d'AED.

J : Et si tu devais me parler de tes motivations à exercer ce poste, quelles seraient-elles ?

B : Le contact avec les enfants, leur permettre d'avoir un cadre de fonctionnement. Être présent pour eux à ce niveau là et être présent pour eux s'ils ont besoin de se confier, voir s'ils ont des problèmes, les accompagner dans cela, les aiguiller. S'ouvrir aussi aux profs, voir comment ils fonctionnent, voir quelles relations on peut avoir pour que les élèves se sentent au mieux. Voilà globalement.

J : As-tu une idée de projet professionnel sur le long terme ?

B : Mon projet est d'avoir un temps plein dans la nouvelle structure où je suis actuellement et donc d'être éducateur à temps plein.

J : Il y a un diplôme à passer pour cela ?

B : Oui, j'en ai déjà passé deux. Deux diplômes fédéraux. Un qui s'appelle le BMF qui est le Brevet Moniteur de Football. C'est le premier diplôme qui permet d'être rémunéré. Et le deuxième qui est le BF qui permet d'entraîner à plus haut niveau.

J : Si tu devais me parler des relations que tu entretiens avec les élèves, qu'est-ce que tu pourrais en dire ?

B : Je pense qu'il faut savoir rigoler avec eux mais tout en gardant une distance en montrant que tout de même il y a cette relation qu'on doit avoir élève/AED. On n'est pas leur copain mais il faut savoir leur donner confiance pour qu'ils puissent justement venir se confier à nous lorsqu'ils ont un souci personnel ou un souci avec un autre élève. Si on ne passe pas du « bon temps » avec eux, on n'aura jamais cette confiance et ce sera plus compliqué.

J : Pour toi, qu'est ce que leur donner confiance ? Comment peut-on faire pour leur donner confiance ?

B : Pour moi, leur donner confiance c'est faire en sorte qu'ils se sentent bien et qu'ils se sentent à l'aise. Et je dirai que ça passe par l'échange avec les élèves. Faire preuve d'écoute, de tolérance et d'ouverture avec eux. C'est important qu'ils se sentent soutenus et surtout pas jugés.

J : As-tu déjà rencontré des difficultés à asseoir ton autorité ?

B : Je pense que ça dépend aussi de l'élève. La base c'est déjà de s'intéresser à lui et ça ouvre beaucoup de portes et ça nous amène aussi à avoir une pédagogie qui est différente et de l'adapter justement. Ce n'est pas parce qu'un élève a des difficultés de comportement qu'il faut réagir en criant. Je pense qu'il faut déjà essayer de le comprendre, de parler avec lui et voir qu'il y a sûrement d'autres leviers qui peuvent être exploités.

J : Qu'est ce que tu entends par pédagogie ? Et adaptation ?

B : Ah la pédagogie...(rire). Je dirai que c'est ce qui regroupe des méthodes qu'on va utilisé en fonction des élèves. C'est ce qui nécessite de prendre en compte l'élève dans sa globalité, sa situation, ses particularités s'il y en a, etc. Et du coup, c'est ce qui fait qu'on s'adapte finalement à l'élève puisque ils n'ont pas le même vécu ou la même sensibilité.

J : Quelles relations entretiens-tu avec les CPE ?

B : Ce sont des très bonnes relations, je n'ai rien à dire là dessus.

J : Est-ce que vous faites des points régulièrement ? Des réunions de service ? Afin de parler des choses qui vont et des choses qui pourraient être améliorées ?



B : Il y en a eu une en début d'année et il y en aura une en fin d'année. Après entre les deux, on nous fait comprendre que la porte est ouverte si on rencontre des soucis, on peut y aller.

J : Donc il n'y a pas de réunion avant les vacances où CPE et AED se retrouvent pour faire un point ?

B : Non.

J : Comment sont réparties vos missions dans l'équipe vie scolaire ?

B : On a une personne qui est dédiée au bureau, Julie. Après le fait qu'il y ai eu un changement d'équipe, au début ça nous a permis à nous anciens, qui ne touchaient pas forcément à ce poste là de s'y mettre. Julie n'est pas tout le temps là non plus donc je sais qu'il y a Alexane qui doit la remplacer une matinée. Sinon, on touche tous à la cours, à l'étude. On est tous responsables de deux ou trois classes. On suit des classes qu'on a choisit en début d'année entre nous.

J : Est-ce que tous les AED font les entrées/sorties des élèves ?

B : Oui après c'est un planning qui est fait en début d'année donc peut-être que moi je vais être plus sur le rangement des élèves pour les bus scolaires.

J : Comment tu vis le renouvellement de l'équipe ?

B : Je pense que la différence entre l'année dernière et cette année, ce qui avait de bien l'année dernière c'est que les personnes étaient là depuis longtemps en majeure partie donc ils connaissaient les profs, les élèves. Ils nous expliquaient beaucoup de choses et ça c'était un gain de temps pour nous parce que les CPE ne peuvent pas tout nous expliquer. Et cette année c'est vrai que ça été plus compliqué. Le premier mois et demi a été très compliqué parce que justement les personnes référentes de la vie sco de l'année dernière sont parties. Moi, avec mon 20h et Franck avec son 20h, déjà on ne sait pas tout puis même en terme de temps ça a été compliqué pour leur expliquer mais maintenant le positif c'est qu'on repart tous à zéro, sur de nouvelles bases. Avec ceux qui sont arrivés cette année, on s'entend tous bien. On se respecte tous, on sent qu'on est tous dans la même ligne directrice. Il n'y en a pas un qui se cache pour aller faire une mission ou quoi que ce soit. On a tous envie de faire quelque chose et ça c'est cool.

J : Qu'est-ce que tu entends par « repartir de 0 » ?

B : J'entends par là qu'on repart avec une équipe quasiment nouvelle mise à part moi et Franck mais j'ai l'impression que là on est vraiment tous sur la même ligne. Parce que l'année dernière, dans l'équipe, on avait des collègues qui étaient là depuis quatre ou cinq ans donc forcément qui étaient plus à l'aise avec le personnel de l'établissement mais en même temps heureusement qu'ils étaient là j'ai envie de dire. On pouvait s'appuyer sur eux.

J : Lorsque vous rencontrez un souci, comment cela se passe ?

B : Alors on a eu aussi une nouvelle CPE donc par exemple il y a des heures sur le planning qui ne collaient pas. Par exemple, on devait être de portail et en même temps gérer une étude donc ce n'était pas possible. Donc on s'est tous entraîné, on a communiqué ensemble. Il y a eu de l'entraide et de la communication très rapidement au sein de l'équipe.

J : As-tu déjà entendu parler de climat scolaire ?

B : Je peux le comprendre mais je l'entends pas forcément.

J : Pour résumer, c'est ce qui va définir la qualité de vie des élèves et des personnels au sein de l'établissement. Il y a plusieurs facteurs qui entrent en jeu, qui composent le climat scolaire comme par exemple, la prévention du harcèlement scolaire, la coéducation, les pratiques partenariales, etc. De mon côté, je souhaiterai aborder aujourd'hui avec toi, les relations CPE/AED. Dans le cadre, de quelles missions penses-tu contribuer à l'amélioration du climat scolaire ?

B : Sur la cours par exemple, on peut gérer les conflits. C'est une première base. Après, nous concrètement on va déléguer pour les cas les plus graves aux CPE donc on est le premier fer de lance on va dire de ça. Dans le concret de la résolution des soucis, je ne dirais pas qu'on est responsable.

J : Dès lors que tu as connaissance d'une situation de conflits entre élèves par exemple, comment procèdes-tu ?

B : J'essaie d'avoir le maximum d'informations possibles par les élèves. Selon la gravité, soit je garde pour moi dans un premier temps et j'en réfère ensuite à la CPE. Soit j'accompagne directement les élèves au bureau de la CPE.

J : Est-ce que tu aimerais ou as-tu déjà mis en place un projet avec les élèves pour contribuer à l'amélioration du climat scolaire ? Je pense notamment en terme d'animation ? Considères-tu avoir un rôle à jouer dans l'animation de la vie scolaire des élèves ?

B : Je pense oui sur la pause méridienne, il y a des choses qui pourraient être mises en place. Après c'est vrai qu'il y a déjà l'AS donc c'est compliqué de se dire qu'on va mettre en place des choses sans pour autant empiéter sur ce que font déjà les profs d'EPS. On sait que ça pourrait être un peu tendu après. Mais c'est vrai que selon moi, il y a quelque chose à faire sur la pause méridienne. Je sais qu'il y a déjà des temps de médiation qui sont mis en place mais c'est pas par nous, c'est par la CPE et quelques profs.

J : L'AS c'est tous les midis ? Et si tu avais la possibilité de prendre un créneau, comment tu pourrais investir ce créneau ?

B : Non c'est le lundi après-midi, le mardi midi et le jeudi midi pour le foot. C'est vrai que comme je suis déjà pas mal présent sur la section sportive j'ai pas forcément envisager de proposer un tournoi par exemple sur le temps du midi surtout qu'il y a la surveillance de la cour et du self à faire donc ouais c'est pas simple mais c'est vrai que ce ne serait pas impossible.

J : As-tu reçu une formation, cette année ou en début d'année dernière, sur les fonctions que tu occupes actuellement ?

B : On a eu une formation incendie pour l'internat.

J : As-tu été formé au logiciel pronote ? Ou encore à la gestion des heures d'étude ?

B : Non.

J : Tu en penses quoi ?

B : Bah c'est là qu'on a vu que ça avait manqué, clairement. Puisque l'année dernière, c'est Adrien qui s'en occupait ou Laurie parce que ça faisait longtemps qu'ils étaient là et qu'ils ont du coup appris à se servir du logiciel pronote. Maintenant qu'ils ne sont plus là malheureusement... donc pour nous c'est une perte de temps, c'est frustrant. On ne peut pas faire, on a l'impression de se sentir inutile un peu.

J : Si demain on te proposait une formation, sur quelle thématique aimerais-tu travailler ?

B : Je ne sais pas si ça existe mais j'aimerais bien une formation sur l'amélioration des relations entre les AED et le corps enseignant. Selon moi, il y a trop de distances et chacun reste dans ses préjugés, je trouve ça dommage. Je pense qu'il y a des choses à mettre en place. Je sais que ça a commencé l'année dernière où lorsque les classes se faisaient, les AED ont pu choisir les classes qu'ils voulaient suivre donc c'est une première étape mais une toute petite étape (rire).

J : Tu penses qu'il y a un manque de considération des professeurs envers les AED ? Les AED ne sont pas assez reconnus dans l'établissement ?

B : Je pense que c'est global tout simplement. La reconnaissance, ça dépend des profs mais je pense qu'il y a certaines de nos missions qui pourraient être valorisées et certaines missions qu'on pourrait attribuer aux AED mais qu'on ne veut pas mettre sur le dos des AED parce qu'on les pense pas capable de faire. Par exemple, sur la gestion des conflits, je pense que les AED pourraient avoir beaucoup plus d'autonomie. Donc au final on est juste là pour surveiller et déléguer et c'est là que je trouve qu'il y a un manque de reconnaissance.

J : Je vois. Je change totalement de sujet et je vais te parler de la gestion des heures d'étude. Comment sont aménagés les espaces des salles d'étude ?

B : Ce sont des tables individuelles espacées avec cinq lignes. Maintenant on a seulement une salle d'étude et je pense qu'elle peut accueillir, je veux pas dire de bêtises mais je pense 50 élèves. Deux classes et demi je pense.

J : Il y a-t-il un rituel d'entrée et de sortie ?

B : On place les élèves, c'est nous qui les plaçons. Moi je passe toujours par une mise au calme en leur disant qu'il faut sortir ses devoirs, s'asseoir correctement sur la chaise. Parce que c'est normal

qu'ils aient aussi un petit moment où quand ils arrivent dans la salle, ils parlent un peu ensemble donc si on ne met pas un stop et bah ça peut continuer. Voilà, après il y a l'appel qui est tout le temps effectué. Donc nous s'il y a des absents, on communique à la vie scolaire.

J : Dès lors qu'il y a un débordement, comment traites-tu la situation ?

B : Je vais me rapprocher de l'élève et lui demander pourquoi, je lui demande aussi ce qu'il doit effectuer comme travail. Dans tous les cas, je regarde sur pronote, c'est écrit donc il ne peut pas me mentir. Et puis si ça perdure, je vois si la CPE est disponible et je demande à ce qu'elle puisse recevoir l'élève qui perturbe l'étude. Dans tous les cas, je prends son carnet. C'est très rare mais ça arrive. Je sais que mes collègues ont pris l'habitude de demander aux élèves de sortir leur carnet sur les tables. Moi j'ai pas pris cette habitude là mais je pense que ça peut être bien au moins ils savent ce qui les attend.

J : Comment tu te positionnes dans la salle d'étude ?

B : Ça dépend, quand je vois qu'il y a trop de monde je suis vigilant, je circule. Si je vois que ça travaille, qu'il n'y a pas d'éléments perturbateurs je peux rester assis au bureau mais si je vois qu'il y a des élèves qui sont proches de leur copain/copine, je vais être plus attentif à cela.

J : Tu disais ne pas avoir été formé sur la gestion de la classe en heure d'étude, penses-tu que cela aurait-il été utile en début d'année scolaire de recevoir quelques astuces pour asseoir ton autorité par exemple ?

B : Dès le début oui, ça aurait été bien d'avoir des repères. Je pense que j'ai eu de la chance d'avoir déjà une bonne expérience dans le fait de gérer des groupes tout simplement via le sport, d'être capable de se dire qu'il faut avoir une mise au calme en début. Sur le fait de comment gérer certains conflits, ça je l'ai acquis avec l'expérience mais le cadre est un peu différent c'est sûr.

J : Tu me disais être référent de trois classes, comment tu t'organises pour assurer le suivi individuel et collectif des élèves de ces classes ?

B : Je fais un check régulièrement sur pronote.

J : Régulièrement, c'est-à-dire ? Toutes les semaines ?

B : Non à peine, je dirais toutes les deux semaines. À chaque trimestre, on prend les carnets parce que des fois il y a des mots ou des absences qui ne vont pas être notifiés sur pronote donc là on fait le vrai check-point individuel et puis c'est là aussi qu'on voit les élèves qui sont en difficulté en terme de comportement.

J : Assistes-tu au conseil de classe de ces classes dont tu es référent ?

B : Non mais j'aimerais beaucoup.

J : Et si on te proposait d'intervenir en heure de vie de classe avec leur professeur principal pour co-animer une séance sur une thématique en particulier, qu'en penserais-tu ?

B : Je pense que ça pourrait être intéressant mais il faudrait que ce soit mis en place par les AED je pense, qu'ils proposent ça aux profs. Je pense que c'est plus dans ce sens là, proposer des choses, voir ce qui est possible de faire avec différents organismes. Je pense que ça peut être intéressant.

J : Merci beaucoup Baptiste pour ces précieuses informations et merci de m'avoir accordé de ton temps.

B : Merci à toi.

---

### Entretien 3 (CPE 1) - Sandrine

J : Sandrine, peux-tu me présenter ton parcours en quelques mots ?

S : Pfiou...(rire). J'ai eu un baccalauréat, après je suis allée travailler en usine. J'ai été maman jeune et après j'ai repris un contrat emploi solidarité dans un collège comme surveillante pendant deux ans et après j'ai été assistante d'éducation et surveillante d'externat pendant treize ans. J'ai eu mon concours de CPE au bout de la huitième fois. Je suis donc CPE depuis 2009. Et je suis dans cet établissement depuis dix ans.

J : Quelles sont tes principales motivations à exercer cette profession ?

S : L'aide au niveau des enfants, des adolescents. Constituer des repères éducatifs pour les enfants. J'accorde beaucoup d'importance à la relation école/famille. Le travail en équipe m'intéresse aussi particulièrement et puis la transmission des valeurs.

J : Si je cible la question des relations au sein de l'établissement, quelles relations entretiens-tu avec les AED ?

S : Une relation de proximité avant tout, simple, basée sur de la loyauté et puis réellement un travail d'équipe. Le but est vraiment de faire qu'une seule équipe, sans être le supérieur hiérarchique. Je me considère plutôt être comme un soutien, un accompagnement. J'ai beaucoup de reconnaissance pour leur travail au quotidien. Dans le management, j'accorde une importance à les accompagner dans les difficultés qu'ils rencontrent pour qu'ils puissent avoir du plaisir à venir au travail. Je trouve que c'est ce qu'il y a avant tout d'important, qu'ils vont véhiculer auprès des enfants puisqu'évidemment, les enfants le sentent quand ça va ou quand ça ne va pas. Donc j'essaie aussi de les responsabiliser, qu'ils sentent un intérêt dans leurs fonctions en fonction aussi de leur formation.

J : Comment procédez-vous pour le recrutement des AED ? Quels sont les critères de recrutement ?

S : Pour l'internat, on est obligé de respecter une certaine parité et une certaine mixité. On essaie d'avoir des critères de sélection sur l'âge et sur la formation. Cependant, depuis deux ans, c'est très très difficile de recruter des assistants d'éducation. C'est un métier qui semble de moins en moins attrayant ce qui fait qu'on a pas tellement de choix dans les candidatures.

J : Qui est présent lors du recrutement des AED ?

S : Parfois le chef d'établissement et les CPE mais lorsque nous sommes dans des périodes un peu plus tendues, il se peut qu'il y ait uniquement les CPE.

J : Comment fonctionne le service vie scolaire ? Les AED ont-ils des missions diversifiées ?

S : La mission de bureau est attribuée à deux personnes qui sont formées plus spécifiquement au bureau pour assurer un meilleur suivi de la gestion des absences et des retards et puis pour travailler avec nous aussi cet aspect. Par ailleurs, il y a aussi des profils qui sont plus spécialisés sur l'internat, forcément. D'autres qui ne font que de l'externat. Et en dernier lieu, je dirai que tout le monde effectue des permanences avec les élèves, tout le monde fait de la surveillance de cours. C'est varié. Ce qu'on essaie de faire c'est de les responsabiliser. Par exemple, ils ont des classes de référence pour assurer le suivi des élèves. On essaie de les associer à des points réguliers. Avec ma collègue, on s'est répartie les classes et on essaie d'associer l'AED référent pour qu'il nous donne aussi sa vision de l'élève sur l'espace vie scolaire. J'aime bien aussi solliciter les assistants d'éducation selon leur profil sur de l'animation éducative. Par exemple, on a une assistante d'éducation qui a une formation de kiné et qui va être prochainement diplômée kiné en Espagne donc elle fait du soutien en langue avec une collègue enseignante. Elle va également faire une formation sur la santé avec des élèves de sixième qui s'appelle « Sac à dos sur le dos : comment porter son cartable ? » L'idée est de donner des conseils aux élèves sur comment bien s'organiser, les gestes et postures à adopter. Elle va faire cette animation en lien avec l'infirmière. Donc voilà, on peut aussi leur proposer d'investir le champ de l'animation éducative s'ils le souhaitent et selon leurs compétences. On a aussi une professeure des écoles qui est plutôt sur du soutien scolaire, de la remédiation, de la mise en confiance, elle intervient aussi auprès des élèves.

J : Comment procédez-vous sur l'aménagement des emplois du temps des AED ?

S : Cette année, avec ma collègue, on a organisé le service différemment sur la gestion des études, il y a un AED référent des heures d'étude par classe. Avant, tous les élèves arrivaient dans la salle d'étude. Et cette année, on fait une répartition. Donc ils sont dans des salles de classe finalement pour faire les études avec toujours le même assistant d'éducation et toujours la même salle. On a essayé aussi de procéder à un placement dans la salle de classe de manière à ce que les élèves gagnent rapidement en installation et de manière à ce que les assistants d'éducation connaissent bien les élèves et nous fassent part des problématiques pour une meilleure gestion. Auquel cas, si



c'est compliqué et que ça ne va pas, on change avec un autre assistant d'éducation, on peut permuter pour voir les difficultés. Et si, il y a des difficultés, on est dans l'accompagnement pour aider.

J : Peux-tu en dire plus sur l'accompagnement que vous mettez en place pour les assistants d'éducation ?

S : Alors d'abord leur donner des petits conseils et puis après s'ils souhaitent notre présence, on peut être là. Après on sait bien que si on est présent, les élèves ils vont pas forcément... donc on est plus sur ce système là de conseils...ou alors ce qu'on pourrait faire ce serait envoyer un autre assistant d'éducation un peu plus chevronné dans la salle d'étude pour qu'il puisse aider le collègue à retravailler sa posture.

J : Les AED sont-ils mobilisés pour l'élaboration et la rédaction de leur emploi du temps et fiche de poste ?

S : Non. Non parce qu'il y a des exigences qui nous sont propres et qui peuvent ne pas paraître utiles aux assistants d'éducation. Donc c'est à nous de mettre l'accent sur ce qui nous semble important. On a aussi cette vision de service et cette continuité du service qu'on souhaite pérenniser donc de ce fait là, on ne souhaite pas laisser les assistants d'éducation faire. Certains pourraient s'attribuer d'autres postes un peu moins contraignants que d'autres.

J : Quelle formation pour les AED en début d'année scolaire ?

S : Cette année, justement, on a voulu mettre en place un après-midi où on s'est tous réunis, pour faire connaissance de toute l'équipe et être opérationnels dès la rentrée. C'était aussi l'occasion de pouvoir répondre à toutes leurs questions et on a travaillé sur des études de cas. Et donc nous, en tant que chefs de service, on a défini avec ma collègue les attentes qu'on avait, les manières de fonctionner. Donc eux ont pu poser leurs questions, être rassurés, mieux connaître l'équipe, nos attentes avant tout d'une grande solidarité dans l'équipe et qu'ils puissent travailler de manière collective, se soutenir entre eux. La présence de tous était obligatoire, c'était dans leur crédit d'heures.

J : Si un AED venait te demander à être formé sur une thématique bien précise comme par exemple la gestion de conflits, quelle serait ta réaction ?

S : Nous, sur l'académie de Nantes, enfin sur le département de la Mayenne, on est plusieurs collègues à avoir monter une formation pour les assistants d'éducation où ils sont inscrits. Et le 23 novembre, tous les nouveaux assistants d'éducation iront en formation justement ce jour là afin qu'ils puissent avoir des réponses à leurs questionnements. C'est une formation qu'on a monté nous-même.

J : Comment définirais-tu l'ambiance générale de l'équipe vie scolaire ?

S : Cette année, on a une équipe à 80% nouvelle avec des éléments qu'on a gardé, des personnels qui ont donné satisfaction qui sont au nombre de trois. La sensation d'une nouvelle équipe qui a prit le train en marche, l'idée c'était vraiment de construire tous ensemble, on arrive à une fin de première période et je dois dire que, je sens l'ambiance de travail, je sens en tout cas la volonté de bien faire et de s'impliquer dans l'établissement donc voilà, on a renouvelé toutes les périodes d'essai, on a vu tout le monde en entretien une première fois pour évaluer comment ils se sentaient. L'ambiance est plutôt bonne et solidaire. On est assez satisfaites de l'équipe pour le moment. Et puis, c'est une équipe qui apparaît en même temps posée et soudée.

Et si je devais parler du climat scolaire, je trouve ça calme, apaisé. C'est le sentiment du chef d'établissement. En terme de gestion de conflit, j'ai l'impression d'en faire moins. J'ai la sensation d'avoir des assistants d'éducation qui sont finalement assez sécurisés et assez détendus avec les élèves. En tout cas, ils ont la bonne posture d'accompagnement et pas toujours à nous dire, comme les autres années ça a pu se faire, « oh, on dit toujours les mêmes choses », la sensation de râler et là cette année, ils ne sont pas du tout là dedans, ils sont vraiment dans l'accompagnement des élèves et la bienveillance. Et les enfants semblent les reconnaître pour ça et leur renvoie une image positive.

J : Qu'est-ce qui, selon toi, améliore le climat scolaire de l'établissement ?

S : C'est toute la communication qu'on peut faire, le développement des compétences psycho-sociales c'est évident. Tous les stages de formation qu'on a pu faire en groupe, la journée d'intégration des sixièmes, la gestion des émotions, l'apprentissage de tout ça. Lorsque c'est travaillé au fil du temps depuis des années, on est dans un établissement scolaire où tous les élèves reçoivent cette formation et la même. On est tous d'accord sur les mêmes choses donc forcément la cohérence des pratiques contribue l'apaisement du climat. La relation école/famille aussi est à privilégier. La disponibilité qu'on peut avoir auprès des élèves et des familles. C'est essentiel.

J : Si je cible la question du dispositif AED référent du suivi de classes, que peux-tu me dire ?

S : On a laissé les assistants d'éducation s'inscrire. On a aussi des référents section sportive qui sont surveillants donc on leur a donné la priorité du suivi de ces classes là bien sûr parce qu'ils les voient en dehors. On a laissé parce que certains se sentent plus à l'aise dans l'accompagnement des sixièmes et préfèrent les petits. D'autres préfèrent les un peu plus grands ou alors il peut y avoir une envie de travailler avec un professeur principal en particulier sur un projet ou autre.

J : Donc quelles sont leurs missions précisément ? Le suivi des absences et des retards ?

S : Alors non, ça c'est plutôt nous avec la personne qui est de bureau. Eux c'est plutôt la discipline comme la saisine des carnets de correspondance à faire. Une fois par mois, ils doivent reprendre les carnets des élèves et saisir tout ce qui n'a pas été saisi sur pronote. Et puis on se voit avec les professeurs pour faire des points et si justement il y a un incident avec un élève, je peux voir l'élève et demander à l'AED référent d'être là en vie scolaire aussi.

J : Que penses-tu de la participation de l'AED référent au conseil de classe ?

S : Oui, c'est arrivé certaines années et d'ailleurs on va pouvoir le mettre en place cette année car avec la fermeture de l'internat, des assistants d'éducation ont des heures. On est toujours tributaires du crédit d'heures qu'ils ont à faire de sorte à ce qu'ils ne dépassent pas non plus trop d'heures. Après dans le suivi des élèves, moi j'ai un classeur et une fiche par élève et sur cette fiche il y a les résultats scolaires de sixième, cinquième, quatrième et troisième. Donc les conclusions du conseil de classe sont énumérées sur ces fiches. C'est le classeur de la permanence donc là où on fait l'appel, ces fiches là sont présentes dans le classeur. On sait si l'élève a des difficultés en maths, en français. Au-delà de la connexion pronote et cahier de texte auxquels ils ont tous accès, ils peuvent donc faire travailler les élèves en maths, en français, fin selon les besoins. Après on peut aussi jouer sur l'autonomie de l'élève c'est à dire que si c'est un groupe de troisième, on sait que tel ou tel élève ne travaille pas et qu'il faut le pousser. Par contre, on sait estimer que tel ou tel élève est autonome dans son travail, a une très bonne moyenne, ça se passe bien et bien dans ce cas lui, on peut le laisser travailler en autonomie, le laisser lire, etc. Donc c'est ça l'essentiel.

J : Comment pourrais-tu, en tant que CPE, favoriser le travail en partenariat des AED avec les professeurs principaux ?

S : Il ne faut pas hésiter à les associer lorsqu'on fait des points avec les professeurs principaux. On leur transmet aussi des rapports d'incident. Après je suis toujours prudente en début d'année parce qu'il faut aussi prévenir des débordements sur la confidentialité sans oublier que certains sont jeunes et que ça peut les affecter dans certaines situations. C'est important de faire attention à la bonne gestion des informations, comment elles sont réutilisées, etc. Il faut aussi garder sa place de CPE dans l'établissement parce qu'auquel cas, par facilité, ce qui va pouvoir se passer c'est que les enseignants vont traiter directement si on est trop occupées, les incidents avec les assistants d'éducation, et dans un système d'équité des sanctions, il faut savoir que le CPE a toute sa place dans la vision de ce climat justement qui va donner la tonalité. Le fait qu'il y ait une ou deux personnes comme CPE à gérer dans l'établissement, ça permet d'avoir une réponse équitable en terme de gestion et de suivi des élèves alors que si c'est chaque AED qui traite avec un professeur principal, on va avoir des écarts de traitement et puis on perd nous la vision sur l'ensemble du climat qui nous échappe. Je suis assez prudente là dessus. Je ne suis pas sûre, qu'à l'inverse, la communication de toutes les informations soient systématiquement remontées au CPE. On peut dans cette gestion, avoir une dérive et on peut aussi exposer en terme de responsabilité, transférer notre responsabilité de CPE en terme de gestion de conflits ou de sécurité des élèves, transférer aux AED notre suivi. Il ne s'agirait pas de les mettre en difficulté et puis que nous, en cas de défaut de surveillance... Je pense qu'on connaît tous dans notre gestion de travail, c'est assez dense. Donc eux, ils ont aussi des permanences à gérer, il y a déjà beaucoup à faire. Et puis, je ne suis pas sûre qu'ils aient tous les outils, qu'ils aient forcément toujours pour certains, l'envie de s'impliquer autant. Certaines personnes qui ne sont plus dans le rapport de gestion ou ils sont de très bonnes personnes pour effectuer certaines tâches mais pour en assumer d'autres, ça va être compliqué pour eux. Donc voilà, je reste assez prudente dans la délégation de certaines missions et notamment la gestion des incidents.

J : Je te remercie Sandrine pour ces précieuses informations et merci de m'avoir accordé ton temps.

S : C'était un plaisir.

---

## Entretien 4 (AED 3) - Marion

L : Bonjour Marion, merci beaucoup de te rendre disponible pour cet entretien. Pour te faire un petit peu le point sur notre mémoire, on s'intéresse particulièrement au rôle des assistants d'éducation dans leur contribution à l'amélioration du climat scolaire.

Parle-moi un petit peu de toi, de ton parcours, ton ancienneté dans l'établissement, et puis tes motivations à exercer la fonction d'assistant d'éducation, ton projet professionnel si t'en as un et comment tu définis tes responsabilités au sein du collège.

M : D'accord, alors moi du coup après un bac général, je suis partie en licence sciences sociales. Donc sociologie et anthropologie. Euh, pendant la dernière année justement de sciences sociales, j'ai rencontré une jeune femme qui venait d'entrer en master en contrat pro, ce qui fait que du coup elle était en alternance dans un collège pour être CPE. Et donc en fait, moi j'étais complètement perdue pour la suite de mes études, je savais que je voulais pas faire un master sans savoir où j'allais et voilà...je voulais pas me spécialiser, et du coup ce que j'ai fait c'est que je me suis renseignée sur le métier de CPE. Au début je pensais faire un service civique pour avoir une première approche dans les établissements mais en tournant un petit peu dans les établissements c'est-à-dire, euh...avoir des missions au niveau de l'orientation des jeunes plus, parce que moi comme je galérais je me disais je peux peut-être aider les jeunes. Et ensuite, y'a un membre de ma famille qui m'a suggéré en fait d'être surveillante, pour justement être au plus proche du métier de CPE, donc c'est ce que j'ai fait. J'ai envoyé mes CV et j'ai été prise du coup dans ce collège là (*nom du collège*). Et l'idée par la suite c'est de reprendre un master pour être CPE. Là, ça fait deux ans, ça fait deux ans du coup que je suis ici. De base c'était seulement pour un an mais en fait j'ai rempli pour une deuxième année vu que ça se passe très bien tant avec les élèves, qu'avec les profs, qu'avec l'équipe voilà...et comme ça me plaît toujours, je fais cette deuxième année et normalement l'année prochaine, je reprends mon master.

L : (*rires*) Ok. Donc ça c'était pour la partie un petit peu de présentation. Au niveau des relations dans l'établissement, quelles relations toi tu as avec les élèves en tant qu'assistante d'éducation ?

M : Alors, je pense que c'est une relation déjà qui est assez privilégiée, c'est-à-dire qu'on n'a pas du tout le même rapport, enfin...y'a deux types d'adultes j'estime dans le collège. Y'a nous et puis y'a les profs et c'est vrai que nous on a une approche beaucoup plus personnelle, ça veut pas dire qu'on

s'intéresse pas ou qu'on n'est pas immiscées des fois dans la vie en tant que collégien donc au niveau des cours avec les profs, mais nous on est plus au niveau des problèmes perso de tout ce qui entoure la vie du collégien. Euh et puis je dis un rapport privilégié parce qu'on crée, en tout cas pour ma part c'est sûr, je trouve que je suis très proche des élèves mais comme nous toutes en fait dans l'équipe. Et je pense que ça tient aussi à notre petite équipe, on est quatre, enfin petit collègue aussi, un climat de manière générale qui est très bon au niveau de tous les pôles avec les élèves. Et, je me vois, je nous vois comme des médiatrices en fait, vraiment on fait le lien avec tout le monde, mais bien évidemment qu'on passe le plus clair de notre temps avec les élèves, à faire de la médiation entre les élèves.

L : Oui entre les élèves.

M : Oui beaucoup.

L : Et quelle relation tu as avec Mathieu, le CPE ?

M : Alors c'est une relation, encore une fois qui est très privilégiée par rapport à ce qui peut se passer dans d'autres établissements. Non pas que j'ai vu de mes propres yeux dans les autres établissements mais on a des groupes sur les réseaux sociaux d'AED et c'est vrai que je vois des trucs des fois qui me paraissent insensés et surtout qui se produiront jamais chez nous. On est très très proches. Euh lui ça fait du coup quatre ans, c'est sa quatrième année, moi c'est ma deuxième année et en fait il essaye vraiment de créer une équipe avec une forte cohésion et puis c'est ce qui se passe en fait, c'est ce qui se passe donc euh... je pense qu'avec Mathieu on peut lui parler de tout, y'a aucun, aucune barrière je pense, il est très à l'écoute. Rien qu'hier j'avais encore des, pas des soucis avec une élève mais on va dire une histoire qui a surgi qui fallait bien évidemment prendre en charge et bah Mathieu il est très réactif et bah en fait ça s'est fait vingt minutes après, il a pris tout le monde dans son bureau pour discuter. Donc je pense que comme on est une petite équipe, tout circule vite, la communication elle est vraiment... bon même si y'a de couacs comme dans toute relation de travail ou toute relation professionnelle de manière générale c'est sûr, mais je pense qu'on a une très bonne relation et on est très privilégiées pour le coup.

L : Ouais puis ça aide aussi...

M : Ouais bah c'est sur, on se sent plus...on se sent écouté, on se sent plus libre, on n'est pas en train de surveiller nos faits et gestes à chaque instant parce que c'est vrai que des fois avec les élèves il peut y avoir des soucis, le ton peut monter, et c'est vrai qu'on n'est jamais, on se sent jamais, tu vois, mis en porte-à-faux quoi, fin il nous prend toujours au sérieux, il nous considère et du coup c'est vrai que c'est plus facile d'exercer sa profession, je trouve en tout cas. Je pense que dans une autre équipe, dans une plus grande équipe déjà, avec beaucoup moins d'écoute de la part des CPE, je pense que ça aurait été plus compliqué de se sentir légitime quoi. Là je sais que ce que je fais, mon travail je le fais bien. Même si encore une fois, des fois y'a des problèmes, c'est sûr des fois on ne fait pas tout bien...

L : Oui, vous vous sentez accompagnées...

M : C'est ça, puis on peut se remettre en question sans remettre en cause, remettre en question toutes nos capacités ou nos compétences quoi...

L : Oui je vois. Comment sont réparties tes missions, en terme d'administratif, d'animation, de surveillance ?

M : Alors on a tout partagé de manière proportionnelle entre nous quatre. On est deux, enfin elles sont deux à 100% et on est deux à 80%. Ce qui fait que, par exemple, au niveau de la répartition des portails, des perm, les filles en ont plus que nous mais tout est censé être proportionnel. Donc par exemple, on a toutes un jour de bureau dans la semaine. Le mercredi vu que c'est une demi-journée de plus, Agathe qui est à 100% prend le bureau et donc, Lucie qui est l'autre à 100% prend en fait, nos fins de bureau à Pauline et moi, qui partons le lundi et le jeudi plus tôt, voilà. Donc ça déjà c'est comme ça qu'on se réparti au niveau de l'administratif. Ensuite, au niveau du midi par exemple : cour, cantine, passage, bah là pareil on fait chacune un poste dans la semaine. Là ça va un petit peu changer parce que on n'est plus qu'une à la cantine et deux dans la cour, parce que cette année la cour demande beaucoup de surveillance, puis on se rend compte qu'une personne pour 200 c'est pas...c'est pas normal, c'est pas possible, donc on a un petit peu changé les répartitions, mais ça reste la même chose en fait, toutes les mêmes choses, à des temps différents mais voilà, on essaye de...

L : Oui c'est réparti équitablement.

M : Oui et puis si y'a besoin, je sais pas je dis n'importe quoi mais si à midi y'en a une qui se sent pas de faire la cour parce qu'elle va pas bien ou quoi et bah on prend, on change la répartition, on change nos missions mais, voilà, c'est pour rendre service.

L : Oui vous vous arrangez entre vous.

M : Ouais c'est ça, c'est très facile de s'arranger. Une prend le portail, l'autre reste sur la cour, on s'arrange.

L : Dans le cadre de quelles missions, toi tu as le sentiment de contribuer à la qualité du climat scolaire dans l'établissement ?

M : Euh, pour moi c'est vraiment au niveau de la résolution, soit de conflits, soit de problèmes perso. Parce que bien sûr tout ce qui est administratif, faire les billets de retard, d'absence c'est essentiel mais c'est pas là où je me sens le plus utile, même si on a besoin de le faire mais c'est vraiment je pense pour, ouais, tout ce qui est les conflits, parce qu'en fait on est les personnes je pense les plus à même de gérer ça avec le CPE bien sûr mais bon il a d'autres trucs aussi à faire. Aussi faire le lien avec les profs. En fait c'est tout ce qui est faire le lien, soit entre les élèves, soit entre l'élève et la maison, soit entre le prof et l'élève, c'est vraiment faire le lien.

L : Et par rapport à ça, vous avez été accompagnées, enfin formées ?

M : Non y'a pas vraiment de formation, enfin si y'a des formations je crois de proposées. Mathieu nous en a d'ailleurs proposée une y'a quelques semaines de ça, mais en fait si tu veux, on a toutes fait, même Lucie qui est arrivée cette année, l'année dernière elle était, elle faisait déjà ce travail, donc en fait on est formées sur le tas, sur le tas. Moi quand je suis arrivée en septembre dernier, j'avais absolument aucune, aucune formation au niveau de la gestion des conflits. Moi j'étais, j'avais mes expériences personnelles, après c'est là où l'équipe elle est hyper importante, parce que on n'hésite pas, en tout cas je sais que pour ma part j'hésite pas à demander à mes collègues, comment elles, elles pourraient faire à ma place, parce que des fois on peut se sentir un petit peu dépassée quoi. Qu'est-ce que je fais maintenant en fait ? Je sais plus quoi faire ou je sais pas comment amener de la meilleure manière, certaines choses, donc je pense que l'équipe dans ces moments là elle est quand même hyper importante. Mais non y'a pas de formation, c'est vraiment



sur le tas. Mais pour tout hein ! Au niveau de l'administratif, n'importe quoi, je te dis n'importe quoi mais par exemple Pronote le logiciel, j'ai été formée par mes collègues...tu vois c'est...mais bon après je trouve ça pas si mal que ça parce qu'au moins on s'adapte directement à la réalité de l'établissement et parce que j'imagine que dans d'autres collèges ça se passe pas pareil, y'a des choses qui sont différentes. Donc en tout cas moi ce que je peux dire c'est que j'ai la formation du collègue (*nom de l'établissement*).

L : Ok. Quels projets tu pourrais toi développer avec les élèves pour améliorer la qualité du climat scolaire ou du service ?

M : Alors, c'est des choses déjà qui ont été déjà amenées avec le CPE, il fait des séances, alors cette année il fait des séances sur le harcèlement. Même l'année dernière il me semble que c'est ce qu'on avait fait, des séances sur le harcèlement, on a aussi un jeu qui est fait sur les émotions donc pour gérer les émotions, savoir où se placer dans telle ou telle situation. Y'avait aussi sur l'égalité hommes/femmes ou les clichés qui peuvent exister, et en fait pour moi c'est dans ce genre de projets, de...alors c'est sur des temps assez courts finalement, c'est une fois tous les quinze jours pendant cinquante minutes, c'est pas très long mais c'est des choses que nous on peut prolonger par exemple sur la cour, en discutant avec eux. En fait c'est au quotidien j'ai l'impression qu'on entame des petits projets on va dire pour essayer de changer quelque chose, d'améliorer quelque chose avec certains élèves. Cette année y'a eu la création d'un club débat avec l'une de nous, Agathe, et donc en fait c'est toutes les semaines, le mardi, ouais le mardi, en deux groupes séparés donc 6èmes/5èmes et 4èmes/3èmes, pour quand même séparer parce que c'est vrai...déjà les 6èmes peuvent se sentir intimidés par les plus grands même s'ils peuvent apprendre beaucoup de choses avec les plus grands, c'est quand même intimidant, et surtout bah c'est deux discussions différentes quoi donc deux approches différentes et en fait ils aiment beaucoup. Ils apprécient beaucoup les élèves et je pense que ça, on va dire c'est le nouveau projet de cette année qui les fait cogiter, qui les fait réfléchir et ensuite nous en fait on en rediscute tout le temps. Par exemple, si par exemple le jeudi je suis sur la cour, et bah ils vont me raconter, certains vont me raconter ce qu'il se passe le mardi au club de débat et puis on va continuer à en parler encore et encore. En fait je pense que c'est, enfin c'est vraiment un travail ou du matin au soir tu dois être disponible, le seul moment où on s'octroie une pause c'est vraiment le midi pendant notre demi-heure de pause mais sinon on doit tout le temps être disponibles pour, bah voilà quoi pour contribuer un petit peu à leur éducation et puis à leur

bien-être, comment on peut faire pour, pour que tout se passe le mieux possible et surtout pour faire évoluer certaines pensées, certains comportements et voilà.

L : Ok, donc tu me disais que t'avais pas forcément eu de formation et que t'avais plutôt appris sur le tas, est-ce que toi tu sens par rapport à ça un manque de formation sur certaines choses, est-ce que t'aurais, par exemple t'aurais apprécié je sais pas partir une journée en formation sur la gestion de conflit, et justement comment toi tu gères maintenant, au quotidien tes conflits avec les élèves ?

M : Alors je pense que ça peut être intéressant, ça peut être intéressant pour la gestion de conflit effectivement d'avoir une journée et d'ailleurs c'est ça, bah Mathieu nous l'a proposée mais au final j'ai pas saisi l'opportunité donc au fond ça veut peut-être dire finalement que j'en ressens pas tant le besoin. Parce que je pense que nous quatre, on a quand même, enfin chacune on a toutes notre bagage si tu veux, mais je pense qu'on est quand même à même de régler les choses, on est pas toutes seules hein. On a l'infirmière qui est, enfin, elle est incroyable aussi avec les élèves, on a l'assistante sociale, on a une psychologue scolaire, on a un directeur aussi qui est à l'écoute pour les plus grands, les plus grandes problématiques...y'a le CPE, donc en fait on est quand même très entourées. On a des personnes qui ont l'habitude de faire face à certaines choses donc on se sent, enfin en tout cas je vais parler pour ma part, je me sens pas démunie non plus. Donc, oui une journée de formation ça peut être pas mal mais ça m'a été proposé après plus d'un an de fonction, je pense que non maintenant j'en ressens pas le besoin. Et ensuite, si tu...y'a un point où je pense qu'il y a quand même des lacunes, c'est que nous on a une classe ULIS, et je pense que ça dépend des classes ULIS, mais nous cette année c'est vrai que c'est assez compliqué, y'a pas mal de violence donc déjà ça sort du cadre de leur problématique à eux de base. C'est censé être une ULIS, en tout cas la professeuse est formée pour être avec des déficients cognitifs, euh...là on a de tout, on a vraiment de tout, donc rien que pour elle et l'AESH c'est pas facile au quotidien et c'est vrai que nous le midi, ou en récréation on se retrouve avec eux et c'est là où on se retrouve, certaines fois on sait pas quoi faire...on est démunies. Bon là après est-ce que c'est un souci de formation ou alors c'est juste que c'est pas à nous d'être sur la cour, d'être présent à ce moment là...je sais pas, je pense qu'il y'a un peu des deux mais elles sont quand même deux à avoir travaillé dans le handicap, deux sur quatre, donc on est censées quand même avoir certains outils mais c'est vrai que c'est pas facile à ce niveau là, peut-être qu'il y'aurait besoin de faire quelque chose. Mais encore une fois est-ce que ça tient à notre formation à nous ou alors c'est juste pas notre rôle, je penche peut-être plus pour ça quoi.

Parce que notre rôle c'est d'encadrer les élèves de manière générale mais on a peut-être pas la réponse adaptée exactement pour leurs besoins à eux quoi.

L : Je vois... alors, on passe sur les deux derniers blocs de questions, qui sont plutôt ciblés sur des hypothèses que nous on a créées à l'intérieur du mémoire, avec un premier focus sur les heures d'étude et puis après sur le dispositif AED référent. Donc, comment les espaces sont aménagés au niveau de la salle d'étude, est-ce qu'il y a un rituel d'entrée ? Est-ce que y'a un rituel de sortie ? Comment tu procèdes à la gestion de classe quand t'es en permanence ? Et, est-ce que justement t'as aussi été accompagnée dans cette mission là ?

M : D'accord. Alors, nous au niveau de permanence, elle est collée à la vie scolaire donc déjà ça c'est un gros plus. On a une porte, je sais plus comment on dit mais qui communique entre les deux pièces donc ça c'est bien parce qu'on est toujours, toutes les quatre ensemble. Oui, on passe toute notre journée ensemble, alors qu'effectivement là par contre j'ai eu d'autres sons de cloches où certaine personne passait leur journée toute seule dans un bureau ou alors toute seule en perm et nous c'est pas du tout le cas donc ça déjà je pense que c'est pas mal pour, pour commencer en tout cas. C'est plus rassurant quand t'as jamais fait de perm, que tu fais 1m58 et que tu te retrouves avec des 3èmes tu sais pas comment ils sont, je pense que c'est plus facile en tout cas au début. Euh, nous c'est pas non plus une grande perm mais on est pas un grand collègue mais quand y'a besoin si y'a plus de deux classes en fait généralement, une de nous monte dans leur classe pour faire perm. C'est vrai que c'est plutôt rare, c'est quand il manque plusieurs professeurs mais c'est, c'est pas non plus tout le temps... Y'a le CDI aussi qui nous prend beaucoup d'élèves, quand il n'est pas en cours avec des élèves, il nous prend, il peut nous prendre jusqu'à une vingtaine d'élèves, grand max, 15-20. Donc ça, ça nous soulage aussi, ça nous aide pas mal. Au niveau du rituel, en fait ce qu'on fait c'est que une de nous reste dans les environs. Alors souvent y'en a une de bureau, y'en a deux qui montent dans les couloirs et une qui est au portail. Le portail une fois qu'il est fait, si tu veux, la personne monte généralement dans les couloirs pour voir si y'a besoin d'aide ou quoi et ensuite quand on redescend, soit la personne de la perm se décide du coup à ouvrir, la personne de la vie scolaire pardon, se décide à ouvrir la permanence et faire entrer les élèves et donc nous en descendant on prend le relais pour qu'elle puisse retourner en vie scolaire. Ou alors je sais pas si les choses se passent plutôt vite, nous on descend des couloirs et puis on prend la perm qui n'est pas encore rentrée. En fait c'est vraiment, c'est plus au feeling sur certaines fois, c'est plus au feeling quoi. Tu les fais rentrer, non, bon bah je monte dans les couloirs, tu les fais rentrer, je les prends après, voi-

là...et donc là au niveau du rituel, c'est nous qui les plaçons. Donc déjà en plus comme nous on a le gel hydroalcoolique c'est vrai qu'en leur mettant, on leur dit où aller, donc on les place...souvent... En fait ça dépend vraiment des niveaux, y'en a qui vont beaucoup parler, d'autres les 6èmes qui vont peut-être être plus impressionnés, qui vont vite se mettre à leur place. On essaye de mélanger quand même un petit peu les classes si y'a plusieurs niveaux, comme ça ça calme les plus petits si ils sont un petit peu trop bruyants. Et puis ensuite voilà on fait l'appel, on exige le calme et puis le CDI, enfin le documentaliste arrive assez rapidement en fait pour prendre les élèves comme ça il nous soulage directement et nous on se retrouve...en fait y'a pas trop de moyenne parce que y'a des perm par exemple, la semaine passée je vois on avait des grosses perm. On avait ouais, bien...pour nous grosse perm c'est genre 45 personnes quoi et des fois, là par exemple l'heure d'avant ils étaient, non même à cette heure là ils sont 4-5 je crois, parce que y'en a qui sont allés au CDI. Donc c'est vrai que ça nous soulage beaucoup. Dans ces cas là quand on a beaucoup de personnes parties et qui nous reste des élèves plutôt sages, nous on vaque un peu à nos occupations hein, on les a toujours à l'œil mais on est dans le bureau, on a des moments de creux, ou on peut du coup discuter, enfin voilà ils sont en sécurité mais ils sont aussi assez autonomes.

L : Et est-ce que vous profitez aussi du fait que vous ayez peu d'élèves pour les accompagner dans leurs devoirs, leur filer un coup de main si ils ont besoin ?

M : Alors ça, dès qu'ils ont besoin, nous on est là toute façon. Souvent j'ai l'impression que c'est quand même dans les grosses perm où ils ont, où ils demandent de l'aide. Je vois la semaine dernière j'ai corrigé je sais pas combien de devoirs en espagnol, donc ils me récitaient leur leçon et après on corrigeait les fautes et en fait quand les camarades voient certains réciter leur truc ils se disent oh bah tiens moi aussi je vais faire ça comme ça ce sera fait. Donc généralement j'ai l'impression c'est plus quand y'a des grosses perm où y'a une dynamique de groupe alors que quand y'a des plus petites perm, surtout là on est avec des 5èmes ils sont tout mimis, on sait qu'ils font leurs devoirs, ils sont calmes, bon bah eux, ils ont le droit à de la lecture, ils ont le droit si ils veulent dessiner, ils peuvent dessiner donc voilà...on leur propose toujours d'abord de faire leurs devoirs quand même, mais si y'en a qui peuvent se prendre en charge, on leur fait confiance. Après cette année on a un nouveau système aussi, de permis. On a permis rouge, permis vert, permis gold. En fait c'est au niveau du comportement, quand ça se passe mal c'est vrai que...par exemple j'ai eu ce cas de figure avec une élève l'année dernière où je lui ai mis une observation puis en fait ça continuait, ça continuait donc je suis passée à la retenue et c'est vrai que ça a été une décision qui a

été contestée enfin qui a été questionnée en tout cas par la mère, puisque t'imagines bien que la fille ne donnait pas la même version des faits que la mienne. Donc Mathieu m'a vu pour savoir comment ça s'était passé donc tu vois, des fois ça peut prendre des proportions où tu te dis oula moi je voulais juste calmer le jeu parce qu'en fait elle ne se tenait pas et donc c'est pour ça que le système de permis est arrivé cette année et donc on a...ils arrivent tous si tu veux en septembre, quand ils sont arrivés ils étaient tous en permis vert jusqu'à ce qu'ils fassent une bêtise et en fait à partir de un mois, si tout le monde avait été irréprochable et bah du coup ils passaient en permis gold. Donc le permis gold t'as le droit de demander à te placer à côté de quelqu'un, pour travailler bien sur, tu as le droit d'aller au CDI, tu as le droit d'aller sur les ordinateurs, en fait le permis gold tu as un comportement adapté, concrètement, tu travailles, tu nous écoutes et voilà et tu as le droit de faire tout ce que tu veux dans la mesure du possible tu vois, par exemple ils peuvent aller enregistrer un audio dans la cour s'ils ont besoin, on leur fait confiance. En fait c'était le comportement qu'on adoptait l'année dernière quand ils étaient mignons mais sauf que là on se dit, c'est quand même un peu tu vois, ils sont en permis gold, c'est...ça se mérite maintenant.

L : Oui vous avez eu besoin de le formaliser...

M : Voilà c'est ça. On leur a expliqué ça en début d'année. Et donc par exemple s'ils sont en permis gold ou en permis vert et que y'en a un qui commence à nous saouler, au lieu de directement passer à la sanction qui sera visible par les parents, on passe au permis rouge. Donc, là nous on dit bah écoute, pendant une, deux, trois, ça peut être plus, temps de perm tu vas pas pouvoir aller sur les ordi, t'as pas le droit d'aller au CDI, tu te mets pas à côté, tu demandes rien du tout en fait, t'as juste le droit de travailler. C'est tout ce dont tu as le droit. Et là c'est vrai qu'on en a eu quelques uns, on en a pas eu beaucoup non plus mais tu vois c'est vrai que c'est le coup de pression on va dire avant la sanction écrite. Et c'est vrai que ça, ça nous permet peut-être de changer un petit peu l'ambiance des perm pour certains. Tu vois y'en a un qui s'en ait pris deux, sur les quatre hein qui s'en sont pris depuis le début d'année, quatre ou cinq, y'en a un il s'en ait pris deux, deux fois. Et donc lui c'est vrai que maintenant il se tient un peu plus à carreaux parce que bon, au bout d'un moment...tu vois par exemple, je sais plus si c'est quelque chose qui a été défini mais si on voit que la personne elle est tout le temps en permis rouge, bah là par contre, trois permis rouge on va sévir quoi parce que ça sert à rien de mettre des permis rouge mais en fait ça te sert à rien parce que tu changes pas ton comportement. Donc voilà, c'est un petit peu le fonctionnement de la perm. Après par exemple si y'en a une qui part, je sais pas faire des photocopies pour un prof ou qui monte dans

les couloirs pour telle ou telle raison, c'est de la perm par exemple peut venir répondre au téléphone, vu qu'on a une porte communicative c'est vrai que ça c'est, c'est vraiment un soulagement.

L : Oui, ça vous rend beaucoup plus disponible.

M : Ouais ouais ouais. On peut tourner si y'en a une qui a besoin de faire une pause dehors et bah elle part, nous on prend son bureau, y'a pas de problème.

L : Ok. Et puis du coup sur le dispositif, référent AED, comment vous vous organisez pour le suivi à la fois individuel et collectif des élèves ? Est-ce que vous, enfin est-ce que toi tu as un rôle à jouer particulièrement dans ce suivi là ? Comment tu procèdes si jamais tu as un rôle à jouer ? Et puis, est-ce que tu intervies en heure de vie de classe ? Si oui, pourquoi ? Et si jamais tu le fais pas, est-ce que tu aimerais intervenir et pour quelles raisons ?

M : Alors nous on intervient pas du tout en heure de vie de classe, c'est vrai que ça pourrait être quelque chose de fait mais si tu veux on a tellement de moments avec eux, en individuel et en collectif, que ce soit dans les couloirs, dans la cour, le midi, dans la cantine, en fait partout, même dehors au portail le soir, que, je ressens pas le besoin forcément de les voir souvent en collectif en classe entière. Après ça peut être une idée effectivement mais je pense c'est uniquement, si y'a un projet derrière ou une idée mais je sais pas imaginons y'a un gros problème dans la classe. L'année dernière y'avait une classe de 6èmes qui était vraiment pas très soudée, c'était beaucoup de petits groupes et puis à un moment justement, on discutait avec les profs de savoir si on pouvait pas faire quelque chose parce que...je veux dire c'était des...vraiment ils étaient isolés tous quoi. Au final on n'est pas intervenus mais c'est vrai que ça peut être pour des trucs comme ça, on peut se décider à intervenir en heure de vie de classe. Mais tu vois moi par exemple je suis référente des 5èmes, l'année dernière j'étais référente des 6èmes donc je suis mes élèves. Hum, en fait de base les filles étaient organisées autrement mais la plus ancienne qui devait avoir les 6èmes l'année dernière et moi les 3èmes a décidé d'échanger avec moi pour qu'elle, elle prenne les élèves qu'elle connaissait déjà très bien, plutôt que moi qui ne connaissais rien du tout du métier, du collège, des élèves, voilà. Donc on se suit, comme ça Lucie qui est nouvelle cette année elle a pris les 6èmes. On les suit vraiment au niveau administratif donc les absences, les retards, t'as fait signer, pas signer, les mots dans le carnet, le nombre d'observations, voilà. Après, on s'aide toutes, par exemple quand on récupère les carnets d'une classe, parce que ça peut nous arriver des fois on se dit oh bah là j'ai pleins

de trucs à vérifier dans cette classe je vais passer en début d'heure, prendre tous les carnets, là on peut s'aider mutuellement. L'une va faire, l'autre va mettre les post-it sur quoi faire, avant lundi tu vois des trucs comme ça. Mais sinon on a quand même notre référence, en début d'année par exemple c'est nous, enfin par exemple Agathe va voir les 4èmes, moi les 5èmes, Pauline les 3èmes et Lucie les 6èmes, pour expliquer les règles. Avec le covid y'a eu pas mal de changements, tu vois l'année dernière y'avait une corde au milieu de la cour pour séparer les niveaux, bon bah là on doit ré-expliquer en disant à ceux qui étaient déjà là qu'il y a des choses qui changent, puis expliquer les règles aux 6èmes, parce que les 6èmes faut quand même les prendre à la racine pour que ça se passe bien après mais surtout qu'ils sont beaucoup plus nombreux cette année, donc ça aussi, on trouve qu'il y a quand même un gros changement par rapport à l'année dernière. Y'a plus de choses à gérer, plus de responsabilités parce qu'ils sont actifs quoi... Ils sont actifs, c'est des enfants, beaucoup à problème, donc soit au niveau des conflits, soit problèmes personnels. C'est assez dynamique quoi nos semaines, on s'ennuie pas. Donc ouais au niveau de la référence je dirais que c'est ça parce qu'après c'est pas ce qui va m'empêcher de parler à des 3èmes ou de gérer un souci avec des 3èmes. Après c'est bien ce qu'on leur dit aux élèves, c'est que si...surtout pour les nouveaux en fait. Si ils ont besoin d'avoir une personne référente du coup c'est nous mais si ils se sentent plus à l'aise avec quelqu'un d'autre, ça...y'a aucun problème tu vois, c'est pas non plus une obligation.

L : Oui ils sont pas dans l'obligation de venir vous voir.

M : Oui voilà parce que comme on communique énormément entre nous en fait, ils savent très bien que si ils disent un truc à l'une, les autres vont le savoir parce que c'est vrai que, comme je te disais tout à l'heure, nous ça nous fait réfléchir, ça nous donne d'autres idées, d'autres points de vue et après on peut apporter une réponse qui est plus juste peut-être plus adaptée au problème quoi. Des choses auxquelles nous, toute seule, on aurait peut-être pas pensé. Donc voilà au niveau de la référence.

L : Ok, bon bah chouette. T'es bavarde Marion, mais c'était intéressant. Merci beaucoup !

---

## Entretien 5 (AED 4) - Lucie

L : Bonjour Lucie, merci beaucoup de te rendre disponible pour cet entretien. Pour te faire un petit peu le point sur notre mémoire, et comme j'ai dit à Marion tout à l'heure, on s'intéresse particulièrement au rôle des assistants d'éducation dans leur contribution à l'amélioration du climat scolaire. Alors, dans un premier temps est-ce que tu peux te présenter, me parler de toi, ton parcours, ton ancienneté, tes motivations à exercer le rôle d'assistant d'éducation, ton projet professionnel et puis comment tu définies toi, tes responsabilités au sein du collège ?

L : Ok. Je vais essayer de faire bref. Donc moi c'est Lucie, j'ai 28 ans en mars prochain. Je suis au collège (*nom du collège*) depuis la rentrée de septembre. Avant j'étais au collège (*nom de l'autre collège*), je suis arrivée en décembre dernier par rapport au renfort lié au covid. Et en fait moi je suis arrivée là parce que je suis éducatrice spécialisée de formation, j'ai travaillé dans la protection de l'enfance dans le handicap, et en fait j'ai commencé juste après l'obtention de mon diplôme, mon premier, ma première expérience professionnelle en tant qu'éducatrice et pas stagiaire, c'était pour la protection de l'enfance, sur de l'accompagnement individuel. Je pense que c'est une des missions les plus difficiles, surtout quand tu commences, parce que t'es tout seul, c'est un pour un et pendant huit heures d'affilées ou plus, j'étais avec un adolescent avec de multiples problématiques, violent, y'avait plus de solutions et en fait c'était dernier recours, enfin c'était la dernière solution que l'ASE avait trouvé, c'était un accompagnement individuel avec une équipe de 4 éducateurs qui tournaient h24 mais en fait on est seul quoi. Et puis après, j'avais la suite, ma collègue arrivait après que moi je sois intervenue seule. Je dis ça parce que j'étais, enfin j'avais pas de filet de sécurité. Si j'avais un souci j'appelais la police ou les pompiers, ou plus tard quand y'a eu une équipe un peu plus solide qui s'est mise en place, mes collègues. Ils arrivaient sur leur temps de travail, enfin sur leur temps perso mais c'est tout. Et du coup j'ai fait ça pendant un an et demi et ça a été super dur, et il me fallait une pause. Donc j'ai fait ça et parce que j'avais une amie qui était aussi éducatrice et qui faisait ça en lycée à Tours et ça avait l'air chouette et y'avait une équipe. Et moi je recherchais une bonne ambiance d'équipe et puis j'avais des facilités, enfin pas des facilités mais j'avais un bon rapport avec les ados. Je me suis rendue compte que au début je dévalorisais pas mal, enfin je dévalorisais pas mais je me disais bon bah AED c'est alimentaire, tout le monde peut le faire, c'est pour les étudiants mais en fait je me suis rendue compte que bah non tout le monde n'est pas apte à gérer plusieurs centaines d'élèves, donc voilà pour répondre à la question sur mon parcours. Et, mes motivations, c'était ça, c'était de retrouver un esprit d'équipe, d'arriver d'avoir des



collègues le matin, c'était ça, puis bah avoir un salaire et puis aussi, je m'étais dit bon bah ça va être tran...enfin pas tranquille mais y'aura les vacances scolaires et puis c'est...je m'étais dit, en fait j'avais besoin de repos mental, donc je m'étais dit bon bah j'aurais moins besoin, enfin pas de réfléchir mais comme ce que je faisais avant ça mobilisait beaucoup de mes ressources et que je m'adaptais tout le temps, que j'étais tout le temps sur le qui-vive donc c'est très fatiguant et du coup là j'avais besoin d'être un peu plus posé dans mon travail. Donc je me suis dit bon bah là ça va être le bon plan et puis j'ai postulé sur le site de l'académie nationale et puis j'ai été appelé. Mais en fait j'avais oublié entre temps que j'avais postulé, enfin ça c'est fait comme ça mais c'était pas plus que ça réfléchit. Je sais pas si j'ai répondu à tout...

L : Ouais si si, c'est riche !

Du coup, quelles relations toi tu as avec les élèves au collège ?

L : J'ai de bonnes relations avec les élèves ici, c'est un petit collège et les élèves sont chouettes, y'a de la mixité ça se mélange bien. Ici ils sont calmes et je trouve qu'on a de la chance ici c'est que... on est une équipe de quatre femmes et on est proches de nos élèves. Et en fait c'est le cercle vertueux parce qu'on est proches d'eux, je trouve qu'on a trouvé un équilibre juste entre la proximité de surveillant/élève dans le sens où on est des personnes ressources et repères pour eux, parce qu'on les écoute et qu'on est gentilles comme ils disent mais on est cadrantes. On est juste en fait ! Ils savent que si ils ont besoin on est là mais par contre si ils se comportent mal on va leur tomber dessus tout de suite quoi. Et donc on a de bonnes relations, moi j'aime bien les charrier, je discute pas mal avec eux mais ils savent aussi que je vais pas les louper si ils respectent pas les règles, si ils se comportent mal, si ils nous parlent pas avec respect. En fait je m'adresse à eux comme des élèves mais je les respecte autant que des adultes, j'aime pas trop cette notion de hiérarchie et le respect qu'on accorde plus aux adultes qu'aux enfants, moi je fais encore plus attention à eux qu'aux adultes en fait. Et je trouve qu'ils le ressentent ça, donc ça se passe bien.

L : Ok, et quelle relation de travail tu as avec Mathieu, le CPE ?

L : Euh, très, je trouve très bonne. Je pense que c'est un des chefs que j'aurais dans ma vie qui est le plus... C'est quelqu'un de chouette, c'est notre chef, il nous donne des consignes mais il est à l'écoute, il est proche de nous, il est compréhensif, il est soucieux de notre bien-être, il nous soutient toujours si y'a des soucis avec les élèves enfin voilà, il nous soutient toujours il fait attention à

nous. On est son équipe donc on sent qu'il a à coeur de nous voir bien, et puis on rigole aussi c'est important. Et puis y'avait ce truc là aussi qui avait fait que, enfin j'avais trouvé ça chouette dans la façon dont il m'avait recrutée c'était d'insister sur le fait de recruter quelqu'un qui collait avec l'esprit d'équipe et quelqu'un qui rigole, qui... Enfin il avait mis l'accent sur ça et j'avais trouvé ça bien de pas me recruter que sur mon CV. Enfin il avait été au-delà, que ça colle avec les collègues, donc c'est une bonne relation. C'est un des chefs les plus chouettes que j'ai eu jusqu'à maintenant.

L : Ouais, ok. Comment sont réparties tes missions en terme d'administratif, d'animation, de surveillance, comment vous vous répartissez les choses avec les filles ?

L : Bah y'a un planning qui est fait. Alors moi j'étais pas là à la fin de l'année scolaire dernière mais je crois que l'équipe d'AED fait, enfin se répartit les tâches, enfin compose un planning et puis on a une grille avec toute nos taches dans la journée et je crois que ça c'est nous qui le faisons, et on le répartit de manière équitable. Euh... Ouais voilà.

L : Dans le cadre de quelles missions, toi tu contribues à la qualité du climat scolaire du collège ?

L : Euh... Dans toutes les missions, euh... Par rapport aux élèves c'est tous les temps informels, les temps de récré, les temps aussi entre les cours, et même pendant les cours si on doit réceptionner un élève pour x raison. C'est, bah l'écoute, euh... Et puis le fait de prendre en compte l'élève dans sa demande. Y'a des fois on va le faire un peu... On va pas balayer ça mais selon le moment si on a le temps ou pas, on va accorder plus ou moins de temps à l'élève mais on essaye de toujours donner une réponse à l'élève en fonction de sa demande. Donc ça va être ça et puis c'est aussi, juste sans forcément qu'il y est une demande, c'est leur parler, s'intéresser à eux, quand ils ont été malades et qu'ils reviennent, c'est leur demander si ça va. Les temps du midi, quand on est de surveillance de cour et qu'on a un petit peu plus de temps bah c'est de leur parler, de rester un peu avec eux. Ils sont assez demandeurs en fait, moi c'est rare que je passe une récré toute seule parce qu'ils se saisissent de notre présence donc c'est leur accorder de l'importance, c'est les charrier, les faire marquer, donc c'est tout ça. Et c'est encore plus, quand ils ont besoin de déballer quelque chose, de les écouter et de donner une réponse tout de suite, ou de les faire parler quand on sent qu'ils ont besoin et que c'est pas facile. C'est de les mettre en confiance et de les rassurer quoi, et ça marche bien.

L : Donc vous êtes vraiment dans la communication...

L : Oui. Bah oui oui, enfin moi j'ai en tête qu'on connaît une partie de leur vie scolaire ici donc, on sait pas forcément ce qui se joue entre eux, dans la classe, avec les copains, sur les réseaux sociaux et à la maison, donc moi avec ma formation d'origine, je sais à quel point un enfant peut arriver à l'école avec la joie de vivre et puis finalement être abusé ou vivre des violences multiples à la maison, donc je fais gaffe à ça. Je sais que je suis alerte sur ça, je fais attention aux petites choses qui sont de l'ordre du détail peut-être mais je fais gaffe.

L : Oui, mais parce que tu as l'expertise aussi... Et quels projets tu as développés ou tu pourrais développer, avec les élèves pour justement améliorer encore plus la qualité du climat scolaire ?

L : Moi je trouve que... Alors il faudrait voir quels supports et sur quel temps on peut faire ça, ça peut être avec l'infirmière mais je trouve qu'il y a un énorme manque de prévention sur la vie affective et sexuelle. Et vraiment je pèse mes mots hein, c'est déplorable. Les élèves sont en demande, ils peuvent le dire clairement ou le dire de façon un peu détournée mais ils sont en demande. Quand on voit les comportements encore aujourd'hui des garçons envers les filles ou des filles elles-mêmes envers elles-mêmes, comment c'est ancré le sexisme, la culture du viol et aussi comment les... Tout le monde se revoie la balle. Parce que j'imagine que, à la maison soit les parents, et ça peut se comprendre, sont pas à l'aise d'en parler, ne savent pas comment faire et c'est pas un âge facile et ils se disent c'est à l'école qu'ils vont voir ça... Et à l'école, je le dis parce que moi j'ai été élève y'a pas si longtemps, les profs qui disent c'est pas à nous de faire, c'est aux parents. Enfin voilà, on peut pas se substituer à tout. Bah du coup y'a un vide total sur ça et ça se remarque tout de suite dans les couloirs, sur la cour, partout et après ça produit ce qu'on voit dans la rue, au travail, au sein d'entreprise ou au sein du foyer avec des hommes qui... Bah qui, ne gèrent pas leurs émotions, qui ne gèrent pas leur vie sexuelle, qui violentent, qui agressent et puis des femmes qui subissent et puis voilà... Mais ça commence même avant le collège en fait mais, donc moi ce serait ça... Moi je profite de n'importe quelle petite porte ouverte je l'enfonce, que ce soit sur les temps de perm, sur la cour, tout ça... Mais c'est des conversations informelles, c'est des petits temps volés quoi, c'est pas officiel. Vraiment, c'est pas des temps avec des classes entières ou quoi.

L : Et toi tu penses que si jamais tu... Et que ça aurait un impact...

L : Ah mais ça aurait un impact énorme ! Mais faudrait que ce soit...

L : À l'échelle de l'établissement...

L : Mais à l'échelle du pays même en fait ! Enfin, parce que faut vraiment être aveugle et faire l'autruche pour pas voir qu'on a encore énormément de travail à faire sur l'éducation des garçons. Et du coup des filles qui le subissent mais quand on voit partout sur les réseaux, dans les manifs « éduquez vos fils » mais oui, éduquons nos fils... Mais même eux sont demandeurs, moi je sais que j'adore ce sujet là parce qu'il y a un beaucoup de travail à faire, moi j'ai aucun mal à parler de ça, je mets les pieds dans le plat, j'utilise mes mots qu'il faut. Alors au début ils sont un peu gênés, ils rougissent, ils rigolent nerveusement, ils font les cake et après ils sont toute ouïe, ils sont à l'écoute et ils sont demandeurs de ça. Et les filles aussi. J'ai des cinquièmes y'a encore pas si longtemps que ça qui m'entendait en parler dans la cour et qui m'ont dit mais pourquoi on fait pas ça dès la sixième, pourquoi on parle pas de ça dès la sixième, on devrait parler de ça... Bien sûr qu'on devrait parler de ça, mais on est à la ramasse en France quoi sur ça...

L : Hum... Par rapport à tout ça, la façon dont toi tu gères les élèves sur la cour, à ces temps informels, à la communication que tu as avec eux, la relation que tu as avec eux, est-ce que t'as été formée par rapport à ça, est-ce que tu sens que tu manques de formation sur certains sujets, est-ce que ça t'amène à te poser des questions sur la manière dont tu peux gérer les conflits, ou même des discussions de ce type là avec les élèves ?

L : Bah, oui on manque de formation. Moi ce que je sais et ce que j'apporte aux élèves, le peu, c'est ce que j'ai appris de mon côté toute seule quand... Parce que moi ça m'intéresse donc dans ma vie personnelle, je me documente mais c'est pas assez approfondi et puis surtout j'ai pas le temps de développer et puis j'ai peut-être pas... Les mots je le ai mais la façon d'expliquer adaptée à leur âge je l'ai pas forcément et j'ai reçu aucune formation. Ni pour ici, ni quand j'étais éducatrice spécialisée. Après je sais qu'on peut demander des formations quand on est en institution mais là j'ai rien du tout. Après moi je peux me documenter toute seule, mais honnêtement c'est pareil...

L : Et du coup comment tu vois par exemple la collaboration avec l'infirmière sur une thématique de ce type là ? Parce qu'elle, elle est quand même formée pour ces choses là...

L : Oui, et ben je sais que là... On m'a pas encore expliqué comment ça se passait, j'ai pas la date ni rien mais on m'a mis brièvement au parfum mais y'a un jeu de l'oie qui est fait avec... Alors je sais plus si c'est avec les sixièmes et/ou les cinquièmes et c'est pour parler justement de tout ça mais c'est un peu remixer à travers justement le support du jeu. Et ça peut être bien. Mais de tout façon je pense que n'importe quel support ça peut marcher, moi je sais que j'avais utilisé quand je travaillais pour l'aide sociale à l'enfance, la série « Sex Education », elle est vachement bien et on peut... Enfin des choses comme ça, c'est plein de ressources.

L : Oui et puis ça leur parle pour le coup...

L : Ça leur parle, c'est concret et puis on peut se servir de ça pour vraiment désacraliser. Parce qu'en fait c'est ça, pour eux c'est une chose vraiment tabou, secrète, dont on peut pas vraiment parler à voix haute alors qu'en fait bah si, et du coup grâce à des supports comme... Des jeux, des séries, des livres... Avec les ados c'est ça qui est bien, on peut se servir de pleins de choses pour aborder des sujets sérieux, donc je sais qu'avec l'infirmière y'a ça qui est prévu donc c'est bien mais pour moi c'est trop peu...

L : Et toi tu t'impliques dans cette démarche là ?

L : Ouais, oui oui. Forcément parce que... Il me semble que c'est avec les sixièmes et c'est pour ça qu'on m'a proposé comme je suis référente des sixièmes, moi j'ai sauté sur l'occasion. Et puis ça me permettra aussi d'avoir cet outil là pour moi, et puis aussi de me remettre un peu dedans, parce que je vais apprendre aussi... Enfin j'apprendrais pas au même niveau qu'eux mais ce sera aussi un moment d'apprentissage pour moi aussi, de voir leurs réactions, me servir de cette expérience là pour revoir ce qui peut être fait de notre côté pour que ce soit peut-être plus accessible, plus ludique, les mettre encore plus à l'aise... A voir, en fonction de leurs réactions quoi.

L : Ok, bon bah chouette. Il me reste deux blocs de questions mais qui sont plus axés sur des hypothèses qu'on a formulé en amont. Notamment une hypothèses sur la gestion et l'organisation des salles d'étude et puis après une hypothèse sur le dispositif justement des AED référents de classe. Donc, du coup par rapport aux heures d'études, comment la salle d'étude est aménagée ? Est-ce qu'il y a un rituel d'entrée, de sortie ? Comment toi tu procèdes à la gestion de classe ? Et puis

comment t'as été accompagnée dans cette mission là, soit par Mathieu, soit par une formation extérieure, soit par les collègues...

L : Juste sur le temps de la permanence ?

L : Oui, sur le temps de la permanence, comment tu gères ça ? Par exemple, comment la perm est aménagée ?

L : *Souffle...* Y'a quelques trucs au mur... Euh, y'a une petite étagère avec des livres, des dictionnaires et des manuels scolaires... Honnêtement y'aurait moyen de faire un truc vachement plus...

L : Oui t'as pas l'air emballée...

L : Bah non, parce que les affiches c'est des trucs... C'est un peu à l'ancienne et puis pareil les magazines, enfin les Spirou qu'ils lisent c'est des trucs qui datent de mathusalem j'ai l'impression. Enfin je suis dure hein, je sais mais en fait j'ai un peu de mal avec le système scolaire français et c'est pas critique parce qu'on est super mal classés quoi et puis quand on voit le niveau des élèves ça comprend ce que je dis. Mais en fait, on aurait moyen... Enfin vu le niveau qu'ils ont en français, vu le manque de connaissance qu'ils ont sur leur propre corps, bah ce que je disais tout à l'heure la vie affective et sexuelle, même leur propre anatomie et tout ça... Y'aurait moyen de leur mettre des revues qui sont adaptées à leur âge hein, mais qu'ils apprennent tout en ayant l'impression de passer un moment de détente quoi. Mais en fait non ils ont des vieilles revues. Au début de l'année on était, vraiment on insistait sur, quand ils étaient en perm c'est comme un temps de classe, ils devaient travailler, sortir un truc pour travailler. Moi personnellement, je trouve que c'est beaucoup leur demander de rester focus sept heures par jour, devant un professeur qui parle où y'a pas forcément trop d'échanges entre eux, et en plus il faudrait que sur un temps de perm où ils peuvent un peu plus se poser, rester dans le calme mais dessiner ou voilà, je trouve ça... Enfin moi personnellement j'ai jamais exigé qu'ils sortent du travail et qu'ils travaillent. Ça dépend qui, ça dépend du contexte bien sur, je l'exige de certains élèves mais moi tant qu'ils font pas de chahut, tant qu'ils dérangent pas les autres, qu'ils veulent se poser, buller, regarder par la fenêtre ou dessiner y'a pas de problème. C'est un temps où ils se posent quoi.

L : Ok et par rapport à ce qui est demandé par Mathieu, ses exigences par rapport à la salle de permanence, est-ce que ça pose problème que tu fonctionnes comme ça ? Est-ce qu'il comprend ?

L : Bah non, moi j'ai pas eu l'impression qu'il avait des exigences, à part que ce soit calme... Il nous laisse vraiment beaucoup d'autonomie sur la gestion des permanences. Et puis y'a des permanences ou c'est aussi... Enfin on va pas, on est humains, y'a des moments où on va être aussi plus aptes, selon si c'est un demi-groupe ou si c'est que quelques élèves isolés, on va discuter avec eux, ils viennent au bureau avec nous discuter, et puis y'a d'autres fois où on a deux classes et la perm est pleine et là c'est impossible. On exige le silence, je fais sortir tous les carnets et le premier qui bouge je lui mets un mot quoi. Ça dépend vraiment...

L : Ça dépend du contexte quoi.

L : Ouais voilà, y'a pas vraiment de rituels à part les gestes, leur mettre du gel et puis voilà. Mais ça peut être un moment convivial et chaleureux où aussi on prend le temps plus de discuter avec eux, ça va être moins formel que les cours qu'ils ont.

L : Et toi tu sens pas qu'il y a un décalage avec le fonctionnement des filles ? Qui peut-être, elles sont plus dans la formalisation de l'heure de permanence où les élèves doivent sortir du travail ?

L : Bah elles le faisaient au début. Mais je trouve que chacune on a la même ligne directrice. On va chacune avoir notre fonctionnement parce qu'on est différentes mais j'ai pas l'impression de dénoter totalement avec elles. Y'a des moments où avec elles c'est aussi... Moi je suis pas tout le temps en perm et c'est aussi détente. Là avant les vacances on a déjà passé des petits documentaires sur le vidéo projecteur, ou je les entends discuter, rigoler. C'est juste je pense qu'au début elles demandaient du travail et puis finalement... Parce qu'elles se suivaient...

L : C'est aussi une manière de poser le cadre dès le début de l'année.

L : Et puis en fait elles se sont dit mais en fait tant qu'ils font pas de bruit... Et puis on en a discuté, moi j'ai du leur dire que personnellement depuis le début je leur ai jamais exigé de travailler, sauf certains élèves ou sauf cas précis. Et puis elles m'ont dit oui c'est vrai et elles demandent plus fortement mais vraiment ça dépend. Ça dépend aussi de notre état de fatigue enfin ça dépend de pleins de choses dans la journée mais on fait... Mais la très grande majorité du temps, enfin tout le temps

on fait au mieux, au plus juste. Et puis parfois si on l'est pas on se remet en question mais en tout cas on va tout le temps dans le même sens les unes les autres et puis par contre si l'une dit quelque chose on va toujours dans ce sens, même si on est pas d'accord...

L : Oui vous essayez d'être aussi loyales entre vous.

L : Bah oui, sinon ça nous décrédibilise... Et puis ils vont se dire une telle est plus malléable, elle elle va dire oui, elle elle va dire non... Non non ça on fait attention. Mais là, en vrai la permanence, enfin pour avoir géré d'autres perm dans d'autres collèges, ici c'est quand même... Enfin ils sont quand même très dociles. Ils mouftent pas trop, des fois... Enfin je trouve ça pas flippant, tant mieux qu'ils posent pas de soucis mais des fois même moi je suis pas forcément très bien traitante dans ma façon de... Ou dans mon ton, parce que je dis que j'aime pas les rapports hiérarchiques mais même moi des fois j'utilise ma position de surveillante pour les faire taire....

L : Oui mais après ça, ça fait aussi partie de tes missions donc tu peux pas non plus...

L : Des fois, c'est... C'est pas que c'est pas forcément justifié mais...

L : Tu penses que ça pourrait être fait autrement quoi.

L : Oui, oui.

L : C'est très intéressant la façon dont tu vois les choses. C'est pas souvent qu'on voit des assistants d'éducation qui sont plutôt de ce ressort là et c'est intéressant de voir comment toi tu vois les choses et c'est justifier.

L : Mais en vrai je trouve que, de travailler ici je me suis vraiment rendue compte que c'était un vrai métier à part entière. Quand on dit oui c'est pour les étudiants... Mais non en fait, nous on prend ça à la légère mais l'adolescence c'est quand même une période difficile, c'est des ados qui sont en construction, enfin voilà c'est pas forcément simple à la maison ou quoi et parfois... Il nous investissent vraiment quoi. Et pour le coup, tout le monde ne peut pas... Alors ça demande pas des compétences intellectuelles de folie, ce qu'on fait c'est assez simple finalement mais en même temps on a la responsabilité, on a la sécurité des élèves, on est responsables de leur sécurité. Ça demande



d'être alerte tout le temps, il faut qu'on sache où ils sont tout le temps, on a... On a plus de quatre cents élèves ici, autant de parents et c'est pas rien quoi. C'est... En fait ça demande de vraies compétences, la connaissance sur la psycho, le développement psychoaffectif, sur les phases de l'adolescence, sur la gestion des conflits, sur la communication et ben... Ça nécessite un savoir faire et un savoir être que tout le monde n'a pas forcément et je dis ça parce que c'est vraiment pas valoriser. Enfin on est le coeur du collège, sans une vie scolaire fin un établissement il peut pas fonctionner et je trouve que c'est pas mis en avant.

L : Oui, ça reste la grosse problématique des assistants d'éducation... Dernier bloc de questions sur justement ce dispositif de suivi et de référents AED, comment il est organisé justement ? Tu me parlais de suivi de l'élève, comment vous organisez le suivi individuel, le suivi collectif, quel rôle tu joues toi dans ce suivi là ? Comment tu procèdes en fait pour suivre les élèves ?

L : Bah, on les suit tous un peu mais on va... Comment dire. Au début de l'année on est présentés à chaque niveau. Moi j'ai fait le tour des classes de sixièmes, au début de l'année, avec Mathieu du coup, pour me présenter, pour leur dire que on était toutes là pour les encadrer, les surveiller... Voilà on était toutes là pour eux mais que la personne référente, si y'avait un souci ou quelque chose à dire ou n'importe quoi, ils pouvaient le dire à n'importe laquelle d'entre nous mais il fallait qu'ils pensent en premier lieu à moi. Donc ça c'est fait sur chaque niveau, donc chaque niveau sait qui est leur référente. Et du coup moi au début de l'année j'ai récupéré tous les carnets des sixièmes pour checker, et puis j'ai aussi du coup vu qui avait bien rempli... Ça me donne un petit peu une lecture de qui sont les élèves un peu récalcitrants, ceux qui ont des parents qui sont au taquet et ceux qui sont plus dilettante quoi... Et puis après voilà, bah disons que on les gère tous mais je pense que pour imaginer on est chacune un peu plus sur le dos des élèves de notre niveau quoi. Moi je sais que sur la cour, je surveille tout le monde mais dès que je vois un truc avec les sixièmes bah je gère ça quoi. Et du coup... Dès qu'il y a un truc à faire par rapport à un niveau on laisse la référente gérer ça quoi. Du coup voilà par exemple quand un élève a des problèmes ou des conflits avec des copains/copines sur la cour et du coup moi je fais de la médiation ou je règle ça en fonction de la gravité du problème. Donc ils nous identifient assez vite en début d'année. Après par exemple je parlais du jeu de l'oie tout à l'heure, monsieur T. le directeur et l'infirmière m'ont proposé, m'ont demandé si j'étais intéressée pour animer avec l'infirmière sur un temps de cours parce que je suis la référente des sixièmes quoi. C'est comme ça qu'on procède pour le suivi des élèves. Et puis réguliè-

rement, on check les carnets, moi je vais toper des élèves dans la cour pour leur demander des choses...

L : Et toi tu vois l'importance de ton rôle dans ce suivi des élèves là ?

L : Oui parce que du coup ils savent... Quand ils arrivent en sixième ils sont perdus, et du coup ils savent que si ils ont une question sur n'importe quel sujet, ils vont... Parce que des fois ils peuvent se dire bah est-ce que je vais voir mon professeur, ils savent pas trop... Pour un petit truc ils vont se dire qu'ils vont voir le CPE alors que non c'est pas forcément lui qui gère ça, alors que là vraiment, ils savent que la moindre question qu'ils ont, ils viennent me voir direct. Et moi après je leur répond ou je les ré-orienté mais voilà ils savent qu'ils ont une personne ressource, qui leur est attribuée. Et puis ils aiment bien ça eux...

L : Oui ça les rassure.

L : Ça les rassure cette référence là. Je suis le pilier des sixièmes, Marion le pilier des cinquièmes et ainsi de suite quoi.

L : Ça vous permet aussi de légitimer votre rôle dans l'établissement et de vous donner un vrai...

L : Oui c'est ça et puis du coup les professeurs savent aussi à qui s'adresser en fonction de... Enfin si y'a une infirmation à transmettre ou quelque chose à demander, moi ça m'est arrivé, y'a des professeurs qui vont aussi un peu plus se saisir de notre rôle que d'autre. Moi j'ai une professeur qui plusieurs fois est venue me voir pour me dire qu'elle avait des rendez-vous parents avec un tel ou un tel et elle m'a demandé ce que je pouvais lui dire. Enfin c'est ça aussi, c'est... Savoir pour les professeurs, une personne qui connaît bien les élèves, qui connaît bien particulièrement un niveau. Moi je suis en sixième, donc ils arrivent ils sont tout neufs, ils sont tout neufs dans l'établissement, moi c'était pareil mais mes collègues qui sont là depuis un petit peu plus longtemps, qui connaissent les élèves depuis plus longtemps, elles elles ont une vrai... Enfin elles les connaissent bien donc elles savent, elles connaissent un peu les histoires familiales, la vie scolaire de l'élève ici donc ça c'est bien aussi parce que... On les connaît bien les élèves on les voit tout le temps donc on a un regard sur eux qui est... Pas plus approfondi forcément parce que les profs les ont en cours mais différent de ce que les profs voient en cours donc ça se complète bien.

L : Oui le regard est différent, ok. Super, merci beaucoup en tout cas pour avoir répondu aux petites questions. C'est très intéressant.

L : Avec plaisir !

---

## Entretien 6 (CPE 2) - Mathieu

L : Bonjour Mathieu, merci de me recevoir pour cet entretien. Dans le cadre de notre mémoire, nous nous intéressons au rôle des assistants d'éducation dans l'amélioration du climat scolaire des établissements scolaires tout en analysant la manière dont le CPE fait fonctionner son service. Pour ça, je vais te poser quelques questions sur différentes thématiques.

Alors pour commencer, quel est ton parcours de formation ?

M : Depuis le lycée ?

L : Oui enfin ta licence...

M : Alors j'ai fait un bac S. Euh, licence STAPS euh et après la licence STAPS l'année de préparation à l'IUFM CPE. Alors avant c'était pas ESPE c'était IUFM. Donc j'ai passé le concours une première fois, je l'ai loupé aux écrits. Puis deuxième fois j'ai eu les écrits et les oraux. Donc STAPS et puis après directement CPE.

L : Ok et depuis combien exerces-tu le métier de CPE ? Et dans l'établissement ?

M : Alors je suis CPE depuis 2010, j'ai fait mon année de stage en 2010-2011 donc ça fait dix ans que je suis CPE et dans l'établissement c'est ma quatrième rentrée.

L : Ok. Et quelles sont tes motivations pour exercer ces fonctions ?

M : (*sourire, rires*). J'ai déjà répondu à ces questions là quand t'étais en stage hein, t'as pas pris de notes. Alors, euh mes motivations. En fait ce qui me...au tout début ce que je trouvais intéressant... moi j'avais un profil en fait où j'étais un assez, même un très bon élève et j'ai toujours beaucoup aimé être collégien, lycéen, enfin j'ai toujours pu passer des super moments et je me suis dit du coup je souhaitai à mon tour permettre aux élèves de se sentir bien dans l'établissement comme moi je l'ai été et j'ai compris assez rapidement, quand j'étais en STAPS j'ai fait des stages dans les établissements, que le poste de CPE ça permettait de créer les conditions de bien-être de l'élève en travaillant avec tous les acteurs de l'établissement. Et voilà c'était un petit peu pour permettre aux

jeunes de se sentir bien dans les établissements comme moi je me suis bien senti. C'est un petit peu ça l'idée quoi.

L : Ok, donc ça c'était la première partie présentation. Euh...sur une, une première thématique c'est sur les relations dans les établissements et au sein du service. Donc qu'est-ce que tu peux me dire par rapport aux relations que toi tu as en tant que CPE avec tes assistantes d'éducation ?

M : Ah ! (*rires*)

On a de très bonnes relations. Non franchement ça se passe super bien. Ça se passe super bien. En fait quand je recrute, euh...un AED, les critères les plus importants c'est à la fois que la personne va s'entendre avec l'équipe, et faut que je sente que ça va matcher avec moi. C'est-à-dire que je vais réussir à embarquer la personne dans mon projet, dans ma vision de l'éducation dans le sens où qu'est-ce que moi j'attends d'un assistant d'éducation, et si je sens que je vais pouvoir travailler en confiance avec cette personne là, après ça se passe bien. Alors ça peut arriver de se tromper, mais non on a de très bonnes relations et ce que j'aime bien c'est qu'elles...que les AED adhèrent à ma vision du truc. Mais ça reste quand même un échange, c'est-à-dire que c'est pas moi qui impose ma vision même si je donne une ligne de conduite, voilà, elles apportent...alors je dis elles parce que j'ai que des filles...enfin voilà. Elles apportent aussi des idées, c'est vraiment un échange et c'est un rapport de confiance. Ça veut dire que moi je leur fait confiance, euh...les yeux fermés et elles, elles peuvent compter sur moi aussi pour les soutenir, pour les recarder aussi si y'a besoin. C'est vraiment un rapport de confiance et puis bah dans la bonne humeur. Non mais y'a tellement de situations compliquées que c'est important d'avoir aussi une ambiance agréable.

L : Hum. Euh...quelles sont tes relations avec les élèves ?

M : Euh...bah j'ai des relations...alors c'est compliqué ça comme question. À quel niveau les relations ? Parce qu'elle est très ouverte ta question...

L : Oui, ahah c'est le but. Euh...dans le sens, est-ce qu'ils viennent régulièrement ici, est-ce qu'ils ont plutôt tendance à...

M : Ok je vois. Alors surtout, j'essaye... En fait je fais un travail avec les 6èmes, dès le début t'as pu voir hein. Je fais des conseils d'élèves avec les 6èmes. Je prends une heure tous les quinze jours

avec eux, pendant laquelle, on échange, voilà, les élèves peuvent prendre la parole librement. Moi je mets en place un cadre et ça me permet de les connaître et ça leur permet eux de dire ce qu'ils veulent librement. Du coup je fais connaissance avec eux, ils apprennent à me connaître aussi et ils voient qu'ils peuvent me faire confiance, parler librement mais que voilà ils peuvent pas non plus faire n'importe quoi. Donc j'essaie de créer un rapport de confiance avec eux tout en leur montrant qu'il y a quand même un cadre à respecter, qui au final les sécurise. Donc c'est vrai que je fais un gros travail avec les 6èmes. Et après je me rends compte que en 5èmes, 4èmes, 3èmes, les élèves ils me connaissent, ils viennent naturellement me voir parce qu'ils savent comment je suis. Alors c'est un petit peu le terme « d'autorité bienveillante », c'est un peu un terme passe-partout mais c'est vraiment ça. C'est faire preuve d'autorité tout en leur montrant qu'on est à l'écoute, ouvert, disponible, pour eux et tout en gardant une posture professionnelle de référent, et en maintenant cette distance aussi entre l'élève et le personnel éducatif quoi. Mais après, ça ne m'empêche pas d'avoir des relations, euh...bah qui peuvent être un peu de l'ordre de l'humour, voilà. Moi j'aime bien aussi de temps en temps bah faire des petits mots d'humour ou voilà être dans une relation, voilà qui peut être agréable mais tout en gardant cette distance. Mais c'est vrai que voilà c'est pas rare qu'on puisse faire des petits traits d'humour, enfin moi je trouve ça sympa. Un peu de second degré je trouve que c'est rigolo, avec les élèves, alors pas avec tous mais on reste des humains donc ils doivent sentir aussi qu'en face ils ont pas, en face d'eux un robot, mais qu'ils ont aussi un être humain en plus d'être un adulte référent pour eux.

L : Ouais, et qu'est-ce que tu perçois des relations de tes assistantes d'éducation avec les élèves ?

M : Bah j'essaie du coup de leur expliquer, comment je fonctionne moi et ce que j'attends d'elles. J'attends d'elles la même chose que ce que moi je m'impose, c'est-à-dire, être un adulte, euh...référent, à l'écoute, bienveillant et qui propose un cadre sécurisant pour les élèves. Dans l'écoute, dans le respect aussi et d'assurer la sécurité, de toute façon c'est la mission numéro un d'assurer la sécurité des élèves. Et puis surtout, j'insiste, ça je l'ai pas dit, sur le positionnement. Elles doivent se positionner, on est pas les copains...et ça, ça peut-être...moi en tant que CPE j'ai pas de difficulté, quand on arrive en tant qu'AED, on est parfois un peu jeune, c'est important de se positionner voilà, en tant qu'assistant d'éducation et pas en tant que copain, ami...ça c'est ce qu'il y a de pire. Vraiment.

L : Qu'est-ce qui, selon toi, améliore le climat scolaire ? Et qu'est-ce qui pourrait être améliorer dans l'établissement pour que ça l'améliore encore ?

M : Alors je t'ai dit, on a fait une enquête sur le climat scolaire il y a deux ans. Du coup on avait ressorti différentes choses. Non ce qui est important c'est que les élèves sentent que on est à l'écoute, disponible. Donc ça, ce qu'on peut améliorer... ce qu'on pourrait améliorer... en fait c'est tellement vaste et ça passe par tellement de choses... déjà ça passe par la manière dont on les accueille. Déjà, c'est bête mais un accueillant souriant, qu'on montre aux élèves qu'on est contents de les accueillir, déjà rien que ça, bah ils se disent qu'ils sont dans un endroit qui est agréable. Euh... faire, ne pas faire preuve d'injustice, essayer du moins ou bien que ça soit pas ressenti comme de l'injustice pour les élèves, donc ça c'est des petites choses au quotidien, là je vais pas dire une action... c'est vraiment je pense sur un travail au quotidien, créer du lien avec l'élève, créer une relation... pas une relation d'animation parce qu'on est pas en colonie mais une relation d'ordre éducative, c'est-à-dire que l'élève doit voir que il peut être en confiance avec l'adulte et comme action le conseil d'élèves que je mets en place je trouve que ça participe au climat. Tous les clubs qui sont mis en place sur le temps du midi, euh... là y'a une assistante d'éducation qui a créé un club où ils ont des débats toutes les semaines... toutes les petites choses qu'on fait pour eux, euh... pour aussi créer un sentiment d'appartenance à l'établissement. C'est important que les élèves se sentent bien dans le collège, qu'ils sentent que c'est leur collège et qu'ils soient au courant que dans le collège on peut faire ça, ça, ça et quand on se sent bien dans son collège, on a un peu moins envie d'aller contre le règlement, d'aller contre l'institution, voilà. Après des choses très précises qu'on met en place, ouais bah c'est différentes actions de prévention contre le harcèlement, voilà aussi. On fait un gros travail sur le harcèlement. Tous les 6èmes ont une sensibilisation au harcèlement. Tout ce qui est fait dans l'intérêt de l'élève au final va contribuer à améliorer le climat scolaire, mais y'a beaucoup de choses en fait.

L : Oui oui oui, nan mais... donc comment procèdes-tu pour le recrutement des AED tu m'en as déjà un petit peu parlé tout à l'heure. Comment fonctionne ton service ?

M : Alors mon service, donc elles ont... alors j'ai deux temps plein et deux personnes à 80% où le planning est fait de telle manière que ce soit équilibré dans la journée. J'en ai toujours deux ou trois le matin, un ou deux le soir, quatre sur le temps du midi parce que c'est un temps charnière et quatre aux récréations. En fonction de ça, j'équilibre pour que bah... il y est suffisamment de personnes tous les jours aux moments importants et puis elles ont chacune un planning avec des postes en fait, voilà, à chaque heure elles ont des postes définis qui peuvent être la permanence, le bureau, sur les

intercours le couloir, la cour, le portail. Donc c'est des postes qui sont écrits, après en fonction des circonstances ça peut être souple, fin c'est pas voilà...il faut aussi...enfin le but c'est aussi de s'entraider, sachant que si une personne qui doit être de cour et qui est occupée à traiter une situation dans le bureau avec un élève bah c'est quelqu'un d'autre qui prend la cour. Voilà, c'est...ça n'enlève pas la communication, mais moi j'aime bien avoir...que chacun sache quel poste il a. D'ailleurs tu le vois là...c'est carré !

L : C'est carré !

M : Y'a le planning, les fiches de poste, par AED et par jour. Comme ça moi je vois qui est où. Ah moi je fonctionne que comme ça. Je cadre la chose au maximum pour pouvoir faire confiance ensuite mais voilà moi j'ai besoin de ça. J'ai besoin que les choses soient cadrées, dites, écrites, et acceptées par tout le monde. En revanche, les emplois du temps, tu vois moi je dis aux AED j'ai besoin de, à chaque heure, j'ai besoin de ces postes là tac tac tac et c'est elles qui le font. Du coup comme c'est elles qui le font ensemble, elles s'équilibrent. Tu vois y'en a pas une qui prend...

L : Oui c'est pas toi qui impose...

M : Non ! Moi je dis, sur les mouvements j'ai besoin que tel poste, tel poste, tel poste soit occupé, sur les heures j'ai besoin que ça ça soit occupé, je vous donne le cahier des charges et entre vous vous me compléter ça, et après je vérifie.

L : Et ça fonctionne bien ?

M : Ça fonctionne super bien, parce que du coup elles se sentent impliquées dans la chose et c'est elles qui le font donc...moi je risquerais peut-être de déséquilibrer, de donner plus de perm à l'une ou à l'autre mais comme elles, elles le font ensemble...bah forcément, c'est réparti. Et en plus, les AED adhèrent plus facilement à quelque chose qu'elles ont créées. En revanche, alors c'est pareil pour les horaires, je leur dit ce dont j'ai besoin et en fonction de leurs contraintes, voilà si y'en a une qui a besoin un jour de finir plus tôt, je dis oui mais en contrepartie il faut qu'elle commence plus tôt aussi. Voilà moi ce que je veux c'est que le service il fonctionne. Je donne mes règles, après je suis souple pour permettre à des gens de commencer plus tôt ou finir, euh bah...de commencer plus tard ou finir plus tôt, tant que j'ai tant de personnes pour assurer la sécurité des élèves. Donc le



critère numéro un c'est que mon service fonctionne, après je les laisse s'organiser comme elles veulent, tant que ça fonctionne.

L : Ouais ok. Comment tu organises le travail des assistantes d'éducation dans le suivi des élèves ?

M : Alors bah, chaque assistante d'éducation est référente d'un niveau. Y'a une référente 6èmes, 5èmes, 4èmes, 3èmes qui s'occupe du suivi des absences, des retards, euh...de la gestion des conflits, qui sont l'interlocutrice privilégiée des élèves et qui font du lien aussi avec l'équipe pédagogique, notamment les professeurs principaux. Chaque jour, il y a une personne qui fait le bureau donc appel aux familles, saisi je sais pas des sanctions, des punitions, euh suivi... Et puis, les autres qui se répartissent sur les permanences, sur du lien avec les élèves, enfin voilà qui font autre chose. Donc c'est...j'ai oublié des trucs...?

L : Comment organises-tu ? Non mais je voulais surtout savoir comment tu organisais par rapport au suivi des classes mais du coup les filles sont une par niveau.

M : Ouais voilà, elles sont référentes. Après, dans la journée elles se rendent euh...utiles là où y'a besoin d'elles quoi. Je dis elles, mais c'est parce que j'ai que des filles encore une fois.

L : Hum...comment est aménagé l'espace vie scolaire pour l'efficacité du service ? Et encore ici je suis pas sûre que ce soit...

M : Ben il est aménagé comme on peut (*rires*). Là, on a des contraintes qui font que le bureau on peut pas le changer pour l'instant, fin c'est pas très bien aménagé. C'est pour ça que le pôle va être re-structuré, je sais pas si on t'avait dit...donc tout va être rasé et là on va mettre un comptoir d'accueil, y'aura plus de place donc là c'est comme on peut mais c'est adapté.

L : Ouais, l'avantage que les filles elles ont c'est quand même que leur bureau il soit communiquant avec la salle de perm directement.

M : Oui oui, bah ça ça restera.

L : Ok.

M : Et puis c'est pas très loin de moi non plus mais c'est pas pratique. Parce que les élèves là ils sont accueillis sur un pas de porte, moi j'aimerais bien qu'il y est un petit comptoir quoi...

L : Ouais. Alors, sur la formation des AED, quelle répartition des tâches pour les assistantes d'éducation, en terme de surveillance, d'administratif et d'animation ? Est-ce qu'elles ont toutes la même...

M : C'est totalement équilibré ouais. Y'en a pas une...comme j'en ai que 4, y'en a pas une qui fait les retenues, pas une qui fait l'appel, pas une qui s'occupe plus de l'administratif. Non elles font, toutes les tâches, de manière...après y'en a qui préfèrent faire ça ou ça mais euh...elles font tout de manière équitable.

L : Et est-ce que tu fonctionnes avec des fiches de poste ou est-ce que tu leur présentes les différentes missions dans la journée, à la réunion ?

M : Ouais en fait, j'ai euh...j'ai une fiche de poste donc...j'ai deux documents, j'ai les savoir-être et les savoir-faire d'un assistant d'éducation, que je présente au début lors de la réunion enfin lorsqu'on se prend un temps. On se prend une journée là, à la pré-rentree, avant la pré-rentree. Puis j'ai un autre document, alors je sais pas comment ça s'appelle attends, est-ce que c'est la fiche de poste...je sais plus (*clique sur l'ordinateur*). Je vais te le montrer mais tu vas pas pouvoir le... transposer...

Ah voilà c'est ça, « être assistant d'éducation les savoir-être et les savoir-faire » et j'ai un truc plus précis où euh...où là j'ai tous les...vraiment les postes détaillés...(*clique sur l'ordinateur*)

Ouais j'ai ça, alors j'ai des règles de fonctionnement...comme ça dépend de chaque établissement, chaque établissement a son fonctionnement, dans les établissements où je vais je fais une nouvelle feuille. Donc voilà donc c'est principales règles de fonctionnement : le matin qu'est-ce qu'elles doivent faire, à la récré comment on va faire, lors des interclasses, sur le temps du midi, euh...en étude. Voilà, par exemple tu as...(*téléphone qui sonne*). Sur le matin voilà, un assistant d'éducation est au bureau pour réceptionner les billets d'absence des élèves, les appels téléphoniques, en fait chaque moment de la journée est détaillé. Et ça je leur donne ce document là au début, on le lit ensemble et...

L : Oui c'est un petit mémento de vie sco.

M : Et, chaque année on voit si on a des choses à modifier mais on le fait ensemble. Tu feras ça aussi quand tu seras CPE (*sourire*).

L : Beh moi j'ai fait des fiches de postes, un projet de service vie sco...

M : Ah oui il me manque moi ça un projet de vie sco mais comme y'a pas d'adjoint tu te doutes bien que j'ai pas le temps...

L : Oui je me doute je sais bien...

Si on continue sur tes assistantes d'éducation, quelle(s) formation(s) pour les assistantes d'éducation à la rentrée et tout au long de l'année ?

M : Alors y'a des formations avec le PAF qui sont proposées donc moi je leur ai proposé celles-là et sinon ben c'est...si je fais une journée de formation pour les nouvelles qui arrivent mais moi, où je leur explique un peu tout le fonctionnement, quelles sont mes attentes mais sinon c'est des petits temps...c'est vrai que j'arrive pas trop à faire de réunions, où on se dit tous les mois on fait une réunion c'est un peu compliqué, c'est plutôt des points qu'on se fait pour modifier deux trois choses ou quand on se rend compte que ça, ça fonctionne pas, on se dit bah là on se prend cinq minutes, qu'est-ce qu'on fait, on réfléchit ensemble et on réajuste ce qui va pas mais je le fais vraiment très régulièrement. Voilà, avant j'essayais de faire des réunions mais en fait...(*souffle*) c'est compliqué de bloquer tout le monde pendant une heure pendant la journée.

L : Oui après l'avantage c'est que tu les as quand même régulièrement toutes ensemble en même temps.

M : Bah oui c'est ça en fait, c'est ce qui me permet d'être pas forcément obligé de faire des réunions.

L : Il va nous rester deux thématiques avec plusieurs questions à l'intérieur. Comment sont aménagées les salles d'étude ?

M : On a une grande salle de perm, où...je sais pas combien y'a de places, y'a une quarantaine de places je crois mais après y'a...le CDI en prend quand même une bonne part donc bon en général

ils arrivent à être un par table. Et en gros, comme t'avais vu, on les accueille en perm et c'est les assistantes d'éducation qui les placent, un par table. Si c'est trop rempli, ils se mettent à deux mais dans la mesure du possible c'est un par table. Et puis bah ils sortent du travail et les assistants d'éducation tournent pour vérifier qu'ils ont bien du travail à faire, apportent un soutien si y'a besoin et quand ils ont fini leur travail, et bah on peut les autoriser à lire ou à dessiner ou à faire autre chose mais c'est vraiment travail, en salle d'étude, le travail avant tout quoi.

L : Ok, et quand la perm elle est finie, est-ce qu'il y a un rituel de sortie comme il y a un rituel d'entrée, de placer les élèves et tout ça ?

M : Et bah ils sortent dans le calme, ils rangent leur table, leur chaise correctement et ils sortent tranquillement. C'est les assistants d'éducation...alors je sais pas si vraiment c'est...vraiment très nombreux on peut faire sortir colonne par colonne.

L : Ah oui !

M : Voilà, on peut faire ça mais c'est pas systématique.

L : Ok, et est-ce que toi t'as du ou t'as déjà accompagné les assistants d'éducation et comment dans la gestion de classe quand ils sont en salle d'étude comme ça ?

M : Alors je donne mes consignes au début, je donne mes attentes et mes exigences au début. Ça m'arrive d'aller jeter un petit coup d'œil de temps en temps et euh...je peux faire des petites...si y'a besoin, je peux redonner quelques consignes si je vois qu'il y a des choses qui fonctionnent pas. Par exemple ça m'arrive de leur demander d'être plus présentes dans les allées pour être plus en soutien des élèves dans le travail, mais sinon là ça se passe bien donc j'ai pas grand chose à dire.

L : Oui ça se passe bien...ok.

M : Mais ça m'est arrivé oui dans ma carrière, de devoir reprendre des choses en perm.

L : Et comment tu procèdes quand c'est comme ça ? Est-ce que tu fais un point avec l'AED individuellement ou est-ce que..?

M : Non, euh...bah...en général je le dis à tout le monde. Pas forcément ciblé sur la personne, je fais un petit point. Je redis bah voilà les exigences en permanence ce sont celles-là.

L : Et les filles elles ont conscience de leur responsabilité et de leur rôle en salle d'étude ?

M : Oui ! Ah bah, j'insiste beaucoup sur le fait que ce soit un lieu de travail dès le début de l'année. Ah ouais non je lâche pas ça...comme ils ont...ici ça va ils ont pas beaucoup de perm, mais dans des établissements où y'a beaucoup de perm, ouais faut...c'est vraiment une salle c'est comme un cours quoi. Je leur dis vous êtes un adulte comme un enseignant. Et en général ça se passe bien. Alors quand y'a des perm qui sont pas très nombreuses, ça peut être un peu plus dilettante, elles peuvent un petit peu échanger avec les élèves, voilà, faire des petits trucs, ça me dérange pas, tant que c'est calme et que il travaillent avant tout...tant...ce que je veux c'est qu'ils fassent leur travail, quand ils ont fini ils peuvent avoir des moments un peu plus libres.

L : Ok, et comment tu organises le suivi individuel et collectif des élèves, avec les assistantes d'éducation ? Est-ce qu'il y a des choses, enfin des missions que tu délègues, comment tu t'organises ?

M : Alors, tout ce qui est suivi individuel, je délègue dans le sens où c'est elles qui font la chasse aux billets d'absence, c'est elles qui appellent les familles pour les absences, pour les retards. C'est elles qui font le suivi des carnets de correspondance, c'est-à-dire qu'elles sont référentes d'un niveau et euh...l'AED référente du niveau 6ème, elle regarde régulièrement les carnets des 6èmes, elle regarde si les mots sont signés, si y'a trop d'observations...voilà elles font ce suivi individuel là. C'est vrai que je délègue ce suivi là.

*(téléphone qui sonne)*

M : Donc du coup, oui, le suivi individuel je délègue voilà le suivi des absences au quotidien, des retards et des carnets de correspondance. En revanche, pour tout ce qui est suivi plus en détail des absences, signalements, voilà quand il y'a plus de...quand il y a des absences récurrentes après c'est moi qui relève mais au quotidien, moi j'ai pas le temps de faire ça. J'ai pas le temps dans le sens où ici on a pas d'adjoint et je fais d'autres choses, et puis elles, elles sont quatre, moi je suis seul donc c'est plus facile pour elles, comme elles suivent chacune un niveau, voilà.

L : Et, du coup est-ce qu'elles interviennent en heure de vie de classe avec les PP et quelle relation elles ont ?

M : Alors, elles peuvent...si genre...ça s'est pas encore fait mais c'est vrai que moi je leur demande de travailler avec le professeur principal dans le sens où elles ont une connaissance différente des élèves, voilà. Donc c'est vrai que moi je leur demande d'être en lien avec lui, pour donner des infos ou en avoir aussi. Notamment aussi à l'approche des conseils de classe. Mais sinon elles interviennent plus avec moi, quand je fais des interventions avec les classes, de actions de prévention, je les associe plus là-dedans.

L : Et du coup est-ce qu'elles participent au conseil de classe ?

M : Euh...non...mais elles...enfin ce serait une idée mais en fait elles font déjà tellement d'heures, que voilà je suis un peu inconfortable de leur demander de rester encore plus parce que...euh...il faut savoir que les professeurs principaux pour les conseils de classe ils ont une indemnité, moi aussi, elles non. Donc elles sont pas déjà payées des milles et des cents donc euh...mais...c'est quelque chose que je leur ai déjà proposé mais pour l'instant...peut-être que si un jour y'a besoin sur une situation de classe particulière euh...voilà, ponctuellement, ça peut se faire. C'est pas interdit quoi, en tout cas.

L : Ok et comment tu favorises la mise en place par exemple des relations et des partenariats avec l'infirmière ou avec le pôle médico-social, par rapport aux filles justement ?

M : Euh...alors comment je le favorise...

L : Ou, qu'est-ce qui est déjà mis en place ? Comment ça fonctionne ?

M : Alors à l'infirmerie y'a...alors quand l'infirmière elle est pas là, on a un petit cahier à l'infirmerie où on note si on a vu certains élèves ou prodiguer des petits soins type je sais pas mettre un pansement ou ne serait-ce que appeler les parents pour qu'ils viennent les chercher. Avec le covid là, dans tous les cas on travaille ensemble parce que, entre les élèves qui sont isolés...enfin y'a forcément un échange d'informations entre la vie scolaire et l'infirmière, donc ça se fait assez naturellement. Moi j'ai rien impulsé de manière concrète mais le fait qu'on s'entende à peu près tous bien,

naturellement, on se donne les infos. On se le dit, à l'oral voilà là c'est important notamment pour le covid mais en gros que tous les matins l'infirmière elle fait un point avec la vie scolaire sur les élèves qui sont présents, qui sont revenus, voilà pour qu'on puisse savoir qui est évincé, combien de jours, quand est-ce qu'il est revenu, voilà, y'a un gros échange avec l'infirmière à cause du covid. Et sinon en règle générale, bah oui c'est sur les élèves qui sont absents, qui partent on est amenés vraiment à se parler mais moi j'ai rien...fin j'ai rien impulsé...si dans la manière dont je travaille, ça participe au bon fonctionnement mais très concrètement j'ai pas mis en place d'outils spécifiques pour que ça fonctionne bien entre la vie scolaire et l'infirmière. Puis bon après, la proximité géographique...

L : Ah bah oui !

M : Y'a le bureau juste à côté, fait que c'est facile.

L : Ah oui non mais ça, ça joue finalement dans le suivi aussi.

M : Ça joue énormément oui, mais en fait on se parle énormément je veux dire avec l'infirmière, avec la vie sco, elles s'entendent bien, tout le monde s'entend bien si tu veux donc j'ai pas eu besoin...or, j'ai du le faire dans d'autres établissements, j'avais des établissements...je suis arrivé, où c'était la guerre entre l'infirmière et les assistants d'éducation et bah là oui, j'ai du organisé des médiations, j'ai du mettre en place des outils de suivi, de communication...parce qu'elles arrivaient pas à se parler simplement.

L : Et là, la communication verbale ça suffit, vous avez pas besoin de prendre des traces...

M : Bah si si si, comme je t'ai dit là quand on fait des petits soins ou autre, on le note et puis les filles notent quand même sur un cahier à chaque fois que tel élève est revenu pour transmettre à A-C. Et quand l'infirmière elle vient, elle a un petit document elle note mais, la transmission se fait oralement. On prend des notes pour lui transmettre à l'oral mais on se parle quoi, c'est plus simple. Par écrit on peut pas tout écrire, c'est juste des pensées-bête, pas oublier de se parler.

L : Ok, c'est tout bon pour moi. Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

M : Bah non pas de soucis, avec plaisir. Bon courage pour votre mémoire !



## **Quatrième de couverture**

### **Résumé en français**

Le climat scolaire d'un établissement a un impact considérable sur la réussite scolaire des élèves. En effet, depuis quelques années, l'amélioration du climat scolaire est devenue un enjeu majeur de la politique publique en matière d'éducation. Nous pouvons définir le climat scolaire comme étant le reflet du jugement des parents, des personnels et des élèves concernant leur expérience de vie et du travail au sein de l'école. Plusieurs facteurs composent le climat scolaire et c'est tout naturellement que nous avons décidé d'orienter notre étude sur les pratiques partenariales et plus précisément sur les pratiques partenariales au sein de l'équipe vie scolaire. Le Conseiller principal d'éducation joue un rôle majeur dans l'instauration des conditions optimales et propices à l'épanouissement de tous les élèves. Pour cela, il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des membres de la communauté éducative et principalement avec les assistants d'éducation. Le CPE, en tant que responsable du service de vie scolaire, oeuvre pour garantir des relations de confiance au sein de l'équipe, favoriser la cohésion d'équipe et développer le sentiment d'appartenance de chacun. Le bon fonctionnement du service de vie scolaire est primordial et influe fortement le climat scolaire de l'établissement et plus largement la réussite et l'épanouissement personnel des élèves.

### **Mots clés**

Climat scolaire - Coéducation - Bien-être - Communauté éducative

### **Résumé en anglais**

The school climate of a school has a considerable impact on the academic success of students. In fact, in recent years, improving the school climate has become a major issue of public policy in the field of education. We can define the school climate as being the reflection of the judgment of parents, staff and students concerning their experience of life and work within the school. Several factors make up the school climate and it is only natural that we decided to focus our study on partnership practices and more specifically on partnership practices within the school life team. The Principal Educational Advisor plays a major role in creating optimal conditions conducive to the development of all students. For this, he works in close collaboration with all the members of the educational community and mainly with the educational assistants. The CPE, as head of the

school life service, works to guarantee relationships of trust within the team, promote team cohesion and develop everyone's sense of belonging. The proper functioning of the school life service is essential and has a strong influence on the school climate of the establishment and more generally on the success and personal development of the students.

**Keywords**

School climate - co-education - welfare - educational community